ENSOLEILLE
Minimum : 38
Maximum : 62
Gracieuseté de Shearer Lumber Mtl.

LE DEVOIR

ÉDITION FINALE

FAIS CE QUE DOIS

L'Eglise célèbre aujourd'hui la fête de SS. COME et DAMIEN

VOL. XLVII — No. 226 MONTREAL, JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1956 5 sous le numéro

Un stade municipal de 50,000 sièges à Montréal

Un projet révélé par le commissaire J.-René Ouimet

Avant son départ pour le Japon, où il représentera la ville de Montréal aux fêtes du 500e anniversaire de la capitale japonaise et au Congrès mondial des municipalités, le commissaire J.-René Ouimet a révélé qu'il avait terminé avec le directeur des Travaux publics, M. Lucien L'Allier, l'étude du projet de stade municipal.

M. Ouimet a dit qu'il en était venu à la conclusion qu'un stade d'une capacité de 80,000 sièges serait, actuellement, beaucoup trop grand pour Montréal. Il préconise plutôt la construction d'un stade de 50 à 55,000 sièges avec plans prévoyant la construction d'une autre section de 25 ou 30,000 sièges.

Si l'occasion se présentait où l'affluence devait être plus grande que la capacité, dit-il, on pourrait toujours combler avec des estrades mobiles du genre de celles que l'on installe l'été dans les parcs municipaux.

M. Ouimet prévoit aussi que ce stade devra servir à tous les jeux d'été, tels baseball, football, courses, etc.

Selon le projet Ouimet, le stade serait construit par la Cité au coût d'environ $9,000,000, puis loué soit à une organisation sportive ou à un syndicat qui serait responsable du personnel et de l'entretien. Il n'y a pas de doute, dit M. Ouimet, qu'une telle location entrainerait un léger déficit à la Ville, mais je crois que nous serions amplement remboursés par la publicité faite autour de cette réalisation municipale.

M. Ouimet explique qu'il est contre un stade de 80,000 sièges actuellement parce qu'une telle entreprise serait trop onéreuse. Il en coûterait environ $11,500,000 pour la construction d'un tel stade. Quand on songe, dit-il, que le Yankee's Stadium qui a une capacité de 60,000 sièges dans une ville de 10,500,000 de population n'a obtenu l'an dernier aux séries mondiales qu'une assistance "record" de 65,000 personnes, je suis convaincu que nous ne saurions que faire d'un stade de 80,000 sièges à Montréal.

M. Ouimet dit aussi avoir rejeté l'idée d'un stade entièrement recouvert. Il préconise plutôt un stade dont la structure sera en béton et dont les sièges seulement seront recouverts. Un tel stade pourrait être construit en un an et demi. Le site prévu pour un tel stade n'a pas été changé. Les plans prévoient sa construction au Centre Sportif de Maisonneuve.

M. Ouimet a dit qu'il présenterait son projet au comité exécutif lors de son retour d'Orient. Profitant de ses vacances, M. Ouimet effectuera un long périple en Orient. Après les manifestations à Tokyo il se propose de visiter Hong-Kong, Manille, Singapour et Honolulu. Il espère aussi se rendre en Chine. M. Ouimet doit être de retour à Montréal vers la mi-novembre.

L'étiquette "catholique" n'est pas nécessaire à la C.T.C.C.

Si un changement s'impose, il faudrait trouver une formule qui permettrait une action syndicale d'inspiration catholique, déclare le chanoine Pichette, aumônier général de la C. T. C. C.

L'inspiration catholique de la CTCC ne nécessite pas la confessionnalité officielle a déclaré hier le chanoine Henri Pichette, aumônier général de cette centrale syndicale. S'il est devenu nécessaire de changer la formule, la CTCC doit le faire à la condition de pouvoir trouver une autre formule qui réponde aux exigences de la formation morale et spirituelle des travailleurs pour que se maintienne, au moins à l'échelle de l'individu, une inspiration catholique dans l'action syndicale.

Le chanoine, qui ne parlait pas bien entendu au nom de l'Eglise, mais en tant qu'aumônier du groupe, n'a pas déclaré qu'il était en faveur d'une fusion de la CTCC avec le Congrès du Travail du Canada. Cette question doit être décidée par le Congrès lui-même. Mais il a en quelque sorte posé les préliminaires à la discussion en éclairant les délégués sur la façon d'envisager le problème.

A chaque congrès, l'aumônier général est invité à confier son message à l'assemblée générale des délégués. Le chanoine Pichette a livré hier à son auditoire des réflexions fort opportunes sur les principaux problèmes que discute actuellement le Congrès, en particulier la question de l'orientation de la CTCC.

Le chanoine rappela d'abord que l'Eglise, loin de condamner l'automatisation, a invité, par la voix de son chef Pie XII, les travailleurs à un sain optimisme. Cet optimisme cependant ne doit pas se confondre avec une confiance aveugle et matérialiste qui inciterait à croire que le progrès technique est une fin en soi.

Parlant ensuite des discussions par le Congrès sur les réformes des structures de la CTCC, l'aumônier a constaté que tous désirent à divers degrés des changements, mais que les intentions doivent être droites.

En abordant le problème de l'orientation nouvelle que pourrait bien prendre la CTCC au cours de ce congrès, le chanoine a rappelé que le cardinal Léger lui-même avait clairement laissé voir dans son sermon de dimanche qu'il comprenait le problème des délégués et qu'il était normal que l'on cherche à faire certains changements quand l'efficacité est en jeu. Le cardinal avait alors invité les délégués à chercher les solutions les meilleures.

Parlant du sens de ces démarches de la CTCC, l'aumônier déclara: "il ne s'agit pas que je sache d'une tentative d'éloignement ou encore moins de séparation, mais d'un effort d'adaptation à un monde constamment en évolution. Il existe des transformations profondes qui s'opèrent et qui nous touchent. Nous ne pouvons les ignorer. Tout mouvement social qui évolue dans le temps doit faire un effort constant d'adaptation et se transformer au besoin suivant les exigences nouvelles".

"Le syndicalisme, dit-il, n'échappe pas à cette loi; il est directement relié et rattaché aux phénomènes sociaux qui subissent les transformations les plus profondes, telle l'économie avec ses techniques, ses méthodes et ses formes. Il a, je pourrais dire, un caractère de relativité tel que moins que la plupart des institutions sociales il ne peut songer à du définitif. Il opère dans du mouvant, du changeant . . ."

Il semble cependant que l'évolution des 15 dernières années ait créé des conditions telles qu'il devient nécessaire de faire un examen critique sérieux de ce que l'on désigne sous le nom de ses limites. La concentration de l'industrie qui s'est développée considérablement à la faveur de la guerre pose d'une façon aiguë le problème de la concentration et de l'unité des forces ouvrières organisées. Cette nécessité est plus durement ressentie par les syndicats des industries de base dans la CTCC dont l'isolement relatif du reste du monde organisé apparait comme un obstacle sérieux.

L'évolution de la législation syndicale qui, dans l'entreprise accorde au syndicat majoritaire, le rôle de négocier pour tous les travailleurs de l'unité et de les représenter, confère un monopole syndical qui est susceptible d'avoir des conséquences sérieuses sur un syndicalisme qui s'inspire d'une doctrine donnée. Le recrutement de la main-d'oeuvre ignore les distinction de religion, de race, de politique. D'ailleurs, des dispositions législatives précises à ce sujet ont été prises par le parlement d'Ottawa. D'institution purement privée qu'il était, le syndicalisme assume en vertu de la loi actuelle des fonctions qui lui confèrent un statut de plus en plus de droit semi public. Il n'y a pas de doute qu'une institution destinée à représenter indistinctement un milieu hétérogène quant aux croyances doit éviter d'introduire des barrières et des limites discriminatoires.

En abordant cette question délicate de la confessionnalité de la CTCC, le chanoine Pichette indiqua clairement que son but était de dissiper une certaine confusion qui semblait règner chez plusieurs délégués. "Quand d'une part, dit-il, les évêques et aumôniers disent qu'ils reconnaissent la nécessité de votre mouvement, on les croit en faveur de la fusion. On les croit d'autre part contre cette fusion, quand ils répètent que le travailleur catholique devra toujours s'inspirer de sa foi et de la doctrine sociale de l'Eglise dans son activité syndicale.

Cette confusion vient de ce que pour vous, continua-t-il, inspiration veut nécessairement dire confessionnalité, telle qu'elle a existé ou existe.

"Or, il est faux de penser qu'inspiration veut exclusivement dire la confessionnalité que vous connaissez, et il est également inexact de croire que le syndicalisme confessionnel est la seule formule qui vous permette de vous inspirer de votre foi dans votre action. Comprenons-le bien, il peut exister d'autres formules".

Si celle que nous avons acceptée jusqu'ici ne peut plus être maintenue (en totalité ou en partie) il faudra alors trouver la meilleure formule qui assurera dans les circonstances la formation morale du travailleur et lui permettra d'acquérir une spiritualité indispensable pour qu'il soit un travailleur et un syndiqué catholique.

Le chanoine souligna plus loin que c'était totalement au Congrès de décider du problème qui était posé. Son exposé indiquait clairement qu'il n'avait d'autre but que celui de rasséréner les esprits en leur montrant que la non-confessionnalité officielle n'était pas nécessairement incompatible avec une inspiration catholique du mouvement.

"Si la hiérarchie a manifesté d'une façon constante sa préférence pour le syndicalisme catholique, elle a toujours eu soin d'ajouter: "quand c'est possible". Toute la question pour nous est d'apprécier si c'est possible, dans quelle mesure et sous quel aspect, sous quelle forme; et quand ce n'est pas possible, ce que nous sommes prêts à offrir comme formule de remplacement. Il y a eu un temps où la confessionnalité intégrale fut possible dans toute la structure de la C.T.C.C.; plus tard, certains tempéraments ont dû être apportés dans des cas où l'unité de négociations ne correspondait pas à un milieu homogène de catholiques. Est-ce que les éléments nouveaux exigent d'autres changements? Tout le problème est là.

Le chanoine remarqua de plus que dans le cas d'un changement de formule, le Congrès devait ouvrir le dialogue et rencontrer les autorités ecclésiastiques pour établir cette formule. Car lorsqu'il s'agit de la formation morale et spirituelle de l'homme, l'Eglise doit présider à l'élaboration des méthodes employées.

Après avoir analysé l'objet du syndicalisme, qui est proprement d'ordre temporel, le chanoine ajouta cependant que cette autonomie du syndicalisme n'est pas absolue puisque sa fin particulière est subordonnée comme pour toute autre institution à d'autres fins supérieures temporelles et spirituelles qui doivent marquer son orientation.

Une des tâches du catholique est de former un monde conforme à sa foi, c.a.d un monde chrétien. . . Le travailleur catholique, pour tous les problèmes qui engagent sa destinée, doit chercher une solution s'inspirant de sa foi.

Le Goncourt canadien-français

Trois lauréats au prix du Cercle du Livre de France

Moisson exceptionnelle cette année au Prix du Cercle du Livre de France !

Trois romanciers, dont deux sont déjà bien connus de notre public, ont été désignés par le jury pour partager le prix (haussé à $1,500) et l'honneur d'être publiés simultanément par le Cercle du Livre de France, le mois prochain. Ce sont M. Eugène Cloutier, dont on connait déjà "Les Témoins", qui publie maintenant "Les Inutiles". Du moins les deux héros de son roman, évadés d'une maison de santé, sont-ils jugés tels par leur entourage ; mais il semble d'après ce que l'on entend dire de droite et de gauche, que le roman ait des intentions, des arrière-plans, et que les vrais hurluberlus ne sont pas ceux que l'on imagine.

On connait bien Jean Simard, l'auteur satirique et plein d'esprit de "Félix" et de "Hôtel de la Reine". Son nouveau roman s'intitule "Mon fils pourtant heureux..." d'après un vers d'Eluard. On nous dit que l'auteur y a complètement renouvelé sa manière.

Le troisième romancier est la véritable révélation du Prix du Cercle du Livre, puisque c'est un auteur encore inconnu parmi nous, un industriel, chef du service des publications à la brasserie Molson, M. Maurice Gagnon (qui a jadis collaboré au "Devoir" sous un pseudonyme). M. Gagnon écrit aussi aisément en anglais qu'en français. Il a déjà en manuscrit un roman en langue anglaise. L'oeuvre qu'il a écrite pour le Cercle du Livre s'intitule "L'Echéance". Il s'agit d'une échéance morale, les jours sont mesurés à un malade avant une grave opération et l'âpreté de vivre qui s'empare de trois êtres durant cette période.

Il semble que le roman de M. Gagnon, dépourvu d'arrière-plans spirituels et d'intentions autres que de raconter une aventure humaine, soit narré avec une peu commune économie de moyens. On s'attend à une véritable révélation sur le plan de la concision et de la sincérité.

L'écrivain français M. Georges Blond, auteur notamment de "La Grande aventure des migrateurs", venu spécialement des Etats-Unis à Montréal pour assister aux délibérations du jury, n'était pas d'accord sur l'un des trois romans couronnés. Mais il semble que les trois ouvrages retenus aient nettement dépassé en valeur tout ce qui avait été soumis aux juges. Chacun des romans couronnés a trouvé dans le jury trois défenseurs tenaces, qui se sont tenus sur leurs positions jusqu'au dernier moment, si bien qu'il a fallu hausser la somme de $1,000 attribuée généralement, et élire trois lauréats.

Le jury se compose de Mme Lucette Robert, critique du "Petit Journal", de M. Pierre Daviault, homme de lettres et chef des services français de traduction au gouvernement d'Ottawa, du R.P. Guay, de MM. Jean-Charles Bonenfant, conservateur de la bibliothèque du Parlement de Québec, Roger Duhamel, rédacteur en chef de "La Patrie", Dostaler O'Leary, rédacteur politique à "La Patrie", Gilles Marcotte, réalisateur aux services de télévision de Radio-Canada, Robert Elie, directeur du service de presse de Radio-Canada et Paul Langlais, directeur d'une société de réalisation radiophonique.

On sait que le créateur de ce prix et directeur de la maison d'édition "Le Cercle du Livre de France" est M. Pierre Tisseyre. Ce prix littéraire annuel, attribué à l'issue d'un déjeuner au "400", est considéré comme le "Goncourt canadien".

Pierre DE GRANDPRE

M. JEAN SIMARD — M. PIERRE TISSEYRE

M. EUGENE CLOUTIER

M. Dozois nommé ministre des Affaires municipales

M. Yves Prévost devient Secrétaire de la Province

QUEBEC (PC) — Pour la première fois depuis avril dernier, la ville de Montréal a un représentant dans le cabinet provincial.

M. Paul Dozois, membre du Comité exécutif de la Métropole, a été assermenté mercredi comme ministre des Affaires municipales en remplacement de l'honorable Yves Prévost, à qui le premier ministre Duplessis a confié le poste important de Secrétaire Provincial.

M. Dozois est le deuxième Montréalais dans l'histoire de la province à devenir ministre des Affaires municipales. Le premier fut M. Wilfrid Gagnon qui a occupé brièvement ce poste durant l'administration intérimaire de feu M. Adélard Godbout. M. Gagnon n'avait pas de siège à l'Assemblée législative lorsqu'il fut ministre. Candidat dans Montréal-St-Jacques aux élections provinciales de 1936, il a été défait.

M. Dozois abandonne automatiquement ses fonctions de conseiller municipal en vertu d'une clause de la Charte de Montréal.

Le tabaconiste montréalais, siégeant au Conseil comme conseiller de classe C, nommé par la Chambre de Commerce, a contribué activement à la rédaction d'un projet de démolition des taudis, à Montréal. Ce projet est officiellement connu sous le nom de Plan Dozois.

M. Dozois est un nouveau venu dans le cabinet provincial. Aux élections provinciales du 20 juin dernier, il a été élu député de l'Union nationale dans la circonscription de Montréal-St-Jacques.

Ce comté électoral était auparavant représenté par M. Omer Côté, qui a démissionné du poste de secrétaire provincial pour accepter le poste de juge du district de St-Jérôme.

Au départ de M. Côté, le ministre du Travail, M. Roméo Lorrain, avait assumé temporairement les fonctions de secrétaire provincial.

M. Yves Prévost, avocat bien connu de Québec, est entré dans le cabinet provincial, le 15 juillet 1953. Il représente le comté de Montmorency à l'Assemblée législative depuis 1948.

Les nominations ont été faites mercredi matin au cours d'une séance du Cabinet présidée par le premier ministre Duplessis qui a ensuite conduit les nouveaux ministres et un groupe de leurs parents Fauteux où se déroula la cérémonie d'assermentation.

M. Duplessis, portant un complet bleu foncé, cravate bleue et chemise blanche, a offert à MM. Paul Dozois et Yves Prévost, un stylo en or dont ils se sont servis pour signer leur formule de prestation de serment. En sa qualité de nouveau ministre, M. Dozois a dû prêter le serment d'office et celui d'allégeance à la Couronne et du secret.

Le premier ministre a demandé aux deux nouveaux ministres de garder ces stylos en or "pour leurs petits-enfants".

La mutation de l'hon. Yves Prévost du ministère des Affaires municipales au Secrétariat Provincial est généralement considérée comme une promotion. En effet, le budget de son ministère est de $60,000,000 alors que celui du ministère qu'il vient de quitter n'est que de $5,000,000.

Qui remplacera M. Dozois au Comité exécutif?

Le nomination de M. Paul Dozois, membre du comité exécutif, à la tête du ministère des Affaires municipales n'a créé aucune surprise dans les milieux municipaux où l'on s'attendait à cette nomination depuis déjà quelque temps.

Cette nomination crée cependant une vacance au comité exécutif et au conseil municipal, car la charte de Montréal prévoit qu'un membre du conseil ne peut faire partie d'un gouvernement supérieur. Les commentaires vont donc bon train sur la succession de M. Dozois.

Membre de la classe "C", M. Dozois avait été délégué au conseil municipal par la Chambre de Commerce du district de Montréal. C'est donc cet organisme qui lui désignera un successeur au conseil. Selon certaines informations, la Chambre de Commerce aurait déjà choisi M. Henri Oulmet, homme d'affaires bien connu.

Au comité exécutif

Le siège laissé vacant à l'exécutif par M. Dozois est l'objet d'une grande convoitise. Le groupe Drapeau-DesMarais espère sans nul doute pouvoir profiter de cette vacance pour raffermir sa position à l'exécutif. Par contre les adversaires feront tout pour y faire nommer un des leurs. Ce sont les conseillers de la classe "C" qui seront appelés à désigner le successeur de M. Dozois à ce poste.

La lutte s'annonce vive. M. Dozois vient à peine d'être assermenté comme ministre que les candidatures se dessinent nombreuses.

On parle beaucoup de M. Bernard Sarrazin, avocat, délégué de la Canadian Manufacturers' Association au conseil. Un sondage a démontré que plusieurs conseillers accordent déjà leur appui à M. Sarrazin.

La candidature de M. Léopold Pigeon, de la Fédération des Services du Détail, anciennement l'Association des Marchands détaillants du Canada semble chose certaine. M. Pigeon aurait l'appui du groupe Croteau-Lafaille.

On parle aussi de M. Léon Lortie, de l'Université de Montréal; de MM. P.-J. Bertrand et P.-Armand Brisebois, de la Ligue des propriétaires de Montréal, et de M. Bertrand Boissonnault, de l'Université McGill. Dans ce dernier cas on note cependant que l'Université McGill a déjà un représentant au comité exécutif en la personne de M. Hugh Hanson.

Échange de coups de feu dans Jérusalem

JERUSALEM (PA) — Les soldats israéliens et jordaniens ont échangé des coups de feu mercredi soir dans la ville de Jérusalem.

Le combat a été court comparativement aux représailles israéliennes qui ont duré sept heures et ont pris fin mercredi matin.

Les observateurs de la trêve de l'ONU ont rapidement ordonné un cessez-le-feu à Jérusalem. Les deux parties ont obéi et on ne rapporte aucunes pertes.

Les autorités jordaniennes ont laissé entendre qu'une vaste contre-attaque arabe se produira si le Conseil de sécurité ne peut empêcher les raids du genre de l'incursion israélienne, à deux milles et demi à l'intérieur de la Jordanie.

Le premier ministre syrien Sabri Assali a déclaré à Damas qu'une conférence générale de tous les chefs des pays arabes aura peut-être lieu.

A l'ONU

Mercredi soir, l'Israel a déclaré aux Nations unies, qu'elle assurera la paix le long des frontières mais seulement "sur une base réciproque."

Le ministre des Affaires étrangères, Mme Golda Meir, a fait cette déclaration au major-général E. L. M. Burns, chef de la trêve de l'ONU, après un raid israélien de représailles en Jordanie, mardi soir. Ce raid a été l'un des plus meurtriers depuis plusieurs mois.

L'Etat d'Israel a déclaré que 50 Jordaniens ont été assaillis après que cinq Israéliens eurent été tués et neuf autres blessés. La Jordanie a rapporté que ses pertes se chiffraient à 31 morts mais que le nombre des pertes israéliennes était beaucoup plus élevé.

Une déclaration du ministère israélien des Affaires étrangères admet franchement que le raid dans la région de Houssan, au sud de Jérusalem, a été perpétré en représailles des attaques jordaniennes dont le meurtre de quatre membres d'un groupe d'archéologues, dans la même région, dimanche.

La Jordanie

Mme Meir a déclaré au chef de la commission de trêve: "l'Israel déplore profondément les pertes de vie, des deux côtés, mais la Jordanie en est responsable. L'Israel n'a pas commencé les hostilités et elle ne le fera pas dans l'avenir."

Le roi Hussein de Jordanie a visité mercredi la région où le raid a eu lieu après que son gouvernement eut logé une plainte officielle auprès de la commission mixte d'armistice.

Plus tard, Hussein a reçu les envoyés des autres pays arabes à son palais d'Amman et a promis de défendre chaque pouce de son territoire.

Les ballets de Moscou à Londres?

MOSCOU (Reuters) — Le ministre soviétique de la Culture, M. Nikolai Mihailov, et d'autres représentants soviétiques ont laissé entendre mercredi que les ballets du théâtre Bolshoi se rendront peut-être à Londres, après tout.

La compagnie de ballet a menacé de contremander leur voyage à cause de l'accusation de vol à l'étalage portée par un magasin londonien contre Nina Ponomareva, lanceuse de disques.

Stepanov a déclaré qu'une décision définitive au sujet du voyage sera prise d'ici deux jours.

20,000 ouvriers voudraient assister aux procès de Poznan

POZNAN (Reuters) — Il paraît que 20,000 travailleurs syndiqués ont demandé d'assister au procès des 154 personnes inculpées de meurtre, de voies de fait, de pillage et d'autres délits par suite des émeutes du 28 juin. La première audience aura lieu aujourd'hui.

L'espace étant forcément restreint, les autorités ont distribué des billets d'admission aux syndicats et aux usines. A la demande des inculpés, les parents des accusés seront autorisés à prendre place dans la salle des délibérations.

On se souvient que les émeutes de juin avaient été provoquées par la marche des métallurgistes des établissements Zispo.

Les manifestants protestaient contre le bas niveau de vie, contre les prix trop élevés, contre la réduction des salaires et contre un impôt illégal que le gouvernement a aboli depuis lors, non sans avoir remboursé environ $1,600,000 à ceux des contribuables qui l'avaient acquitté.

L'émeute

Ce qui devait être une marche ordonnée avait dégénéré en émeute: les édifices publics ont été mis à sac; les prisonniers ont été relâchés; les émeutiers ont saisi des armes dans les arsenaux, les places fortes ont été investies.

On se souvient aussi que le gouvernement de Varsovie a dépêché des chars d'assaut sur les lieux et que 53 personnes ont perdu la vie dans les combats de rues. Au total, 581 personnes ont été arrêtées à la suite des incidents. De ce nombre, 196 ont été libérées après un premier interrogatoire.

Les autorités ont souligné que seules comparaîtront au cours du procès les personnes accusées de meurtre, de voies de fait sur des militaires, d'attaques contre les institutions publiques, de vol d'armes, d'effraction dans des établissements publics ou privés, de pillage.

Au cours du premier procès, trois hommes doivent répondre du meurtre d'un caporal, meurtre que l'avocat général a qualifié de "bestial".

Les autres procès seront réservés aux personnes accusées de crimes moins graves.

Mais, à maintes reprises déjà, le gouvernement a fait savoir que les manifestants du 28 juin avaient "des griefs légitimes".

Que penser de l'élection 1956 maintenant qu'elle est terminée?

Les passions politiques soulevées par la campagne électorale de mai et juin 1956 se sont apaisées. On peut maintenant étudier froidement les gestes posés par les politicns, les attitudes qu'ils ont prises pour préparer l'élection du 20 juin.

Sous quel jour nous apparaissent ces gestes et attitudes trois mois après?

On pourra en juger en lisant les articles que le Devoir publiera à compter de lundi prochain sur les événements du 20 juin et des semaines précédentes. Pierre Laporte a fait enquête; il signera les articles.

Retenez votre copie du journal dès maintenant. Faites-le savoir autour de vous. Abonnez-vous sans délai.

Chronique judiciaire

Lalonde trouvé coupable d'homicide involontaire — Sentence le 5 octobre

par Yves LAPIERRE

Un jury des Assises a rendu hier un verdict d'homicide involontaire contre Henri Lalonde, qui venait de subir son procès pour meurtre. Les jurés ont délibéré pendant 23 minutes, après avoir entendu la plaidoirie de Me Raphaël Beaudette, C.R., procureur senior de la Couronne, et les remarques du président du tribunal, l'hon. juge Wilfrid Lazure, qui leur a expliqué le droit qui s'applique au cas qui leur a été soumis et a fait un résumé des faits de la cause.

L'avocat de la défense, Me Raymond Daoust, qui était assisté de Me Gilles Duguay, a présenté l'argumentation de la défense mardi après-midi. Me Daoust avait demandé aux jurés de rendre un verdict d'homicide involontaire, puisqu'il a été mis en preuve que c'est bien Lalonde qui a tiré sur son beau-père, M. Laurent Roy, dit Portelance ; Me Daoust avait d'ailleurs fait valoir qu'il ne peut s'agir d'un meurtre, car il a été prouvé que Lalonde a tiré sans intention de tuer, alors qu'il se trouvait dans un état d'inconscience dû à la boisson.

Les jurés se sont rendus à la demande du procureur de la défense en déclarant qu'il ne s'agit pas d'un meurtre, ce dont Lalonde était accusé, mais bien d'un homicide involontaire.

Assermentés de nouveau, les jurés, sans se retirer, ont déclaré rendre le même verdict dans le cas de la mort de Mme Roy, épouse de la première victime de ce drame. Les faits de cette seconde cause sont les mêmes et se sont produits dans le même laps de temps. Ce verdict a été rendu avec le consentement des parties en cause.

Sentence le 5 octobre

Le président du tribunal a ensuite remis le prononcé de sa sentence au 5 octobre.

Lorsque Lalonde a été ramené à la barre des accusés, il pleurait à chaudes larmes et froissait nerveusement son mouchoir entre ses mains. Il paraissait tout petit entre les deux géants de policiers qui l'encadraient. . . encore plus petit par le fait qu'il se tenait courbé, le cou rentré entre les épaules. . .

Le fait de connaître la décision du jury a semblé le calmer quelque peu, l'angoisse de l'inconnu disparaissant. Puis il a repris le chemin de la prison, en attendant de connaître sa sentence.

Inconscience rapide

Dans la plaidoirie qu'il a faite devant les jurés, hier matin, à l'ouverture de l'audience, Me Beaudette a fait remarquer aux jurés la rapidité avec laquelle Lalonde est devenu inconscient de ses actes, avant d'entrer chez les Roy, et il leur a demandé de rendre un verdict de meurtre. Dans le résumé qu'il a fait de la preuve, le président du tribunal a notamment fait remarquer aux jurés les faits qui ont précédé immédiatement le crime, le fait que Lalonde ne se soit pas caché pour acheter sa carabine et pour se rendre à la maison en la portant à la main.

Après avoir analysé la preuve et tiré les conclusions, les jurés ont rendu le verdict que l'on sait.

Félicitations aux policiers

Lorsque le verdict fut connu, Me Beaudette se leva pour faire remarquer que les policiers de Lachine avaient très bien conduit l'enquête, objectivement et sans zèle excessif, et les remercia. Le juge Lazure fit siennes les paroles du procureur de la Couronne, de même que Me Daoust; tous adressèrent des félicitations au lieutenant - détective Lambert Charron, de la police de Lachine, et à ceux qui l'ont aidé dans son travail.

St-Georges et ses hommes envoyés à l'examen volontaire

Albert St-Georges, 27 ans, 3666 rue Adam, qui est accusé d'avoir volé un camion et les marchandises qu'il contenait, d'une valeur total de $23,200., a été envoyé hier après-midi à son examen volontaire par le juge Redmond Roche. Trois autres prévenus, impliqués dans la même affaire, ont aussi été envoyés à l'examen volontaire. Il s'agit de James Coe, 22 ans, 7361 boul. Pie IX, qui est accusé de recel des marchandises, de René Lauzière, 20 ans, 2166 rue Panet, et de Henri Aubry, 22 ans, 2314 rue Dorion, qui sont tous deux accusés du vol du camion.

C'est Me Antonio Lamer qui occupe en défense; Me Louis-Philippe Mercure représente la police municipale dans cette affaire.

St-Georges a été arrêté le 7 juillet dans un "Casse-Croûte" (Snack Bar); le vol du camion et des marchandises a été commis le 6 juillet. Quelque temps auparavant, il avait demandé à une serveuse du restaurant, Mme Cécile Armstrong, s'il pouvait déposer des boîtes dans le hangar situé à l'arrière du restaurant.

Mme Armstrong a raconté, au cours de son témoignage, qu'elle n'a pas revu St-Georges, qu'elle connaît bien comme client, après cette demande. Comme elle le fait d'ordinaire, elle est allée ouvrir la porte arrière du restaurant, une quinzaine de minutes après la visite de St-Georges . . . pour faire sortir le chat. Puis elle a repris son travail. Peu de temps avant l'arrivée des détectives, elle est allée refermer cette porte. Ceci se passait dans la matinée. Vers 9 heures, soit assez longtemps après avoir vu l'accusé, la serveuse est allée refermer la porte.

St-Georges fit son entrée de nouveau dans le restaurant quelque temps plus tard et fut alors appréhendé. En allant refermer la porte arrière du restaurant, Mme Armstrong n'avait rien vu d'anormal dans le hangar. Après l'arrivée des policiers, elle constata la présence de boîtes de cigarettes. Toutefois, toujours au moment où elle a refermé la porte, elle vit trois individus dans la cour, près d'un camion, qu'elle identifia comme étant les trois autres accusés.

Appelé à témoigner, le lieutenant-détective Goulet déclara qu'avec son compagnon, le sergent-détective Brunet, il a constaté la présence de 25 caisses contenant les marchandises volées, dans le hangar du "Casse-Croûte" et ce, avant que Saint-Georges y revienne.

Après les témoignages, Me Lamer déclara que, contre St-Georges, il n'y a rien qui prouve qu'il a manipulé les boîtes trouvées dans le hangar du restaurant et qu'il a pris part au vol. Le juge, toutefois, déclara qu'il en avait suffisamment pour envoyer le prévenu à son examen volontaire. Pour les fins de l'enquête préliminaire seulement, Me Lamer consentit à ce que la preuve présentée contre St-Georges soit versée au dossier des trois autres prévenus, qui subiront eux aussi leur examen volontaire le 3 octobre. Tous ont repris leur liberté sous le même cautionnement qu'ils ont déjà fourni.

M. J.-H. Lussier décédé à 71 ans

Monsieur Joseph-Henri Lussier, gérant général adjoint de La Prévoyance Compagnie d'Assurances, est décédé subitement à son domicile, 772, Avenue Pratt, Outremont, mercredi matin, à l'âge de 71 ans.

Monsieur Lussier était bien connu dans les milieux d'assurance de la métropole et du Canada, ayant été à l'emploi de la Prévoyance pendant plus de 46 ans. Entré au service de cette compagnie le 10 février 1910, M. Lussier en fut secrétaire pendant la plus grande partie de sa carrière, soit de 1927 à 1954, alors qu'il avait été promu gérant adjoint.

M. JOSEPH-HENRI LUSSIER

Il était aussi secrétaire des Syndics de la paroisse St-Germain d'Outremont.

Il laisse son épouse née Martin (Lousia), quatre fils et six filles; Mme P. E. Talbot (Yvette), M. Jean Lussier, C. A., Mme Maurice Lessard (Laurette), Mme Charles Viau (Madeleine), Mlles Claire et Pauline Lussier, MM. André Lussier, C.A., Paul Lussier, T.D., et Pierre Lussier, ainsi que Mme William Ryan (Denise); ses frères: Mesdames Jean Lussier (Jeanne Tremblay) André Lussier (Yvette Forest), Paul Lussier (Gemma Gagner) et Pierre Lussier (Claire Saucier); ses frères: M. l'abbé Donat Lussier, aumônier au Foyer Rousselot, M. Emile Lussier, ancien secrétaire de la Compagnie d'assurance du Canada et maintenant retiré, et M. Euclide Lussier, de Ste-Thècle, ainsi que sa soeur, Mme Eugène Roch (Béatrice).

La dépouille mortelle est exposée aux salons J. R. Deslauriers, 5650, chemin de la Côte des Neiges. Les funérailles auront lieu en l'église St-Germain d'Outremont.

Rien ne lui sert d'en avoir deux . . .

Jeannette Perron, 33 ans, n'a pas eu le temps de jouir bien longtemps de la liberté que son avocat, Me Jean Allaire, lui a fait avoir, puisque immédiatement après avoir obtenu du juge Redmond Roche deux cautionnements de $950., pour reprendre sa liberté d'ici son procès sous deux accusations de recel, elle a comparu devant le juge Legrand sous une autre accusation de recel. Dans le premier cas, il s'agit de 180 chapeaux et de divers autres articles; dans le second, il s'agit d'un dactylographe. Au moment de sa comparution devant le juge Legrand, ce dernier a décidé que, comme l'accusée a une autre cause pendante devant la Cour, elle ne doit pas bénéficier d'un cautionnement. Les deux premiers devenaient donc inutiles.

Un congrès des nettoyeurs à Montréal

En adressant une pressante invitation à tous les nettoyeurs de la province, à l'occasion du premier congrès organisé par l'Association patronale des Nettoyeurs, M. Alcide Hébert, président provincial et M. Maxime Mireault, président de la section de Montréal, insistent fortement sur l'intérêt exceptionnel qu'offriront ces assises pour tous les nettoyeurs du Québec et leurs épouses. Ils précisent que le Comité du Congrès a su allier très heureusement l'utile à l'agréable, de manière à rendre ces journées à la fois très profitables et reposantes.

Réception par la Cité

La première manifestation du congrès se déroulera à l'Hôtel de Ville de Montréal, à 6 h., vendredi soir le 28, alors que la Cité de Montréal offrira une réception aux congressistes. En l'absence de S.H. le maire Drapeau, la bienvenue sera souhaitée par le promaire, M. Gérard Niding.

Les conférenciers

Outre le discours d'ouverture du congrès par M. Alcide Hébert; le discours de M. Maxime Mireault, président de la section de Montréal et celui du lieutenant-colonel Hervé Baribeau, président général de l'A.P.I., les congressistes auront l'avantage d'entendre des spécialistes qui exposeront quelques-unes des questions qui intéressent le plus vitalement les nettoyeurs. Voici les sujets traités et le nom des conférenciers :

M. Lucien Tremblay, M.P.P., président de l'Association des Maîtres électriciens, parlera de l'organisation professionnelle des nettoyeurs.

M. Guy Minville, de la Eaton Chemical, insistera sur l'importance du service au public.

M. Lucien Bélanger, ingénieur professionnel, exposera comment organiser la production et les ventes pour faire un succès.

M. Jean-S. Girard parlera du travail du Canadian Research Institute.

M. Laurence Daignault, ingénieur professionnel, dira comment administrer une entreprise de nettoyage pour qu'elle rapporte des profits suffisants.

M. Jean Champoux expliquera le problème de l'assurance et dira comment le régler.

M. J.-G. Lamontagne commentera le thème du congrès : "Pour le progrès des nettoyeurs".

Pour les dames

Les dames seront sûrement enchantées de la réception que leur offrira la maison Dupuis Frères le samedi 29 septembre.

Bienvenue à tous

Tous les nettoyeurs et leurs épouses seront les très bienvenus au congrès. On s'inscrit au secrétariat de l'Association patronale des Nettoyeurs, 5875, Papineau, Montréal, ou à l'Hôtel Windsor à compter de 4 heures, le vendredi 28 septembre.

L'Association patronale des Nettoyeurs

Cette association a été fondée il y a deux ans. Elle couvre déjà plusieurs régions de la province. Le président provincial est M. Alcide Hébert, de St-Hyacinthe et le secrétaire, M. J.-G. Lamontagne. Cette association est affiliée à l'Association professionnelle des Industriels qui lui offre toutes les spécialités de son secrétariat général.

AVIS DE DECES

DANSEREAU — A Montréal, le 26 septembre 1956, à l'âge de 61 ans, est décédé, M. Clovis Dansereau, époux de Lorette Piché, demeurant à 2650 Jeanne d'Arc. Les funérailles auront lieu samedi, le 29 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Mortuaires Maurice Verville Enrg., No 4201 rue Hochelaga, à 9h.45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Lasalle où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Verchères, lieu de sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

à la fois très profitables et reposantes.

CITÉ DE MONTRÉAL

RETOUR A L'HEURE NORMALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à une résolution du Conseil municipal en date du 19 mars 1956, le retour à l'heure normale dans la ville de Montréal doit s'effectuer le DIMANCHE 30 SEPTEMBRE 1956 à MINUIT ET UNE MINUTE (soit dans la nuit entre le samedi et le dimanche).

Les citoyens sont en conséquence priés de retarder leurs horloges d'une heure aux date et heure ci-dessus mentionnées.

Le Greffier de la Cité :
Charles-Edouard LONGPRE.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 24 septembre 1956.

POURQUOI les maladies nerveuses D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Angoisse, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Mésadaptation sociale et professionnelle.

— LISEZ — les ouvrages suivants

1—La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages $2.50
2—La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages $2.50
3—La Névrose: rempart de la maladie, 280 pages $2.50
4—Névrose, Conscience, Religion 278 pages $2.50
5—Névrose et Obsessions, 289 pages $2.50
6—Fautes à éviter en Education 175 pages $1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes $12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcil, N.D.G. Montréal HU. 8-4312

CALVERT HOUSE
Whisky Canadien
digne de l'hospitalité canadienne

Vente Spéciale de Conifères ou Résineux

En vigueur jusqu'au 10 oct.

20% d'escompte d'après les prix de notre catalogue 1956-57, sur tous les conifères que nous offrons. (voir page 61)

Magasin et pépinière ouverts de 8 hres a.m. à 6 p.m., du lundi au vendredi, jusqu'à 5 p.m le samedi.

Visitez notre PALAIS DU JARDIN et choisissez en même temps vos oignons à fleurs favoris pour floraison au printemps, semence de gazon, mousse de tourbe, fertilisants, etc.

Livraison GRATUITE dans Montréal et la banlieue.

Epinettes — Junipers éventail — Cèdres boule — Junipers dressés — Cèdres pyramidal — Pins Sylvestris et noirs — Pins de montagne

W.H.PERRON & CIE LIMITÉE
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q., (Montréal 9) TÉL. MU. 1-1611

66

Chez Pierre depuis 20 ans
on mange de la cuisine simple mais de bon goût
Chez Pierre la qualité est là
Chez Pierre véritable cuisine bourgeoise
Chez Pierre ouvert de midi à 11.30 tous les jours excepté le dimanche
Licence complète
1263, rue Labelle
PL. 1590

Les malades mentaux peuvent guérir

Un sur 12 des enfants nés au pays cette année sera hospitalisé pour troubles mentaux au cours de sa vie . . . et seulement la moitié d'entre eux en sortiront guéris. Pourtant, aucune autre affection n'offre de plus grandes possibilités de guérison que les maladies mentales.

SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous révèle comment, s'ils étaient activement traités, des milliers de malheureux végétant au fond des asiles pourraient reprendre une existence utile. Achetez votre SÉLECTION d'octobre aujourd'hui: 30 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

allez en EUROPE à bord d'un "EMPRESS" BLANC

PAR LA "ROUTE PITTORESQUE" DU ST-LAURENT

Prenez la "route pittoresque" pour vous rendre en Europe, à bord d'un somptueux "Empress" blanc du Pacifique Canadien. Confort maximum et divertissements variés, ainsi que 1,000 milles de navigation au milieu des panoramas magnifiques du fleuve St-Laurent. Prix spéciaux d'économie actuellement en vigueur: première classe à compter de $230; classe touriste à compter de $157 suivant le navire et la date du voyage.

Départs durant la période moins active
De MONTRÉAL à LIVERPOOL

2 oct. Empress of France
9 oct. Empress of Scotland
16 oct. Empress of Britain
23 oct. Empress of France
30 oct. Empress of Scotland
6 nov. Empress of Britain
13 nov. Empress of France
20 nov. Empress of Scotland
27 nov. Empress of Britain

DÉPARTS POUR NOËL
De Saint-Jean, N.-B., à Liverpool
4 déc. Empress of France
18 déc. Empress of Britain

Renseignements et réservations à tout bureau du Pacifique Canadien, de votre agent de voyages ou de:
N. L. WISEMAN ou R. HÉBERT
Agents généraux, Services Maritimes, 201 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1
Tél.: PL. 2211

Pacifique Canadien

Une compagnie d'assurance-vie canadienne vous offre UNE CHANCE de vous faire UN BEL AVENIR

Nous vous paierons un SALAIRE et une COMMISSION, et la formation qui vous sera donnée vous permettra d'atteindre une situation de $6,000 à $10,000 par an. Avant de vous employer, vos chances de succès seront déterminées avec précision, grâce à une technique scientifique. Prenez une heure de votre temps afin de vous rendre compte si vous avez les aptitudes nécessaires pour parvenir à une carrière intéressante, au lieu de vous consacrer à un travail de routine. Les candidats (particulièrement les hommes mariés), qui sont sociables et qui aiment prendre part à diverses organisations de leur entourage, passent habituellement ce test avec un grand succès.

Téléphonez à HA. 9275 pour prendre rendez-vous à la date qui vous conviendra. Vous pourrez ainsi passer le test qui vous renseignera sur vos aptitudes.

La voici bientôt! Lundi et Mardi!
La Grande Offre d'un Océan à l'autre

VENTE TRANS-CANADA EATON

Mettant en vedette presque 400 spéciaux !

COMMANDES PRÉLIMINAIRES ACCEPTÉES MAINTENANT
SIGNALEZ PL 9211
Demandez le Service des Commandes
Clients de la banlieue, utilisez les lignes directes EATON, EATON assume vos frais d'appel.

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI 27 SEPTEMBRE 1956

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations

Les pressions économiques forceront l'Egypte à céder, déclare M. Dulles

WASHINGTON (PA) — Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a déclaré mercredi que les pressions économiques croissantes obligeront l'Egypte à accepter un "réglement raisonnable" de la dispute au sujet du canal de Suez.

Il a déclaré à une conférence de presse que les pays occidentaux n'ont aucun plan de "'guerre économique" contre l'Egypte.

Mais il a déclaré que des pressions économiques, comme la perte de marchés, de touristes et de placements particuliers, ont déja commencé à se faire sentir.

M. Dulles a parlé quelques heures avant que le Conseil de sécurité entreprenne l'etude de la dispute, vieille de deux mois.

Repoussant de nouveau toute idée d'attaque militaire, M. Dulles a demandé aux pays occidentaux d'être "patients" dans la préparation d'un réglement pacifique.

"Il y a une bonne chance que l'Egypte en viendra d'elle-même à reconnaître l'importance de travailler de concert avec les pays qui utilisent la voie navigable."

Dans des mots apparemment destinés au président Nasser de l'Egypte, M. Dulles a carrément déclaré: "Je ne vois pas comment l'Egypte peut obtenir du succès si elle continue à suivre la voie dans laquelle elle s'est engagée."

La sinistre prévision, dit-il, c'est que l'Egypte y perdra beaucoup dans son développement économique et dans ses relations amicales avec d'autres gouvernements "Y compris d'autres pays arabes."

"Aucun pays ne peut vivre heureux sans accepter les obligations de l'interdépendance. Lorsque la conduite d'un pays en menace d'autres il ne peut en résulter que des conséquences inévitables."

M. Dulles a réaffirmé qu'il prendra bientôt les moyens d'obliger les navires américains à ne plus payer directement au gouvernement égyptien leurs droits de péage sur le canal.

Londres et Paris agiront conjointement

PARIS (Reuters) — La Grande-Bretagne et la France ont solennellement réaffirmé mercredi soir leur détermination d'agir conjointement en ce qui concerne la crise de Suez, a annoncé le ministre français des Affaires extérieures, M. Christian Pineau, après une réunion de deux heures et demi entre les chefs des deux pays.

Le premier ministre Guy Mollet a déclaré que les pourparlers se déroulent dans l'atmosphère "la plus amicale".

M. Pineau a dit que les entretiens de mercredi ont porté sur tous les aspects de la crise de Suez.

Le premier ministre Eden et le secrétaire au Foreign Office, M. Selwyn Lloyd sont arrivés à Paris. Moins d'une heure plus tard ils ont entrepris une série d'entretiens secrets avec le premier ministre Guy Mollet et le ministre des Affaires étrangères, M. Christian Pineau.

Contrairement aux deux conférences précédentes qui se sont déroulées à Londres, celle-ci concerne strictement les Français et les Britanniques. Les Etats-Unis et les autres pays qui ont assisté aux conférences londoniennes n'obtiendront de renseignements que ceux qui transpireront des pourparlers.

Les pourparlers à la résidence de M. Mollet ont débuté comme le Conseil de sécurité, à New York, étudiait pour la première fois la crise causée par la nationalisation du canal, par l'Egypte, le 26 juillet dernier.

M. Eden a déclaré aux journalistes qu'il croit que les pourparlers porteront des fruits. M. Eden a déclaré aux journalistes à son arrivée:

"Le sujet important de nos entretiens sera Suez. Je suis certain qu'ils seront fructueux. C'est pourquoi nous accueillons l'opportunité de pourparlers directs entre nos deux gouvernements.

Les entretiens anglo-français porteront aussi sur l'Afrique du Nord et autres supets moyen-orientaux, l'OTAN et l'OTSEA.

Les autorités britanniques et françaises ont laissé entendre qu'elles étaient impatientes au sujet de l'attitude des Etats-Unis en ce qui concerne Suez, attitude qui semble moins ferme que celle de la Grande-Bretagne et de la France.

Les autorités attribuent aux prochaines élections américaines la position adoptée par les Etats-Unis.

Débat accepté à l'unanimité à l'O. N. U.

NATIONS UNIES (PA) — Le Conseil de sécurité a approuvé mercredi la tenue d'un débat, à partir de la semaine prochaine, sur la crise de Suez, dans une tentative désespérée d'y trouver une solution pacifique.

Le Conseil a unanimement inscrit à son ordre du jour une proposition anglo-française pour la tenue d'un tel débat.

Puis le conseil a décidé par un vote de 7 contre 0, de placer à son ordre du jour la contre-plainte égyptienne selon laquelle les actes de la Grande-Bretagne et de la France contre l'Egypte violent la charte de l'ONU et menacent la paix internationale.

La Grande-Bretagne, la France, l'Australie et la Belgique se sont abstenues sur ce sujet.

Les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Egypte et de la Yougoslavie se préparent à venir ici participer au débat. Ce sera la première fois que des représentants occupant de tels postes participeront à un débat au Conseil de sécurité depuis que le secrétaire d'Etat américain, M. James Byrnes, a porté la parole en 1946, lors du débat sur un appel iranien contre la présence de troupes soviétiques dans la province iranienne de l'Azerbaïdjan.

"La famille du Frère André, une école de sainteté"

"La famille du Frère André est une école de sainteté". C'est autour de ce thème développé par le R. P. Paul-Eugène Charbonneau, c.s.c., vice-postulateur de la cause de béatification du Frère André, que s'est déroulée, à St-Grégoire d'Iberville, la grande manifestation religieuse organisée chaque année par l'Oratoire St-Joseph au village natal de son fondateur.

Plus de six mille personnes venues de tous les centres de la région d'Iberville et de la métropole ont participé à cette manifestation, présidée par Mgr Valmore Lajoie, c.s.c., V.F., curé de la paroisse St-Athanase, qui célébra la messe en plein air, par permission spéciale de Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe, au pied de la grande croix de granit érigée par la Société St-Jean-Baptiste de St-Grégoire sur l'emplacement même de la maison natale du Frère André.

Durant la cérémonie, de nombreux prêtres entendirent les confessions et distribuèrent la sainte communion parmi l'assistance.

Le R. P. Roland Gauthier, c.s.c., supérieur de l'Oratoire, avait souhaité la bienvenue aux amis du Frère André. Au cours de la période de prières pour obtenir la béatification du Frère André, le R. P. Charbonneau présenta la famille du religieux en modèle à nos familles chrétiennes, précisant que "la famille du Frère André avait été une véritable école de sainteté dont on peut facilement s'inspirer pour découvrir et pratiquer les nombreuses vertus permettant d'orienter un foyer chrétien en ce sens."

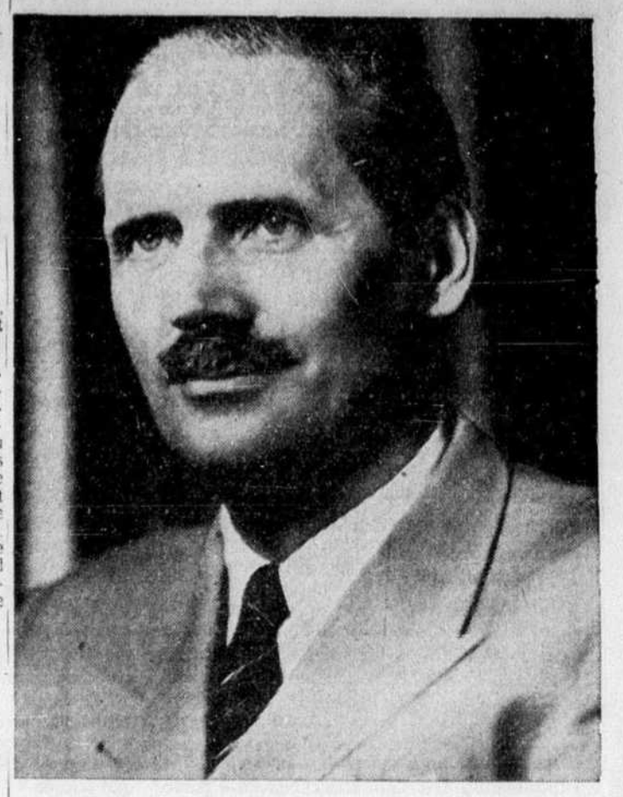

Chevalier, M. Henri Moquette, président de la Banque Mercantile du Canada, à qui la Société du Bon Parler Français a conféré, hier après-midi, le titre de Chevalier de l'ordre académique "Honneur et Mérite". C'est le premie rprésident de banque à recevoir ce titre.

"Le bilinguisme, l'expression de deux cultures" M. Moquette

La Société du bon parler français compte un dignitaire de plus dans ses rangs. Hier après-midi, au cours d'une cérémonie empreinte de dignité, elle a remis la médaille et le diplôme académique "honneur et mérite" à M. Henri E. Moquette, président de la Banque mercantile du Canada, institution bancaire établie depuis quelques années seulement au Canada et qui a su dès le début s'adapter au caractère bilingue de notre pays.

C'est le présisent de la Société du bon parler français, Me Paul Massé, qui a épinglé la décoration au veston du nouveau dignitaire. Il lui a également remis le diplôme d'honneur qui fait foi de son titre.

Le président de la banque a déclaré qu'il a toujours eu un "penchant naturel pour tout ce qui est d'origine française". "Votre langue, dit-il, m'intéresse depuis ma tendre enfance, et l'effort qu'il m'a fallu faire pour acquérir ce que j'en sais m'a toujours été très agréable. En effet cela m'a apporté un enrichissement personnel en puisant à une source séculaire d'expression universelle qu'on admire partout dans le monde et qui ne semble pas près de se tarir."

Les deux langues

Le nouveau dignitaire a déclaré qu'li se rangera "toujours du côté de ceux qui prônent l'usage des deux langues officielles qui sont l'expression même de deux grandes cultures."

M. Moquette a rendu hommage à la Société du bon parler français, qui se dévoue "sans compter pour assurer le succès d'un mouvement dont l'idéal est d'assurer la permanence de la culture française en Amérique du nord."

Un vin d'honneur, auquel assistaient une cinquantaine de personnes, a terminé la réunion.

Demande de parcomètres r. Ste-Catherine

Un groupe d'environ 125 marchands de la rue Ste-Catherine, entre les rues Guy et Université, a fait parvenir aux autorités municipales, par le truchement du conseiller John H. Sullivan, une pétition pour l'installation de parcomètres dans ce secteur commercial de la rue Ste-Catherine.

La pétition adressée au président de l'Exécutif, M. Pierre DesMarais, a été présentée au directeur des Services M. Lucien Hétu. Chaque établissement commercial demande qu'une douzaine de parcomètres soient installés devant chacun des établissements pour permettre aux clients qui veulent magasiner dans ce secteur de pouvoir stationner leurs voitures.

La C. T. C. C. dénonce:

L'abus de la propagande politique à la radio TV

Le Congrès de la CTCC a réclamé hier de la Société Radio-Canada un contrôle plus rigide sur les émissions politiques de radio et de télévision. Le Congrès s'est dit d'avis que la dernière campagne électorale avait donné lieu à un abus inconsidéré de la radio et surtout de la télévision pour fins de propagande politique.

La CTCC considère que les groupements politiques dont la caisse électorale était la plus forte ont pour ainsi dire accaparé les ondes de la radio et de la télévision.

De plus, cette propagande partisane et presque toujours contradictoire a nui considérablement à la formation d'une opinion publique saine et a détruit, en quelques semaines des années de travail constructif et impartial en vue d'éclairer les citoyens de leurs devoirs et leurs obligations politiques.

En conséquence, le coût de ces émissions est extrêmement élevé et l'argent nécessaire pour réaliser ces émissions électorales incline à considérer encore davantage la politique comme une vaste entreprise publicitaire d'où sont exclues à peu près toutes préoccupations objectives.

La télévision, de plus, à cause de sa puissance même, assure à ceux qui peuvent l'utiliser moyennant argent une emprise à peu près irrésistible sur l'opinion publique. Et les téléspectateurs ne se sont pas procuré des appareils de télévisions dans le but de voir et d'écouter à répétition des programmes électoraux.

C'est à la suite de tous ces "considérants" que la CTCC a décidé de faire des démarches qui s'imposent auprès de Radio-Canada.

Contrôle des émissions

On a donc décidé de formuler une demande pour que la durée des émissions politiques soit de deux heures, par jour, à la radio et d'une heure, à la TV, depuis le jour de la dissolution du Parlement jusqu'au jour de votation.

Toute émission politique devrait être à titre gracieux et limitée à une heure par semaine, à la suite des élections. La répartition du temps devrait se faire à part égale parmi les partis politiques reconnus et toutes les émissions devraient être censurées par la Société.

La CTCC demandera aussi que la Société, en dehors des périodes électorales, en collaboration avec les organismes non politiques et sous sa propre responsabilité, présente au moins une fois la semaine un programme où seront discutées les questions politiques d'une façon objective et impartiale.

Autres résolutions

Dans une autres résolution, la CTCC a recommandé la hausse, par le Fédéral, des droits tarifaires et douaniers sur l'importation des marchandises à bon marché, plus spécialement les textiles et la chaussure.

L'importation de telles marchandises, ont déclaré les délégués, sont cause de chômage dans nos industries.

Les délégués ont recommandé aux membres de l'Exécutif de la CTCC "de se montrer plus prudents" dans leurs déclarations à la presse portant sur le projet d'affiliation ou de fusion avec le Congrès du Travail du Canada, fort de 1,000,000 de membres.

Les délégués ont adopté une résolution à l'effet que le mot "affiliation et non fusion" soit utilisé de façon à indiquer que la CTCC désire conserver son identité.

Le rideau de fer plutôt qu'une tente au Canada

HAMILTON (PC) — Une maison a été trouvée mercredi soir pour loger une famille d'origine tchèque qui avait déclaré qu'elle retournerait vivre derrière le Rideau de Fer plutôt que de continuer à demeurer sous une tente parce que "les propriétaires canadiens n'aiment pas les enfants."

M. et Mme Otto Cizek et leurs six enfants, dont les âges varient de deux à 10 ans, logeaient sous une tente de huit pieds carrés, près de la baie d'Hamilton.

La Société de l'aide à l'enfance et le département municipal du bien-être ont lancé un appel à l'aide.

M. E. W. Boden, de Dundas, a alors offert à M. Cisek de partager une partie de sa maison au prix qu'il pouvait payer. La famille vivait sous la tente depuis 14 jours. Cette offre de M. Boden est temporaire et les autorités sont à la recherche d'un logis pour la famille.

M. Gustave Thibon à l'Université

M. Gustave Thibon, auteur français bien connu, sera cette année l'un des conférenciers invités de l'Institut Scientifique franco-canadien. Sous les auspices de la Faculté des lettres, il donnera à l'Université de Montréal une série de cours publics dont le thème général sera: **L'homme dans la cité moderne.** Il abordera les sujets suivants:

La famille dans le monde moderne.
La communauté de destin, principe vital des sociétés.
Mythe et réalité du progrès
Civilisation technique et formation humaine.
L'avenir de la liberté
Conclusion: Où va la civilisation?

Ces **conférences, ouvertes au grand public,** auront lieu les **mardis et jeudis à 8 heures, à compter du 2 octobre** jusqu'au 1er novembre inclusivement.

M. Thibon a écrit entre autres les oeuvres suivantes: La science du caractère, L'Echelle de Jacob, Ce que Dieu a uni, Le pain de chaque jour, La crise moderne de l'amour.

Le public est invité. Service d'autobus.

Campagne de moralité

TOKYO (PA) — Le capitaine Thomas W. Wagner, commandant de la base aéro-navale d'Iwakuni dans le sud du Japon, a rapporté aujourd'hui l'entreprise d'une campagne pour empêcher les militaires américains de vivre en concubinage avec des Japonaises. D'autres bases militaires américaines ont annoncé après coup des mesures semblables.

Lourdes et Fatima devant l'O. N. U.

Le R. P. Jean Bousquet, O.P., vient de publier au Centre Marial Canadien un opuscule qui s'intitule "LOURDES ET FATIMA DEVANT L'O.N.U." et dont l'idée maîtresse tient dans ces quelques lignes de l'avant-propos: "Le mépris de Dieu et de son Eglise à l'époque des armes thermo-nucléaires constitue un danger effroyable. Il est temps que nous admettions en principe et en pratique l'essentielle vérité: Hors de l'Eglise, point de salut."

La brochure du Père Bousquet suggère un loyal examen de conscience. Elle rappelle opportunément trois vérités méconnues: 1—les événements miraculeux de Lourdes et de Fatima font éclater à la face des contemporains, avec une évidence formidable, l'authenticité et la divine autorité de l'Eglise catholique; 2—la mise au rancart du catholicisme par la société moderne constitue une apostasie massive qui attire de redoutables châtiments; 3—la pacification du monde par l'établissement d'institutions démocratiques qui ne respectent pas en tout point la morale évangélique est une colossale et dangereuse utopie.

Convocations

Section Notre-Dame du Perpétuel Secours, Première réunion, jeudi 27 septembre, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église Notre-Dame-du-Perpétuel Secours.

Section St-Thomas-Apôtre réunion pour établir le programme des activités de l'automne et activer le recrutement, jeudi 27 septembre, à 8 heures p.m., au sous-sol de l'église St-Thomas Apôtre, 8500, boul. St-Laurent.

Section Notre-Dame, réunion générale pour former le comité responsable du "Prêt d'Honneur" jeudi 27 septembre, à 8 heures 30 p.m., à la salle paroissiale Notre-Dame, 426, rue St-Sulpice.

Causerie sur un voyage épique en scooter

L'Union nationale française, 429 avenue Viger, présentera, ce soir à 8h.30 M. Michel Brunelat dans une causerie intitulée "Seul et en scooter à travers quatre continents". M. Brunelat parlera du voyage de trente-deux mille milles qu'il terminait récemment à Montréal, et au cours duquel il a parcouru, par routes et pistes 28 pays. La causerie sera agrémentée de projections en couleurs sur l'Autriche, la Yougoslavie, les Somalies, l'Ethiopie et le Kenya. Le conférencier est recommandé par l'Alliance française ainsi que par plusieurs consulats, universités et écoles. Pour tous renseignements, téléphoner à HA. 9404. Entrée libre.

AU CANADA FRANCAIS

Tous les problèmes de l'éducation se posent d'une façon aiguë

STE-ADELE (de notre envoyé spécial). — La conférence que prononçait, hier soir, M. H. Irénée Marrou, historien et professeur à l'Université de France, à l'ouverture de la troisième assemblée annuelle de l'Institut canadien des Affaires publiques, a soulevé un intéressant débat.

Comme on le sait, les assises de cet organisme se tiennent présentement à Ste-Adèle et un grand nombre de personnalités représentant toutes les classes de la société participent à cette importante réunion.

On trouvera en page 5 un résumé substantiel de la conférence de M. Marrou, conférence qu'il avait intitulée "Le dilemme de l'éducation contemporaine".

M. Pierre Dansereau, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal, et Mme Thérèse Gouin-Décarie, professeur agrégée à l'Institut de Psychologie de l'Université de Montréal, ont donné la réplique à M. Marrou.

M. Pierre Dansereau

M. Pierre Dansereau déclare que la conférence du savant professeur français soulève un grand nombre de problèmes qui se posent tous, d'une façon aiguë, au Canada français.

"Suivant l'ordre du texte de M. Marrou, dit-il, on pourrait les énumérer brièvement ainsi:

1)

1) **L'aristocratisme** de notre système d'enseignement a forgé des classes sociales, protégé des chasses gardées et créé des mythes qui ne sont pas près de se résoudre dans la société nouvelle qu'ils empêchent de s'épanouir.

2) La confiance implicite dans les **élites** et les **chefs** a eu comme résultat une assimilation par en haut qui a vidé les classes populaires.

3) Le niveau de la connaissance consciente et de **l'expérience profane** dans tous les milieux dépasse de beaucoup le niveau des connaissances **religieuses.** Ce désaccord est d'autant plus troublant qu'il n'a jamais été exprimé.

4) Le retard à prendre contact avec la **civilisation technique** et la méfiance à son égard n'ont pas eu comme unique résultat de préserver des valeurs perdues ailleurs et par d'autres, mais surtout de faire méconnaître le potentiel d'humanisme de ces connaissances quand elles sont harmonieusement intégrées dans une culture.

5) Si l'éducation est **subalternée à la culture,** les éducateurs ne sauraient être des exécuteurs de la volonté populaire en propageant les valeurs culturelles sans leur infuser des éléments expérimentaux ou empruntés à d'autres cultures

6) La **communion culturelle médiévale** dont on continue de rêver dans notre milieu était sans doute en grande partie imposée et non pas spontanée et elle trouve sor pire reflet dans un certain conformisme "classique". L'unanimité se maintient par l'expérience renouvelée, pas par le parasitisme sur une tradition empruntée.

7) **L'interprétation de l'héritage culturel** doit changer avec chaque génération: la courbe particulière du développement contemporain, l'aire de nos investigations, la nature des questions que nous nous posons nous rendent plus fraternelles les oeuvres d'un siècle, d'un génie, d'une époque qui se sont engagés dans les mêmes voies.

Ces deux derniers points surtout me semblent valoir quelques commentaires. Les affinités que nous croyons avoir avec le Moyen Age et avec le XVIIe siècle ne tiennent peut-être à rien d'essentiel. La satisfaction que nous semblons avoir tirée de notre théocratie ne s'est pas traduite par des oeuvres de théologie ou de mysticisme lyrique. Les clartés du XVIIe siècle, d'autre part, sont toutes concentrées sur une morale formaliste et sur des règles de vie plutôt que sur une philosophie ou une esthétique.

Au contraire nos oeuvres sont fortement empreintes d'un romantisme bourgeois né en Europe avec l'essor des classes moyennes du XIXe siècle. Une architecture de banlieue industrielle s'installe dans notre paysage rural, une poésie grandiloquente et une peinture de calendrier envahissent nos salons, une littérature d'eau-de-rose est à nos chevets, un théâtre de boulevard réunit notre plus belle société. Je sais bien que des courants intellectuels et esthétiques, depuis quelques années tendent à submerger cet héritage douteux. Il n'en reste pas moins que les productions et les consommations culturelles des bourgeois canadiens imbus des valeurs gréco-latines ne parlent guère en faveur de la continuation massive de ce curriculum dans notre système d'enseignement. Je ne propose pas l'abolition du cours classique dont la validité essentielle ne m'échappe pas. Mais je pense qu'il est grand temps de s'apercevoir qu'il s'est naguère proposé une tâche impossible et qu'au lieu de développer notre culture il l'a inhibée. Il doit y avoir des alternatives.

Mme Gouin-Décarie

Mme Gouin-Décarie déclare pour sa part que les Canadiens français sont beaucoup plus menacés par de fausses tentatives de démocratisation de l'enseignement que par l'isolement superbe des "mandarins" de la culture dont parle M. Marrou.

"Avant d'être aux prises avec le problème d'un humanisme de "caste", dit-elle (dans la mesure où ces mots tolèrent d'être accolés), n'avons nous pas à résoudre le problème d'une insuffisance alarmante de préoccupations humanistes? Et cette insuffisance n'est-elle pas due, non seulement à un culte de la technique par trop évident, mais aussi à un culte de l'éducation démocratisée en un sens particulier... d'une éducation **pour** tous et d'une éducation **par** tous?"

"Notre premier problème, ajoute-t-elle, est de recruter une élite intellectuelle. Ce recrutement devant être rendu possible, nécessairement, dans tous les milieux: agricole, bourgeois, ouvrier... etc. et chez la femme comme chez l'homme."

Ce soir, on étudiera "la démocratisation de l'enseignement et ses modalités". Le conférencier au programme est M. Arthur Tremblay, directeur adjoint de l'Ecole de Pédagogie de l'Université Laval. Le panel a été confié à M. Roger Duhamel et à Me Paul Gérin-Lajoie. M. Léon Lortie, directeur de l'Extension de l'enseignement à l'Université de Montréal, a présidé la première séance du congrès.

MESUREUR de BOIS DEMANDE

Marchand de bois en gros dont les cours sont situées à la Côte de Liesse près de Ville Mont-Royal, demande un mesureur de bois compétent. S'adresser chez Bock & Tétreau Ltée, voir R. De Montigny.

RE. 7-1151

POUR VOS CADEAUX DE MARIAGE
Cristal de France
Daum Baccarat Lalique
au Petit Versailles
LE CENTRE DU CRISTAL DE FRANCE
930 EST, STE-CATHERINE PL. 8219

PROPRIETE A VENDRE
Boulevard Décarie
(près Sherbrooke)
Excellente propriété, trois logements. A proximité du Centre Paroissial Notre-Dame-de-Grâce. Chauffage à l'huile. Plomberie, chauffage, électricité, galeries et toiture remis à neuf. Logement libre pour l'acheteur: 6 pièces dont 4 pièces fermées.
Revenu annuel: $3,960.00; dépenses: $800.00
PRIX: $32,000.00; Comptant $20,000.00
TEL: CR. 1-5941

BYRRH
vin APÉRITIF
au Quinquina
Servir très frais
EMBOUTEILLÉ EN FRANCE
En vente dans tous les magasins de la Q.L.C.—Numéro 99E.

c'est la meilleure!
Perrier
L'EAU PÉTILLANTE NATURELLE
A vos jus de fruits frais, ajoutez de l'eau Perrier, bien froide. Et voilà! vous avez une liqueur rafraîchissante, délicieuse et saine. Excellent avec votre cognac ou votre whisky.
"le champagne des eaux de table"
IMPORTÉ DE FRANCE

LISTE DE DISTRIBUTEURS PERRIER

A. L. Van Houtte & Fils
458 est, rue Ste-Catherine
Gérard Van Houtte
1030 ouest, ave Laurier
Dionne Limitée
1221 ouest, rue Ste-Catherine
Dionne Limitée
1115 blvd Décarie, V. St-Laurent
The Cheese Shoppe
2054 rue Union
Gordon & Sons
1208 ave Greene, Westmount
Clement's Food Market Inc.
4820 ouest, rue Sherbrooke, Westmount
Chad's Market
6139 ouest, rue Sherbrooke
Peter Devine
41 rue York, Ottawa
T. W. Collins
317 rue Wilbroad, Ottawa
A. L. Van Houtte & Fils
5252 ouest, rue Sherbrooke
A Dionne & Son Ltd.
1221 ouest, rue Ste-Catherine
Dionne Limitée
5005 blvd Décarie
Eaton's - Montréal, Rayon de l'épicerie
677 ouest, rue Ste-Catherine
National Food Shops
4865 ouest ,rue Sherbrooke Westmount
Davies Bros.
58 ave Westminster, Mtl-Ouest
Frontenac Food Market
7159 chemin de la Côte des Neiges
Calderone Co.
215 rue Bank, Ottawa
A. L. Raymond,
210 rue Champlain, Hull
P I F

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No. 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant : Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulation et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste : EDITION QUOTIDIENNE (un an) : Canada (sauf Montréal et la banlieue), $12.00; Montréal et banlieue $16.00; Etats-Unis et Commonwealth, $14.00; Union postale, $16.00. EDITION DU SAMEDI (un an) : Canada, $4.00; Etats-Unis et Union postale, $5.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.
Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes Ottawa.

Téléphone: BElair 3361★

LE DEVOIR, MONTREAL, JEUDI 27 SEPTEMBRE 1956

Pourquoi pas des sylviculteurs au lieu de bûcherons?

Une formule de colonisation qui pourrait se pratiquer sur de vastes territoires

Dimanche dernier, en pleine forêt ontarienne, il s'est déroulé une cérémonie qui met en valeur le mouvement de sylviculture commerciale lancé il y a trois ans. Le président de l'Association forestière du Canada, M. James Vance, est allé remettre un certificat d'établissement sylvicole à M. J.B. Matthews, directeur du service forestier de l'*Abitibi Power and Paper Company* qui vient d'établir une ferme d'expérimentation forestière au centre de ses vastes réserves de l'Ontario-nord. Le ministre ontarien des terres et forêts, M. Mapledoram, assistait à la cérémonie pour bien marquer tout l'intérêt que son gouvernement porte au mouvement.

A l'occasion de la cérémonie, on a signalé que le nombre des sylviculteurs dont l'établissement a été certifié par L'Association forestière s'élève à 350. Ils n'exploitent qu'une superficie totale de 365,000 acres de forêt. Le gérant de l'Association forestière, M. Van Camp, a fait observer que l'on pourrait recruter des milliers de cultivateurs ou de colons dont les lots englobent 23,000,000 d'acres de forêt et nombre d'entreprises industrielles dont les réserves s'élèvent à 40,000,000 d'acres.

Le mouvement, comme on le voit, n'en est encore qu'à ses débuts. Il y a cependant gros à parier que la plupart des établissements sylvicoles se trouvent en Ontario même si le premier certificat a été décerné en 1953 à un exploitant du comté d'Argenteuil.

●

Il y a déjà plusieurs années que le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes, M. Esdras Minville, a préconisé la colonisation forestière. Le rapport Tremblay qui finira sans doute par être publié consacre, on le sait, plusieurs chapitres à ce système d'exploitation de la plus abondante de toutes nos richesses naturelles — le bois. Si une bonne proportion de nos cultivateurs et colons vendent de fortes quantités de bois de pulpe, trop souvent à un prix dérisoire, ce n'est que par accident puisqu'ils ont obtenu leurs lots pour y pratiquer l'agriculture. Les concessions de lots dans les régions forestières impropres à l'agriculture, sous un régime qui donne naissance à de véritables exploitations sylvicoles, restent encore à venir.

Le gouvernement craint-il le mécontentement des grandes entreprises papetières qui se sont fait concéder la plus grande partie de notre domaine forestier? La résistance au morcellement des parties les plus accessibles de ces grandes réserves ne provoquerait pas autant de résistance qu'on pourrait le croire au premier abord. Nombre de grandes entreprises ne demanderaient pas mieux, paraît-il, que de s'en remettre aux exploitants indépendants pour lui fournir une proportion croissante du bois de pulpe dont elles ont besoin chaque année.

Elles estimeraient que le système comporterait pour elles deux grands avantages. D'abord, la main d'oeuvre serait assurée. Chaque exploitant se chargerait de préparer le bois qui constitue la récolte de son lot, tandis qu'il est des années où le recrutement des bûcherons est difficile. En second lieu, il est beaucoup plus facile d'établir le coût du bois lorsqu'on l'achète d'exploitants indépendants que lorsqu'il faut aménager à grands frais des routes ainsi que des chantiers où il faut assurer aux bûcherons un confort auquel on n'aurait même pas songé autrefois.

●

Les avantages de la sylviculture généralisée, de la colonie forestière, sont multiples. Du point de vue économique, il y a la conservation de la forêt par le reboisement et surtout l'exploitation méthodique qui assurerait la reproduction naturelle, conservation à laquelle on intéresserait directement des milliers et des milliers de nos gens.

Du point de vue social, il importerait grandement de remplacer les bûcherons qui remplissent actuellement nos chantiers par des sylviculteurs établis sur leur bien. On créerait ainsi toute une classe nouvelle de petits propriétaires dont le niveau de vie serait bien supérieur à celui des bûcherons. Ils pourraient d'ailleurs ajouter au revenu de leur exploitation forestière un supplément que leur procurerait une exploitation agricole réduite et adaptée au milieu.

La colonisation forestière permettrait d'occuper définitivement de vastes régions de notre province qui sont impropres à l'agriculture et qui se trouvent à isoler les régions habitées.

Pierre VIGEANT

Nul ne peut utiliser le canal sans en tenir les deux rives

par Edouard SABLIER

Tous droits réservés pour Le Devoir et Le Monde

De mesures en contre-mesures, de plans en projets, les gouvernements qui refusent de s'incliner devant le fait accompli de Suez ont décidé de créer une Association des usagers qui organiserait le trafic à travers le canal

Depuis le 26 juillet deux compagnies pouvaient se prévaloir de ces fonctions: l'une, la Compagnie universelle, créée par Ferdinand de Lesseps et ayant le droit international pour elle; l'autre, instituée par Nasser, bénéficiant de l'autorité de fait La France et la Grande-Bretagne envisagent en somme de créer une troisième compagnie.

Dès le départ les difficultés que rencontrera cette dernière s'imposent à l'esprit. On voit difficilement comment, sans accord avec les autorités qui détiennent effectivement le contrôle sur les deux rives du canal, il serait possible de naviguer à travers cette voie d'eau.

De l'examen des détails fournis par Sir Anthony Eden et par M. Guy Mollet il ressort que les deux gouvernements estiment pouvoir surmonter ces difficultés en fournissant des pilotes expérimentés aux convois des pays ayant adhéré à l'association envisagée. La convention de Constantinople accorde à chaque nation le droit de passer librement à travers le canal. Mais la réalisation pratique de ce droit pose des problèmes qui ne paraissent pas avoir reçu une solution par la création de l'Association des usagers.

En fait, les initiateurs du projet semblent être partis sur des données erronées. Tout se passe comme si, à leurs yeux, le canal de Suez était un bras de mer ordinaire et que la seule condition pour le transit soit un pilotage efficace. Il eût suffi dans cette hypothèse de posséder de bons navigants, connaissant bien la route à parcourir.

Or les pilotes ne sont que les exécutants — infiniment qualifiés — d'une immense opération technique exigeant un ensemble de mesures à prendre simultanément.

En admettant qu'on puisse embarquer des pilotes avant l'arrivée dans la zone du canal les points d'embarquement les plus proches, si l'on ne veut pas éloigner les navires de leur route habituelle, sont: Malte, en Méditerranée orientale; Aden, dans la mer Rouge. D'un de ces points à l'autre, la traversée durerait environ huit jours. Un seul navire immobiliserait donc un pilote pendant une semaine.

Mais, même en supposant cette question résolue, la nature même du canal poserait un problème autrement ardu. Il s'agit d'un chenal très étroit. Sauf en deux points, les navires ne peuvent se croiser. Pas plus qu'il ne peut être question de les faire transiter un par un.

Le transit exige donc la constitution de convois et aux deux extrémités toute une série d'opérations minutieuses pour réglementer le double mouvement. Les départs aux deux bouts doivent être simultanés, à cinq minutes près. Le cheminement s'effectue selon un graphique que doivent avoir sous les yeux les postes de signalisation sur les bords du canal. L'emploi de remorqueurs suppose des directives lancées à partir de la terre. La liaison des pilotes avec cette dernière doit être continue. Il importe d'autre part de tenir compte des courants, de la vitesse des navires. Parallèlement aux pilotes, dont le rôle est important, les commandants de port sont indispensables.

Jusqu'à présent ces derniers étaient des officiers de marine expérimentés — Français pour la plupart — et qui pendant des années ont organisé sans un accroc le mouvement d'horlogerie indispensable au bon fonctionnement du canal. Toute l'opération doit être montée en quelques heures au plus. Il arrive parfois qu'un navire se joigne au convoi, nord-sud ou sud-nord, sans même avoir prévenu suffisamment à l'avance.

C'est pourquoi le passage à travers le canal s'identifie plus avec le fonctionnement d'une ligne de chemin de fer qu'avec une navigation sur une artère fluviale. D'ailleurs lorsque en 1890, devant l'accroissement incessant du trafic, la direction du canal mit sur pied son organisation technique, cette dernière fut calquée sur celle des chemins de fer.

Imagine-t-on qu'on puisse faire fonctionner un trafic ferroviaire sans posséder le contrôle des aiguillages, des passages à niveau, des tableaux de synchronisation?

Des obstacles "naturels"

Sans compter que l'Egypte détient des moyens "naturels" de faire obstacle au passage sans même prendre des mesures d'interdiction. Le pont d'El-Kantara enjambe le canal. Son ouverture à certaines heures dépend des autorités locales. Ne peut-on imaginer d'autre part que des convois ne reconnaissant pas l'association des usagers cherchent de leur côté à franchir le canal? Qui, dans ces conditions, pourrait éviter l'engorgement définitif?

Enfin, à qui incombera-t-il de procéder aux opérations de drainage sans lesquelles le canal risquerait de se transformer de nouveau, comme à travers les siècles, en isthme ensablé?

Dans ces conditions, à quoi peut répondre le projet des chefs des gouvernements français et anglais? Si on en croit Le Caire, les deux puissances cherchaient à créer un motif d'intervention; mais, sans même interdire le transit, les autorités égyptiennes savent parfaitement que ce dernier ne peut être réalisé qu'en liaison avec l'administration qui contrôle les deux rives.

Le canal est-il "stérilisable"?

C'est, donc, plutôt, vers une "stérilisation" du canal que l'on s'oriente apparemment. Il s'agirait de priver le régime Nasser d'une grande partie de ses ressources financières. Or, les régimes autoritaires ont toujours su se passer d'argent, surtout en Proche-Orient, où le niveau de vie, toujours misérable, n'est guère affecté par l'état des finances publiques.

Il n'est d'ailleurs pas sûr que l'Egypte soit rapidement touchée par des sanctions économiques. En fait, Le Caire a perçu depuis le 26 juillet des sommes beaucoup plus importantes qu'avant la nationalisation. Jusqu'ici la Compagnie universelle du canal de Suez a reçu 52% environ des redevances payées par les navires en transit depuis la nationalisation. Le solde, exception faite de quelques comptes bloqués, a été versé à l'Egypte.

Est-on certain d'autre part que l'on puisse imposer de façon efficace le blocus du canal? Jusqu'ici, la Grèce, qui a refusé de participer à la conférence de Londres, les pays du "Panhonlib" (Panama, Honduras, Libéria), qui n'étaient point conviés, ne semblent pas décidés à dérouter leur trafic par Le Cap.

Il apparaît donc à première vue que l'adhésion à une "Association des usagers du canal de Suez" doive aboutir en fait à une renonciation à l'utilisation de cette voie maritime...

Automatisation

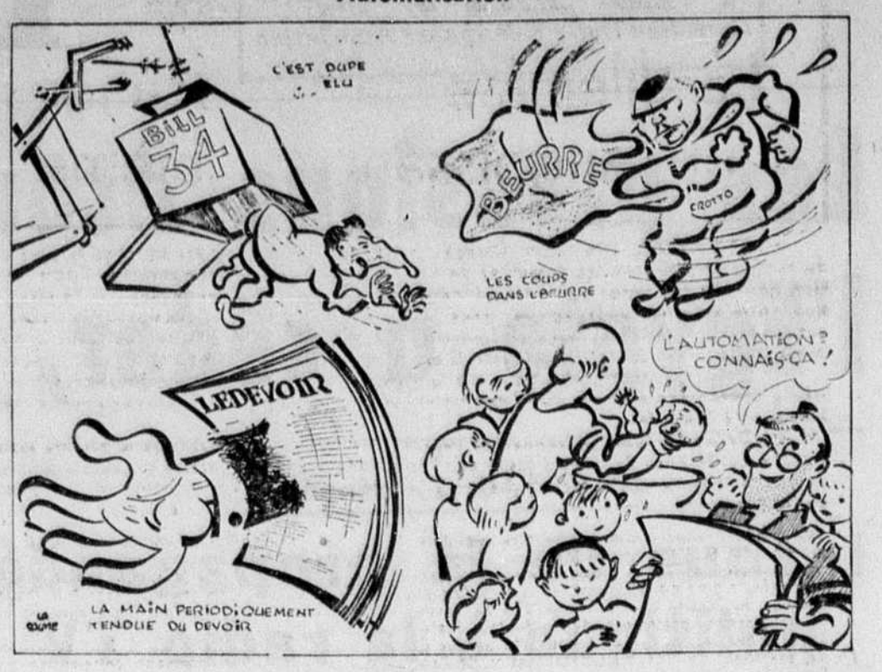

La question des excès d'autorité de la police italienne

par Jean D'HOSPITAL

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

ROME, 19 septembre. — Les milieux politiques italiens, déjà troublés et divisés par le problème de Suez et par le projet de la réunification des forces socialistes, ont été mis en émoi par la démission de M. Enrico De Nicola, qui faisait fonction de président de la Cour constitutionnelle créée à la fin de l'année dernière. La décision est d'une exceptionnelle gravité, et l'Etat risque d'en être secoué jusque dans ses fondations.

La version officielle du geste de M. De Nicola, président provisoire de la République au lendemain de la chute de la monarchie et l'un des juristes les plus réputés et les plus respectés de son pays, est qu'il entend manifester son amertume à la suite des critiques violentes dont font l'objet divers jugements rendus par la Cour. Ces attaques émanent des secteurs de droite, monarchistes et néo-fascistes. Le président a cru pourtant y discerner aussi l'influence d'une aile de la démocratie chrétienne. Ces critiques se sont exprimées soit par des campagnes dans des journaux, où chacun est libre de défendre ses opinions en prenant la responsabilité de ses écrits, soit par des affiches qui, elles, ne peuvent être apposées sur les murs des villes sans la permission ou du moins sans la bienveillante "inattention" des autorités.

La Cour exerçant son droit a déclaré illégitimes les lois et les règlements de police datant du fascisme. Voilà le fond de l'affaire. Elle a notamment estimé que la police abuse de sa puissance quand, sans autorisation de la magistrature, elle procède à des admonitions équivalant à une restriction de la liberté des citoyens et quand elle ordonne une interdiction de séjour par laquelle un quidam est renvoyé sans autre forme de procès du lieu qu'il a choisi comme résidence dans sa province natale. Un autre règlement est sur la sellette: celui qui permet aux autorités policières d'envoyer au *confino*, c'est-à-dire de reléguer dans quelque ville déshéritée comme au *tilain* vieux temps les gens suspects ou considérés dangereux pour la sécurité publique.

Il y a donc des défenseurs à Rome de ces abus de l'ancien régime. M. De Nicola n'admet pas qu'ils débattent sur la place publique du bien-fondé des jugements rendus par la Cour et qu'ils reprochent à celle-ci, comme ils le font *"de priver la police des moyens indispensables pour maintenir l'ordre et pour faire front à un éventuel péril communiste"*. Il n'accepte pas non plus — et la question est beaucoup plus importante — que ses jugements ne soient pas exécutés.

La Cour, qui se compose de quinze membres inamovibles, se prononce sur la légitimité des droits et règlements comme sur les conflits d'attribution entre les différents pouvoirs de l'Etat. Ses décisions sont sans appel. Elle a été instituée précisément pour dénoncer les excès d'autorité et pour imposer à tous le respect de la Constitution que l'Italie s'est donnée. Tant que cette Constitution ne sera pas révisée, la Cour l'interprète souverainement. Or plusieurs de ses sentences sont restées lettre morte. Il n'y a pas qu'un mouvement d'humeur de la part de M. De Nicola . . .

L'incident a pris de telles proportions que le conseil des ministres a ajouté à son ordre du jour *"l'examen de l'application abusive de certaines dispositions policières"*.

Le président du conseil, les présidents de la Chambre et du Sénat et la plupart des chefs de groupes des deux Assemblées s'emploient à obtenir de M. De Nicola qu'il reprenne sa démission — qu'il a adressée par lettre au président de la République. Le vieil homme d'Etat libéral — il a soixante-dix-neuf ans — n'y semble pas disposé. Il est certain, en tout cas, qu'il n'y consentira pas sans avoir obtenu de sérieuses satisfactions.

Indépendances en chaine:

Côte-de-l'Or et Togo

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

Avec une simultanéité qui n'a certes rien de fortuit, les deux principales puissances coloniales du monde s'apprêtent à porter sur les fonts baptismaux deux Etats nouveaux, nés de territoires administrés aujourd'hui encore par le Colonial Office, d'une part, et le ministère de la France d'outre-mer, d'autre part.

Quelques heures après avoir appris de Lomé que la future "République autonome du Togo" — vocable si neuf qu'il lui manque encore quelques bénédictions avant d'acquérir force légale — se choisissait certains attributs extérieurs de la souveraineté (drapeau, fête nationale, hymne), voici qu'on annonce l'accession de la Côte-de-l'Or à l'indépendance pour le 6 mars prochain sous le nom — historiquement indéfendable, soit dit en passant — de "Ghana".

Pour être liées l'une à l'autre, s'agissant de territoires voisins et situés tous les deux sur le golfe de Guinée, les deux démarches n'ont pas toutefois suivi depuis l'origine un cours parallèle : en fait, l'une détermina l'autre par un enchaînement aisément prévisible dès lors que l'indépendance promise à la Côte-de-l'Or conduisait à envisager le rattachement du minuscule Togo britannique à cette colonie. Si le vote populaire d'abord, les Nations unies ensuite, acceptent que l'actuel Togo sous tutelle française constitue la première "république autonome de l'Union française, l'histoire en fera remonter le processus à ce jour de 1949 où les autorités britanniques décidèrent d'octroyer à la plus évoluée et la plus riche de leurs possessions d'Afrique occidentale un gouvernement issu d'institutions démocratiques.

Les émeutes d'Accra

La Grande-Bretagne a depuis lors suivi avec rectitude la ligne de conduite fixée après les graves émeutes qui ensanglantèrent Accra en novembre 1947 et février-mars 1948 : cette ligne ne pouvait, ne devait, expressément conduire qu'à l'indépendance de la Côte-de-l'Or. Dès le premier coup de semonce, le Colonial Office avait ainsi décidé de céder au nationalisme africain, sa chance ayant été de voir ce nationalisme se personnifier dans un homme, le Dr Kwane Nkrumah.

Du moins ce fair-play aura-t-il produit le résultat escompté : à l'indépendance par le colonisateur lui-même, le "Ghana" de mars 1957 ne fera que changer de statut à l'intérieur du Commonwealth, transformation constitutionnelle qui se sera accomplie — et ce n'est pas là le moins remarquable — sans autre effusion de sang que les vingt-six morts de mars 1948.

Si rien ne vient de l'extérieur la contrecarrer, l'expérience engagée par la France dans la partie du Togo confiée à sa tutelle ne serait pas moins édifiante. Sans doute la ville de Lomé et les régions peuplées par la tribu Ewe ont-elles connu, voilà peu d'années, une très vive agitation dont rien ne garantit que les adversaires de l'Union française ne chercheront pas à la ranimer. Il n'empêche que ce n'est aucunement sous la pression de l'émeute ni même de revendications véhémentes que la France vient d'octroyer au Togo le statut qui lui permet d'avoir depuis quelques jours son premier gouvernement (dont les différences fondamentales avec celui d'Accra sont que le premier ministre est encore député au Parlement français et que deux Européens y siègent)

Le référendum du 28 octobre

Sans avoir rallié l'opposition qui boycotta les élections de 1955, ce statut est néanmoins mis en application dans une atmosphère d'allégresse. Les milieux officiels sont donc optimistes quant au choix qu'il est demandé au peuple de faire par référendum le 28 octobre entre le statut en question et le maintien du régime de tutelle. Ce dernier terme de l'alternative, tout en apparaissant moins séduisant, aurait l'avantage de laisser aux nationalistes hostiles à l'Union française (les Ewes essentiellement) la possibilité de reconstituer ultérieurement la factice unité togolaise créée par l'occupation allemande au début du siècle.

La parole reviendra en dernier lieu aux Nations unies, qui après avoir contrôlé le référendum de mai dernier au Togo britannique viennent de refuser de cautionner celui qu'organise la France. Sans doute celle-ci aurait-elle eu avantage à présenter sa requête plus tôt et en des termes plus clairs. Il semble que ses intentions, pour libérales qu'elles soient, apparaissent "suspectes aux nations non administrantes" de l'Organisation internationale.

On imagine difficilement toutefois l'O.N.U. se montrant plus "colonialiste" que la puissance coloniale et différant sciemment l'accession d'un territoire à son autonomie, surtout après avoir ratifié — comme le recommande le Conseil de tutelle — l'unification du Togo britannique à la Côte-de-l'Or, opération que beaucoup d'Africains, et beaucoup d'Ewes en particulier, dénoncent comme une concession criminelle au "colonialisme noir" de M. Kwane Nkrumah.

Blocs-Notes

L'inflation

La production canadienne continue d'augmenter en même temps que la menace d'inflation. Pour le deuxième trimestre de 1956, le produit national brut a atteint le niveau annuel de $29,548 millions, ce qui permet de prévoir que pour l'année entière, il y aura une augmentation de $3 milliards sur l'an dernier. Pour la première moitié de l'année, l'augmentation est de 10% sur la même période de 1955. Or dans cette hausse, les deux tiers représentent une augmentation du volume de la production, tant des marchandises que des services, tandis que l'autre tiers provient des prix plus élevés.

Cette augmentation des prix se traduit par une hausse sensible du coût de la vie, ainsi qu'en témoigne l'indice des prix de détail. Pour enrayer ce danger d'inflation, le gouvernement a freiné le crédit par un relèvement du taux de l'intérêt. Il compte par le même moyen réduire les dépenses de consommation et encourager l'épargne. La semaine dernière, les banques canadiennes ont porté à 2.5% le taux d'intérêt sur les dépôts d'épargne, et les obligations d'épargne fédérales qui seront bientôt mises en vente auront un taux d'intérêt progressif allant jusqu'à 4% les dernières années, afin d'inciter les épargnants à conserver ces titres.

Un remède limité

Mais tout se tient, et la hausse du taux de l'intérêt compromet des mesures antiinflationnaires. Le Pacifique Canadien en fournit un exemple. Ce chemin de fer doit trouver de nouveaux capitaux afin de moderniser son matériel. D'abord parce que l'augmentation des prix ne permet pas le remplacement avec les fonds d'amortissement établis au coût initial du matériel à remplacer, et aussi parce que les progrès techniques exigent un outillage plus perfectionné.

Or les tarifs ferroviaires plafonnés par l'Etat, limiteraient le rendement du capital à 3.71%. Comme les débentures du gouvernement fédéral ont un rendement de 3.73 à 3.89%, le Pacifique Canadien aura des difficultés à trouver le capital dont il a besoin et pour lequel il ne peut offrir qu'un rendement modique. D'autre part, un relèvement des tarifs ferroviaires déclencherait un autre courant de hausse des prix.

L'épargne obligatoire

La hausse du taux d'intérêt a donc une efficacité limitée. Il reste à voir dans quelle mesure le public répondra à l'invitation à l'épargne. Comme d'autre part les élections s'en viennent, le gouvernement fédéral hésite à recourir à des mesures plus énergiques, comme les restrictions aux achats à crédit. Et l'ampleur du surplus budgétaire que lui vaut l'inflation incite Ottawa à accorder des diminutions d'impôt que les électeurs escomptent à la veille du vote, mais qui accentueraient l'inflation.

Les circonstances obligeront peut-être le gouvernement à recourir à une méthode du temps de guerre: l'épargne forcée. Cela pourrait s'allier à une réforme de l'impôt sur le revenu qu'on réclame depuis longtemps, et en particulier au relèvement des exemptions qui sont à un niveau que l'inflation rend chaque jour plus injuste. Avec des exemptions plus élevées qui diminueraient le fardeau fiscal, et d'autre part des épargnes forcées qui freineraient efficacement l'inflation, le contribuable aurait la satisfaction d'améliorer sa situation financière et sa sécurité.

Formation cinématographique

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler le travail d'éducation cinématographique entrepris par le Centre Diocésain du Cinéma de Montréal. L'une des initiatives les plus prometteuses est l'initiation durant les vacances d'un certain nombre d'étudiants qui deviennent ensuite des animateurs dans les ciné-clubs des maisons d'enseignement. Comme en 1955, la Fédération des Centres diocésains de Cinéma a tenu l'été dernier des camps de formation, qui ont réuni 86 étudiants à deux sessions à Contrecoeur, et une trentaine de collégiens et de séminaristes à l'Ile-aux-Noix.

Ces jeunes seront en mesure, dans les maisons d'enseignement qu'ils fréquentent, d'initier leurs camarades et de seconder les professeurs chargés des ciné-clubs. Ces professeurs responsables du cinéma sont eux-mêmes réunis périodiquement. Tout ce travail de formation est dirigé par le Centre du Cinéma et sa Commission des ciné-clubs; on a établi des circuits de films de qualité et réuni une abondante documentation.

Nul doute que d'ici peu d'années ce travail aura influé sur nos moeurs cinématographiques, car ce mouvement, qui vient à peine de débuter, et qui se développe sans cesse, groupe déjà environ 5,000 étudiants et étudiantes qui participent à une centaine de ciné-clubs actifs. C'est du reste une tâche urgente, avec le développement du cinéma et de la télévision.

P.S.

Ordination au Japon

Le 31 juillet dernier, en la fête de saint Ignace de Loyola qui marquait le quatrième centenaire de la mort du fondateur de la Compagnie de Jésus, S. Exc. Mgr Pierre T. Doi, archevêque de Tokio, a ordonné six prêtres, dont deux jésuites, les premiers à entrer dans la milice de saint Ignace, après la fin de la deuxième grande guerre.

I. S. P.

L'Eglise catholique en Afrique

D'une enquête sur le catholicisme en Afrique, publiée par l'agence internationale Fides, il ressort que 22 millions d'Africains se réclament de l'Eglise catholique, soit 18,875,000 baptisés et 2,970,000 catéchumènes. De ce nombre 16,855,000 baptisés et tous les catéchumènes, soit près de 20 millions de personnes, se trouvent en Afrique noire. L'agence indique que les protestants sont au moins 11 millions 600,000. Au sujet de l'effort missionnaire réalisé depuis une trentaine d'années, l'agence Fides cite les chiffres suivants: Pour toute l'Afrique, en 1912, on comptait 3,131 prêtres latins étrangers et 94 indigènes. En 1927, ces chiffres sont respectivement de 3,567 et de 246. En 1955, ils sont de 10,796 et 1,963 (Orientaux compris).

I. S. P.

Lettres au "Devoir"

Terminus "Lambert Closse"

M. le rédacteur,

On vient d'aménager, dans la Métropole, un splendide terminus d'autobus, à l'Ouest de notre ville. Nous félicitons les responsables de cette réalisation.

Avant l'inauguration officielle de ce terminus, ne serait-il pas à propos de lui donner un nom bien français, porteur de souvenir historique et de valeur géographique?

Je suggère le nom de LAMBERT CLOSSE. Pourquoi?

Cette appellation rappellerait un des grands noms de l'Histoire de Montréal.

De plus, — et cela devrait trancher toute discussion —, le terminus n'est nullement situé sur la rue Atwater, mais bien sur la rue CLOSSE. Aucun autobus ne vient stationner sur Atwater. C'est donc une anomalie de dénommer un terminus Atwater situé sur la rue Closse . . .

Alors, que toutes les associations patriotiques s'unissent pour redonner à notre province un visage français, ce ne serait pas de mise que la Métropole multiplie les verrues . . .

En tenant compte de l'histoire, de la géographie et du bon sens, je réclame que la Compagnie de Transport et l'Exécutif de notre Ville baptisent le terminus précité LAMBERT CLOSSE.

Rendons un hommage posthume à ce grand militaire de la Neuvelle-France, que l'Histoire a surnommé le "Major de Ville-Marie".

Jean-Pierre

P.S. — Merci au Devoir, particulièrement aux deux Pierre (Laporte et Vigeant), pour leurs excellents articles sur la refrancisation. Préparons le grand Congrès de la refrancisation de juin 1957 que présidera M. Paul Gouin.

J.-P.

L'ACTUALITE

Records de mauvaise foi

Il ne faudrait pas croire que le vingtième siècle détient le record des traités reniés, des accords répudiés unilatéralement, des parchemins officiellement scellés puis froissés cyniquement comme chiffons de papier. Les princes du siècle du siècle ont surpassé en mauvaise foi les gouvernements contemporains, au point que nul alors ne se faisait illusion: les signatures échangées n'étaient qu'un engagement... à se méfier.

Et comme les maîtres des peuples à cette époque n'étaient pas plus stupides — bien au contraire! — que les nôtres, ils avaient cru trouver un moyen efficace de faire respecter la parole donnée. Ce moyen était de garder comme otages jusqu'à l'exécution des accords les enfants des signataires. Peu d'héritiers des principautés italiennes qui n'aient été à un moment ou à un autre des gages vivants; les deux fils aînés de François Ier, on le sait, furent plusieurs années à Madrid les hôtes forcés de Charles-Quint.

La brutalité du procédé était tempérée par la courtoisie: il arrivait qu'un pape fît de son jeune prisonnier un favori ou qu'un roi le choisît pour gendre. Mais le poison pouvait aussi bien se substituer à l'amitié ou le lacet à l'anneau nuptial.

Les régimes actuels se prêtent mal à de telles garanties. Les démocraties sont brélicignes et les dictateurs peuvent avoir des enfants mais non des héritiers.

Il n'y a d'ailleurs rien à regretter: les engrenages de la mauvaise foi étaient et sont plus que jamais en mesure de tout broyer, y compris les otages royaux.

Pierre AUDIAT
(Le Monde)

A l'Institut canadien des Affaires publiques

Le dilemme de l'éducation: un angoissant problème

STE-ADELE, (De notre envoyé spécial) — La technique, au sens le plus précis du mot, a envahi tous les domaines de l'activité humaine contemporaine. Cette civilisation nouvelle fait peser sur notre éducation des exigences impérieuses. Il faudra, donc que notre tradition pédagogique, issue d'une société aristocratique disparue, sans préoccupations matérielles, fasse un immense effort d'adaptation. Dans quel sens notre système d'éducation devra-t-il évoluer? C'est là le dilemme de l'éducation contemporaine.

Cet angoissant problème a été le sujet de la première étude présentée à la troisième conférence annuelle de l'Institut canadien des Affaires publiques, qui a débuté, hier soir, à Ste-Adèle.

De nombreuses personnalités représentant toutes les classes de la société assistent à cette conférence de quatre jours sur l'éducation. Chaque causerie est suivie d'un panel et de discussions publiques où chacun a le loisir d'exposer ses opinions et de soumettre des suggestions.

Le premier conférencier au programme fut M. Henri Irénée Marrou, historien, auteur de plusieurs ouvrages, agrégé d'histoire et docteur ès lettres de l'Université de France, professeur de la Faculté des lettres de la Sorbonne, président de l'Institut Scientifique Franco-Canadien, qui avait intitulé sa causerie "Le dilemme de l'éducation contemporaine".

— Les données du problème —

Comme il se doit, M. Marrou pose d'abord les données du problème. Les voici, en résumé:

"Pour la première fois dans l'histoire, notre époque voit s'épanouir une société véritablement démocratique (qu'était la prétendue démocratie athénienne, où 10% à peine de la population mâle jouissait des droits de citoyen, sinon une société aristocratique?) C'est le résultat d'une longue évolution: émancipation politique de l'époque libérale, émancipation de la classe ouvrière, destruction des classes héréditaires, évolution rapide des fortunes et des situations personnelles, enfin et surtout exigences d'une industrie et d'un commerce fondés sur la grande production.

"Or, l'éducation traditionnelle de nos sociétés occidentales n'est pas adaptée à cette civilisation de masses, affirme M. Marrou. Notre système d'éducation, pris dans son ensemble (les différences entre pays latins et anglo-saxons, Europe et Nouveau-Monde peuvent être négligées), reste très marqué par l'esprit aristocratique des siècles d'autrefois où cette tradition pédagogique et culturelle a pris sa forme: l'éducation occidentale reste aujourd'hui encore très proche de ses sources, l'éducation de l'antiquité classique sur laquelle les trois Renaissances carolingienne, celle du XIIIe siècle, celle enfin des XVe - XVIe siècles l'ont sans cesse remodelée. On ne peut séparer le problème de l'éducation de celui de la culture (celle-ci est la fin en fonction de laquelle se dispose celle-là): or toute notre culture, le trésor de nos arts, de notre littérature, de notre pensée est profondément marqué par l'esprit aristocratique qui dominait jusqu'ici la civilisation européenne.

"Il faut donc démocratiser notre enseignement. C'est là un problème complexe; on ne peut se satisfaire de la solution tout extérieure qui a été adoptée jusqu'ici: il ne suffit pas pour "démocratiser" l'éducation de donner, par un système de gratuité, bourses, encouragements divers, à tout enfant bien doué la possibilité d'accéder à une éducation supérieure, quelle que soit la situation sociale où l'a placé sa naissance. Ce système n'est pas démocratique: il aboutit à extraire du milieu populaire ses meilleurs éléments pour les agréger à la classe dominante ou au milieu dirigeant, et par là contribue à appauvrir les masses en les privant de leur élite naturelle.

Notre époque exige une éducation qui s'adresse à la totalité de la société. Bien entendu celle-ci aura toujours, a besoin d'une élite, mais il faut se préoccuper en formant celle-ci de ne pas la couper des masses; d'autre part celles-ci demandent une formation d'un niveau culturel bien supérieur à celui que ce qu'on appelait "le peuple" pouvait prétendre recevoir à l'époque aristocratique.

D'où les problèmes posés par le développement de ce que nous appelons en Europe l'"Education populaire", — et qui a son équivalent, pour les pays jusqu'ici sous-développés, dans ce que l'UNESCO préconise sous le nom d'"Education de base": il ne s'agit pas de l'éducation primaire, de ce "tronc commun" minimum imposé à tous les enfants, mais d'un effort pour permettre aux adultes de participer plus pleinement, plus consciemment, plus efficacement à la culture et à la civilisation (formation professionnelle syndicale, civique, mais aussi artistique, culturelle, c'est le problème de l'utilisation féconde des loisirs).

Remarque marginale: l'élévation du niveau culturel des masses pose de graves problèmes à l'éducation religieuse; l'initiation doctrinale, la catéchèse ne peuvent se contenter des traditions rudimentaires héritées du passé; on se rend compte aujourd'hui en Europe que la déchristianisation des masses populaires s'explique en partie parce qu'on n'a pas pris conscience du problème assez tôt ni assez efficacement."

— Civilisation technique —

M. Marrou s'emploie ensuite à démontrer que notre civilisation est technique. "Le double et réciproque développement des sciences expérimentales et de leurs applications à la technique industrielle ou agricole, dit-il, constitue la grande originalité de la civilisation contemporaine... Tout a changé et la technique, au sens le plus précis du mot, a envahi tous les domaines de l'activité humaine.

"D'où les exigences impérieuses que cette civilisation technique fait peser sur notre éducation: la société contemporaine demande à celle-ci de lui fournir les techniciens qualifiés dont elle a besoin, dont elle a, de jour en jour, plus impérieusement besoin. Il suffit de parcourir les différents secteurs de notre économie pour mesurer l'étendue de ces besoins, — du mécanicien de village qui entretient le matériel agricole jusqu'aux physiciens de l'atome.

L'éducation ne peut pas se dérober à cet appel, d'une urgence si pressante; mais pour y réussir elle a besoin d'un immense effort d'adaptation. En effet notre tradition pédagogique, universitaire a été conçue au sein de la société aristocratique dont nous venons de parler, en fonction de l'idéal désintéressé de ce qu'on appelait dans l'ancienne France "vivre noblement" c'est-à-dire sans préoccupations matérielles, sans participer à la "production", une vie de loisirs élégants susceptible d'être ennoblie par les plaisirs supérieurs de l'esprit: idéal commun aux contemporains de Socrate ou de Descartes, idéal cruellement anachronique aujourd'hui."

— Le dilemme —

C'est alors que surgit le dilemme. "Nous avons d'une part une grande tradition pédagogique qui est au service d'un magnifique idéal humaniste et chrétien. Notre éducation traditionnelle était animée d'une noble ambition: former des hommes réellement hommes, — et par là totalement capables de Dieu; elle véhicule des valeurs éminentes, qui ont fait l'honneur, la grandeur de notre civilisation occidentale.

Dès lors: ou bien nous nous montrerons capables d'adapter cette éducation à la situation nouvelle d'une civilisation démocratique et technique et de sauver l'essentiel de ces valeurs traditionnelles, — ou bien nous continuerons à recruter une élite inutile de "mandarins" égoïstement repliés sur eux-mêmes, coupés de leur peuple, de leur temps, de la vie et nous laisserons notre société sombrer peu à peu dans une atroce barbarie technique. Le péril n'est pas imaginaire et ses symptômes sont déjà perceptibles, en Amérique comme en Europe occidentale, — pour ne rien dire de l'Europe de l'Est. Oui ce qui nous menace, c'est une civilisation qui ne formerait plus des hommes mais des "robots" asservis à leurs machines, des exécutants comparables à des insectes spécialisés, organisés et dirigés par des technocrates tyranniques et farouches. On ne peut éviter de se demander ce que deviendrait le christianisme dans un milieu si cruellement atrophié.

— Esquisse d'une solution —

Pour remédier à la situation, M. Marrou, qui ne prétend pas avoir trouvé la solution à ce problème "exceptionnellement difficile" propose quelques mesures essentielles. "Il faut d'abord, dit-il, sauver le sens de l'humain, l'essentiel des valeurs héritées du passé."

"La civilisation ne sera sauvée que si nous réussissons à maîtriser les forces, souvent monstrueuses, que notre technique a libérées et à ramener celle-ci à l'obéissance: il faut que toute activité humaine soit subordonnée comme à sa fin aux raisons profondes de l'homme.

Il est facile de déterminer, à partir de cette orientation générale que doit recevoir la culture, quelle doit être l'ambition fondamentale de notre éducation: elle devra viser avant tout à former

(suite à la page 8)

CALVERT HOUSE
Whisky Canadien
digne de l'hospitalité canadienne

Dans le port de Montréal

Nom	Quai	Catégorie	Tonnage	Agents
Se 8E	Starmount	Fluvial	1122	C.S.L.
6E	Keybar	Fluvial	1087	Keystone Transp.
9W	Frank Wilkinson	Fluvial	1169	Colonial SS.
10W	John A. France	Fluvial	1158	Colonial SS.
El B	Simcoe	Fluvial	1034	C.S.L.
Ha 2	Lismoria	Océanique	4673	Cunard SS.
2	Carinthia	Océanique	11630	Cunard SS.
5	Lakonia	Océanique	4420	Cunard SS.
4	Cairndhu	Océanique	5271	Furness Withy
El 1	Picton	Fluvial	1184	Colonial SS.
Ha 9	C.A. Ansell	Fluvial	1160	Colonial SS.
KEP	E.P. Murphy	Fluvial	1147	Colonial SS.
"	Clayton	Fluvial	1133	Colonial SS.
Ha 10	Beaverlodge	Océanique	7165	Can. Pac. SS.
8	Cartierdoc	Fluvial	1477	N.M. Paterson & S
12	Manchester Shipper	Océanique	4652	Furness Withy
14	Manchester Merchant	Océanique	4621	Furness Withy
J C P	J.S. Walton	Fluvial	1204	Colonial SS.
"	H.L. Wyatt	Fluvial	1146	Colonial SS.
Ha 13	Roonagh Head	Océanique	3171	McLean Kennedy
El 2 J 2	Glaisdale	Océanique	2202	Montreal Ship.
1	Donald F. Fawcett	Fluvial	1217	Colonial SS.
1	J.G. Irwin	Fluvial	1147	Colonial SS.
Ha 16	Woodford	Océanique	2736	Fed. Com. & Nav.
18	Thor I	Océanique	2773	Kerr SS.
19	Transpacific	Océanique	3114	March Shipping
Vic. P.	C.D. Howe	Côtier	1871	Gillespie-Munro
Ha. 25	Prins Willem III	Océanique	807	Can. Overseas Sh.
26	Ferncape	Océanique	2957	Alcoa SS.
27A	Prins Frederik Willem	Océanique	795	Con. Overseas Sh
Se 32	Steve Ahern	Côtier	247	Gillespie-Munro
Ha 34	St. Andre	Côtier	157	Clarke SS.
35	Novaport	Côtier	1610	Clarke SS.
36	Bernhard Brohan	Océanique	1312	North Amer. Ship.
41	Kolifinn	Océanique	696	Sealakes Shipp.
42	Sunprince	Océanique	1650	Sag. Terminals
El 3	Prins Willem Van O.	Océanique	4196	Can. Overseas
Ha 40	Sunamelia	Océanique	——	Sag. Terminals
44	Marialuisa	Océanique	1636	Sealakes Shipp.
45	Arosa Satr	Océanique	3799	March Shipp.
Tarte P.	Transontario	Océanique	759	March Shipp.
Ha 46	Alca	Océanique	3219	Montreal Shipp.
Se 47	Kingsbridge	Océanique	4211	March Shipp.
48	King Robert	Océanique	4164	Cunard SS.
71	Eidanger	Océanique	3023	Robert Reford
Anch.	Deerwood	Océanique	3472	Montreal Shipp.
"	Ramava	Océanique	1305	Sealakes Shipp.
"	Haran	Océanique	3598	Montreal Shipp.
Se 98	Berge Chief		6951	Shipping Ltd.
101	Imperial Simcoe	uiFvial	1406	Imperial Oil
101	Texaco Brave	Fluvial	1116	McColl Frontenac
104	Lubrolake	Fluvial	1225	McColl Frontenac
106	Britamlube	Fluvial	1085	B. A. Oil
108	Victoria	Océanique	6793	Montreal Shipping

Niveau de l'eau 30'4" Océanique 32; Côtier 4; Fluviaux 18

Façonner un portefeuille, c'est comme façonner un complet...

C'est un travail de spécialiste!

La grande majorité du public n'a ni le temps ni la patience de peser les mérites des innombrables valeurs offertes sur le marché. Il faut pourtant connaître ce marché à fond pour faire des placements parfaitement adaptés à ses besoins.

C'est un domaine qui demande autant d'expérience que de sagacité, et que l'on nomme "l'administration de portefeuille". Nous nous ferons un plaisir de dresser un programme de placements qui réponde à vos besoins.

O'BRIEN & WILLIAMS

O'BW

Membres de
La Bourse de Montréal — La Bourse canadienne
L'Association des courtiers en valeurs du Canada

Membres affiliés de L'American Stock Exchange

132 ouest, rue St-Jacques, Montreal
Tél. HA. 7211

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR EDIFICE TERMINUS A L'AEROPORT DE SAINT-JEAN" seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, vendredi le 19 octobre 1956 pour la construction d'un édifice terminus de l'air et travaux connexes à l'aéroport de Saint-Jean (Torbay) Terre-Neuve. Les plans, devis, conditions de travail, la formule de contrat, la formule de soumission et l'enveloppe de retour peuvent s'obtenir de l'Ingénieur régional des voies aériennes, ministère des Transports, case postale 42, Moncton (N.-B.), sur réception d'un chèque accepté de $200 fait au nom du Receveur général du Canada. Ce chèque sera retourné au soumissionnaire lorsqu'il aura fait remise des plans et devis en bon état. Les renseignements supplémentaires nécessaires à l'interprétation des plans et devis peuvent s'obtenir de l'Ingénieur régional des voies aériennes susmentionné.

Les plans et devis seront également en montre aux Builders Exchanges à Saint-Jean (Terre-Neuve), Halifax (N.-E.) et Montréal (P.Q.).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un dépôt de garantie égal à: a) dix pour cent (10 p. 100) du prix de la soumission quand le montant de la soumission ne dépasse pas $250,000, ou: b) $25,000 plus cinq pour cent (5 p. 100) du montant par lequel le montant du prix de la soumission dépasse $250,000, quand le montant de la soumission dépasse $250,000 lequel dépôt de garantie sera confisqué au cas où le soumissionnaire refuserait de signer un contrat aux conditions établies dans sa soumission, s'il en est requis, ou de compléter ledit contrat d'une manière satisfaisante. Les chèques des soumissionnaires dont l'offre n'aura pas été acceptée leur seront renvoyés.

Il ne sera tenu compte d'aucune soumission non accompagnée d'un dépôt de garantie tel que décrit.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui parviendront.

F. T. COLLINS,
Secrétaire.
Ministère des Transports,
Ottawa (Ont.), le 24 septembre 1956.

C'EST "LA SEMAINE DU DISQUE"

CHEZ

Ed. Archambault INC

PROMOTION et VENTE DURANT TROIS JOURS
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI — LES 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE

CADEAUX ET AUBAINES SONT OFFERTS À NOTRE CLIENTÈLE

Remises de 10, 20, 40 et même 80%

vous seront comptées

Première promotion

10% DE REMISE EST ACCORDEE SUR LES DISQUES D'OPERA, D'ENREGISTREMENTS CLASSIQUES ET DE THEATRE DECRITS PLUS BAS

GRATIS EN PLUS DE CE 10%, AVEC TOUT ACHAT DE $30.00 ET PLUS, UN DISQUE L.P. 12" DE MANTOVANI MS-1 NEUF MELODIES

LLA-- 15-	MIGNON - (Thomas) Opéra complet en 3 disques - Janine Micheau - Libero De Luca - Geneviève Morgan	$16.35
SC- 6002-	PECHEURS DE PERLES (Bizet) - Opéra complet en 2 disques - Pierrette ALARIE - Léopold SIMONEAU	9.90
LM- 6400-	FAUST (Gounod) Opéra complet en 4 disques - De Los Angeles - Gedda - Christoff	19.98
LLA- 7-	MANON - (Massenet) Opéra complet en 3 disques - Janine Micheau - Libero De Luca - Roger Bourdin	16.35
LM- 6021-	RIGOLETTO (Verdi) - Opéra complet en 2 disques - Léonard Warren - Erna Berger - Italo Tajo	9.98
LLA- 8-	MADAME BUTTERFLY (Puccini) - Opéra complet en 3 disques. Renata Tebaldi - Guiseppe Tebaldi - Luigi Pizzeri	16.35
DTL- 93091-	ARIAS (Mozart) chantés par Léopold SIMONEAU	5.45
DTL- 93089-	RECITAL DE MOZART par Pierrette ALARIE	5.45
DTL- 93018-	DUO D'OPERAS EN FRANÇAIS - Pierrette ALARIE - Léopold SIMONEAU	5.45
101,216-	HISTOIRE DU SOLDAT (Stravinsky) - Adaptation et réalisation - Bronislaw Horowicz - Robert Manuel - Jean Davy - François Vibert - Jacques Toja - Paul Barre	6.95
EIR- 1003-	PIERRE ET LE LOUP (Prokofiev) en français - Jean-Pierre AUMONT - André KOSTELANETZ	6.45
02,601-	LE CARNAVAL DES ANIMAUX (St. Saëans) en français Claude DAUPHIN - André KOSTELANETZ	4.95
LD-A-8092	RECITAL DE OISTRAKH BACH - Sonate No 1 en G Mineur VITALI - Chacone MOZART-KREISLER - Rondo Au piano: A. MAKAROV	4.95
LC- 3195-	BEETHOVEN - 5e Symphonie en Do Mineur SCHUBERT - Symphonie No 8 en Si Mineur The Cleveland Orchestra DIRECTEUR: Georges Szell	4.95
LM- 6008-	BEETHOVEN - Symphonies Nos 1 et 9 N.B.C. SYMPHONY ORCHESTRA DIRECTEUR: TOSCANINI	9.98
LC- 3143-	PAGANINI - CONCERTO No 4 en Ré Mineur CONCERTO No 1 en Ré Majeur Pour Violon et Orchestre VIENNA PHILHARMONIC ORCHESTRA DIRECTEUR: Willem Van Otterloo	4.95
LL-350-	OFFENBACH - OUVERTURES - La Belle Hélène - Barbe Bleue - Le Mariage aux Lanternes - La Grande Duchesse de Gerolstein THE LONDON PHILHARMONIC ORCHESTRA	4.20
FLD- 34-	COLETTE VOUS PARLE: Les chats de Paris - La femme cachée	6.95
FLD- 49-	PAUL CLAUDEL VOUS PARLE: Le soulier de satin avec Marie BELL et Paul GUERS Ma conversion avec Jean-Louis BARRAULT L'annonce faite à Marie avec Maria CASARES La muse qui est la grâce avec Jean VILAR	6.95
FLD- 6-	TOI ET MOI de Paul GERALDY dit par Jean CHEVRIER	6.95
FLD- 22-	LE PETIT PRINCE de Antoine de St-Exupéry interprété par Gérard PHILIPPE	6.95
TC- 1029-	LES FLEURS DU MAL dit par Eva LE GALLIENNE et Louis JOURDAN	5.95
FRL- 1506-	L'AVARE de MOLIERE dit par: Les membres de la Comédie Française	5.95
FRL- 1507-	POLYEUCTE de CORNEILLE, dit par les membres de la Comédie Française.	5.95
FRL- 1508	LE MEDECIN MALGRE LUI - MOLIERE dit par: Les membres de la Comédie Française	5.95
FLD- 19-	ALBERT CAMUS VOUS PARLE: Le Malentendu avec Maria Casarès et Alain Cuny L'Etranger dit par l'Auteur Les amandiers: dits par Serge REGGIANI	6.95
W- 91670-	POEMES PAR: MADELEINE RENAUD - Jai peur d'un baiser - Paul VERLAINE Chanson bien douce - Paul VERLAINE D'une prison - Paul VERLAINE Le temps de vivre - Comtesse de Noailles L'enfant qui s'endort - Charles PEGUY La Vierge à midi - Paul CLAUDEL L'Esperance - Charles PEGUY	3.80
LAE- 3306-7-	VISAGES DE VICTOR HUGO - Le Poète des émotions personnelles Le Poète dans son siècle Le Poète "engagé" Le Mage Textes réunis et présentés par: Gury MICHAUD	16.70
FRL- 1503-	LE CID de Corneille dit: par les membres de la Comédie Française	5.95

Deuxième promotion

20% DE REMISE SERA OCTROYEE A TOUS CEUX QUI SE PROCURERONT LES ENREGISTREMENTS SUIVANTS:

T-T-10,002-	OUR PARIS Franck POURCELL et son Orchestre	$4.20
LPM-1016-	DINNER IN HAVANA René Touzet et son Orchestre	3.98
LPM-1000-	MUSIC FOR DINING The Melachrino Strings	3.98
LPM-1029-	MUSIC TO WORK OR STUDY BY- The Melachrino Orchestra	3.98
LPM-1005-	MUSIC FOR COURAGE AND CONFIDENCE The Melachrino Strings	3.98
LPM-1002-	MUSIC FOR READING The Melachrino Strings	3.98
T-153	MUSIC FOR ROMANCING Paul Weston et son Orchestre	4.20
W-632-	JACKIE GLEASON PRESENTS: Music to change her mind	5.00
LN- 3140-	DINNER MUSIC The Somerset Strings	4.20
DL- 8156-	HOLIDAY IN VIENNA Orchestre de Helmut ZACHARIAS	4.50
LPM-1027-	MUSIC FOR TWO PEOPLE ALONE The Melachrino Orchestra	3.98
T-10,017-	RAINY NIGHT IN LONDON Ray Martin et son Orchestre	4.20

Troisième promotion

VENTE D'ALBUMS ET DE DISQUES L.P.
REDUCTIONS DE 40%
FAITES VOTRE CHOIX LE PLUS TOT POSSIBLE

	REGULIER	SPECIAL
LES NOCES DE FIGARO (Mozart)	$17.85	$10.71
TURANDOT (Puccini)	17.85	10.71
FIDELIO (Beethoven)	20.50	12.30
NUTCRACKER BALLET COMPLET	11.90	7.14
THE BARTERED BRIDE (Complet)	10.50	6.30
MESSE EN SI MINEUR (Bach)	13.00	7.80
MESSE EN DO MINEUR (Mozart)	13.00	7.80
PIQUE DAME (Tchaikovsky)	21.00	12.60
STABAT MATER (Dvorak)	7.15	4.29
THE KISS (Smetana)	10.50	6.30
SYMPHONIC SELECTIONS	6.30	3.78
MOZART - Concerto (Coronation)	5.45	3.27
Scènes de Ballet (Glazounov)	5.45	3.27
Sonate No. 5 (Beethoven)	5.95	3.57
Messe Solennelle (Rossini)	5.95	3.57
Concerto No. 1 (Mozart)	5.95	3.57
Hungarian Rhapsodies (Liszt)	5.45	3.27
Petrouchka (Stravinsky)	5.45	3.27
Fantaisie en Do majeur (Schumann)	5.45	3.27
Concerto Empereur (Beethoven)	5.45	3.27
Red Poppy (Glière)	5.95	3.57
Le Coq d'Or (Rimsky-Korsakov)	5.95	3.57
Concerto en La (Glazounov)	5.45	3.27
Goldberg Variation (Bach)	5.95	3.27
Trio (Khachaturian)	3.60	2.16
Quintet de (Mozart)	3.60	2.16
Sonate Violoncelle (Kodaley)	5.95	3.57
Flute Quartets (Mozart)	5.95	3.57
Concerto pour 2 pianos (Bach)	5.95	3.57
Concerto Violon (Tchaikovsky)	5.95	3.57
Suite, op. 29 (Schoenberg)	5.95	3.57
Serenade en Mi (Mozart)	3.30	1.98

Quatrième promotion

SUCCES POPULAIRES SUR DISQUES 78 R.P.M.

CHANSONNETTES AMERICAINES
Plus de 1,000 disques au choix
PRIX REGULIER .90 ch.
SPECIAL
30c chacun
2 pr 55c - 3 pr 80c - 4 pr $1.00

CHANSONNETTES FRANCAISES
Choix de plus de 2,000 disques
PRIX REGULIER .90 ch.
SPECIAL
30c chacun
2 pr 55c - 3 pr 80c - 4 pr $1.00

DES CENTAINES D'AUTRES SPECIAUX

Ed. Archambault INC

"LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA"
500 EST, STE-CATHERINE — MA. 6201
Heures d'affaires: 9 a.m. à 6 p.m. tous les jours. — Vendredi, 9 a.m. à 9 p.m.
Samedi de 9 a.m. à 6 p.m.

LA FEMME
au foyer et dans le monde

La Mode

Jacques Griffe en exclusivité chez EATON

La maison Eaton de Montréal annonce avec grande satisfaction que les magnifiques robes dessinées par Jacques Griffe pour sa boutique de Paris sont à présent offertes à son salon "Ensemble Shop" en exclusivité dans tout le Canada. La maison Eaton présente cette semaine une collection fameuse de manteaux, costumes, ensembles et robes, créés par Griffe et exécutés pour la célèbre maison parisienne du numéro 5, rue Royale.

A l'ouverture de la saison, cette année, à Paris, un grand enthousiasme a été manifesté devant les collections de Griffe: sa tendance vers la "ligne naturelle" soulignée par l'emploi de tissus très souples a été vivement appréciée. Ses dessins pas compliqués sont simples et d'une grande élégance.

Comme ces modèles n'ont rien d'excessif ni d'extravagant ils peuvent être portés facilement en toute aisance.

Jacques Griffe compte parmi sa clientèle les femmes les plus célèbres de notre époque.

Mme Madeleine Leblanc-Lacasse, B.S.N. qui donnera une démonstration d'art culinaire, lundi, le 1er octobre, à 8h. 30 à la salle de l'Académie Saint-Léon de Westmount, 360 avenue Clark. La soirée est sous les auspices de l'Amicale Notre-Dame de Westmount et les profits seront versés aux oeuvres de l'Amicale. Il y aura de nombreux prix de présence. Renseignements et billets: Mme Léon DesLauriers, DUpont 1-6134.

Voici une manière économique de faire une salade de homard. Mélanger des quantités égales de miettes de homard et de flétan cuit. A chaque tasse de mélange, ajouter 2 c. à thé de vinaigre ou de jus de citron, et saler au goût. Couvrir et refroidir durant plusieurs heures. Le flétan prend le goût du homard d'une façon surprenante. Servir avec de la mayonnaise.

Employées de bureaux trop bien traitées

Toronto (PC) — Une compagnie offre fréquemment des goûters à ses employés de bureau Ceux-ci doivent en retour donner leur opinion sur les aliments qu'on leur sert. Il faut dire que la compagnie en question est une entreprise de distribution de produits alimentaires.

Selon l'économiste domestique Betty Kerby: "En demandant à n'importe quel employé de goûter les produits nouveaux de la compagnie, nous obtenons des commentaires semblables à ceux qui nous viendraient du public."

"Evidemment, goûter aux aliments d'une façon aussi systématique constitue une menace sérieuse pour la taille," admet Mlle Kerby. "J'ai engraissé de 20 livres en quatre ans depuis que je travaille pour cette compagnie."

Mets faits à la maison

Les aliments sont préparés dans les cuisines très modernes de l'usine. S'il est nécessaire de mettre une nouvelle recette à l'épreuve sur une vaste échelle, on demande aux employées de bureau de préparer le mets concerné chez elles, à leur façon.

On compare les résultats avec ceux que produit l'application de la recette d'un expert dans des conditions de fabrication idéales.

D'après Mlle Kerby, il existe plusieurs différences entre les préférences alimentaires des Américains et celles des Canadiens.

Mlle Kerby, qui fait ses études à l'Université de Toronto, reçoit chaque semaine une foule de lettres de ménagères canadiennes. L'économiste domestique croit que l'erreur la plus fréquente commise par les cuisinières consiste à employer des moules dont les dimensions ne correspondent pas à la quantité de pâte qu'on y verse.

A l'abbaye de Saint-Eustache, dimanche

Occasion unique de visiter la maison des moniales bénédictines

Madame l'Abbesse et les moniales de l'Abbaye Sainte-Marie des Deux-Montagnes, à Saint Eustache, sont heureuses d'inviter les membres de leurs familles et leurs amis, dimanche, le 30 septembre, à la visite qu'autorise la prochaine dédicace de leur église.

En cette occasion unique, la clôture moniastique sera levée et les moniales se feront un plaisir de faire visiter la nouvelle église et l'intérieur du monastère, entre 2h. et 4h. 30.

Les vêpres seront chantées à 4h. 30 et suivies d'un salut pontifical du Très Saint-Sacrement.

La longue cérémonie liturgique de la Dédicace aura lieu le dimanche suivant. Il n'y aura ce jour-là ni parloir, ni visite du monastère. Le nombre des places disponibles étant très limité, une carte d'entrée par personne sera nécessaire pour assister à cette cérémonie.

Avez-vous déjà farci un concombre comme garniture d'assiette froide ? Il suffit de le vider comme on enlève le coeur d'une pomme et de le bourrer de saumon en conserve qu'on aura égoutté, pilé et mêlé avec un peu de mayonnaise. Bien refroidir et trancher en rondelles.

M. et Mme Guy Bazinet (Micheline Lortie) dont le mariage a été béni samedi matin le 15 septembre, à l'église La Visitation. La mariée est la fille de M. Théodule Lortie de Sault-au-Récollet et le marié est le fils de M. et de Mme Antoine Bazinet de Sainte-Agathe des Montas.

Alimentation et nutrition

Dans l'éditorial de la Page Féminine d'hier, on peut lire à l'avant-dernier paragraphe: **Ceux et celles qui ont charge d'enfants et d'adolescents devraient se faire un devoir de reconnaître l'importance de la nutrition rationnelle, l'importance d'une alimentation convenable.** C'est d'**alimentation** rationnelle qu'il s'agit, non de **nutrition.**

Dents irrégulières

Dans la plupart des cas, des soins dentaires donnés pendant la tendre enfance préviennent l'irrégularité des dents. Un enfant devrait commencer à consulter un dentiste dès l'âge de trois ans, afin de faire traiter les cavités ou toute autre défectuosité. On oublie trop souvent que beaucoup d'enfants de trois ans ont des dents gâtées, qui, si elles ne sont pas soignées, peuvent nuire à leur seconde denture. Le lait, le fromage et la vitamine D sont des facteurs importants dans l'alimentation qui favorisera le développement de bonnes dents.

LA POUPEE MALADE en matière plastique souple est en vente à Paris. Elle fait de la température, elle pleure, on peut lui administrer un lavement, lui faire une piqûre et lui mettre des gouttes dans les oreilles.

DES RELIURES EN PEAU DE POISSON sont fabriquées en Norvège grâce à un nouveau procédé. 400,000 livres ainsi reliés seront bientôt mis en vente par un éditeur norvégien.

Carrière curieuse et compliquée

Pour la plupart des femmes, et des hommes, l'aviation n'est qu'un moyen de transport — la façon la plus rapide de se rendre d'un endroit à un autre. Pour un certain nombre de femmes, cependant, l'aviation est un métier passionnant : pilotes, hôtesses de l'air, championnes de vitesse, etc...

Mary Willcox n'est rien de tout cela et pourtant elle passe une importante partie de son temps aux commandes d'un avion. Abandonnons aux amateurs de néologismes le soin de mettre un nom sur son travail, que nous nous bornerons à décrire. Mary Willcox passe l'hiver dans une vaste ferme modèle de la Pennsylvanie où, en compagnie d'une armée d'ingénieurs agronomes, elle participe à la mise au point de nouveaux herbicides, c'est-à-dire de substances propres à détruire les herbes et les plantes nuisibles. Mais contrairement au savant qui laisse le plus souvent à d'autres la mission d'appliquer ses inventions, Mary Willcox est à la fois le créateur et l'artisan. C'est elle-même, en compagnie d'un associé, qui saupoudre, si l'on peut dire, les prairies canadiennes des mystérieuses poudres blanches appelées à détruire les herbes inutiles. Miss Willcox est pilote et son compagnon, armé d'une lance et d'un réservoir de 40 gallons, jette la poudre qui fera nos farines plus riches et sans doute plus blanches...

Mary Willcox utilise pour son étrange mission un biplan. Aussitôt après le décollage, elle amorce un looping destiné à bien remuer le réservoir herbicide et à donner ainsi à la substance dont elle est l'auteur toute son efficacité. Au sol cependant, deux employés signalent au pilote les régions à ne pas manquer; et tel un chasseur, Mary Willcox entame un piqué qui ne se terminera que sur l'objectif. Elle presse alors la détente d'un dispositif spécial et les herbes nuisibles commencent à mourir. Mary Willcox couvre ainsi une acre en 15 secondes.

ce sentiment d'assurance...

que vous ressentez en franchissant le seuil de notre porte, provient du fait que nous sommes dignes de votre confiance.

EN EFFET, QUAND IL S'AGIT DE FOURRURES, L'ON S'EN REMET A NOUS PARCE QUE...

- *La qualité exceptionnelle des fourrures DESJARDINS et leurs prix accessibles,*
- *L'expérience et le personnel compétent de la maison DESJARDINS*
- *La variété de styles et la formidable collection des fourrures DESJARDINS ont établi notre réputation!*

Voilà pourquoi toutes les femmes du Québec veulent posséder une Fourrure Desjardins!

DOS RAT MUSQUE LA PLUS BELLE QUALITE SUR LE MARCHE — NOUVELLES NUANCES **$350** Autres à partir de $185

RAT MUSQUE PEAUX ALLONGEES IMITATION PARFAITE DU VISON **$450** Autres à $365

CHAT SAUVAGE RASE DE QUALITE SUPERIEURE **$490** Autres à partir de $295

MOUTON PERSE TEINT NOIR UNI OU GARNI **$495** Autres à partir de $240

CASTOR TRES BELLE QUALITE **$600** Autres à partir de $295

MOUTON PERSE GRIS UNI OU GARNI DE VISON SAPHIR **$750** Autres à partir de $495

LOUTRE CANADIENNE FOURRURE TRES SOYEUSE **$950** Autres à partir de $595

PHOQUE D'ALASKA TEINT SAFARI OU MATARA — STYLES VARIES **$1150** Autres à partir de $995

Desjardins

"L'Etiquette Desjardins identifie tout es les fourrures de Qualité"

OUVERTS TOUS LES JOURS DE 9.30 a.m. à 6 h. p.m. SAMEDI COMPRIS

CHAS Desjardins & CIE LTEE 1170 rue St-Denis, angle Dorchester

AUCUN VERSEMENT INITIAL ET JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER

Nos Représentants dans le Nord Ouest du Québec

IVAN JACQUES 152 rue Principale, Rouyn | CAMILLE INC. Val d'Or — Qué.

LA FEMME
au foyer et dans le monde

La Croix-Rouge a besoin d'infirmières pour donner des cours à domicile

La section montréalaise de la Croix-Rouge canadienne a besoin d'infirmières diplômées qui voudraient bien se charger, le soir, du cours de soins à domicile.

Les infirmières bénévoles qui consentent à prêter leur concours à ce travail méritoire peuvent compter sur l'appui de la directrice du Nursing, Mlle Elaine Corbett. Elle les aidera à préparer leur programme et arrangera des réunions où les méthodes d'enseignement pratiques et théoriques seront discutées. L'infirmière reçoit également un manuel d'enseignement dans lequel chaque cours individuel est expliqué.

Le cours, qui est offert gratuitement à toutes les intéressées, enseigne les principes fondamentaux des soins à donner aux malades, la prévention de la maladie et la préservation de la bonne santé. L'infirmière est appelée à donner des démonstrations sur les soins élémentaires tels que la façon de baigner un malade alité.

Bon nombre d'infirmières mariées, originaires de diverses parties du Canada ainsi que les infirmières des services de santé, des industries et des hôpitaux de Montréal, ont accepté de donner un cours de soins à domicile cette saison comme contribution au bien-être de leur localité ou de leur quartier. Quelques-unes d'entre elles ont accepté cette tâche bénévole dans le passé et se sont dites enchantées de l'intérêt et de l'enthousiasme manifestés par leurs élèves. Elles sont aussi d'avis qu'enseigner à un tel groupe constitue une occasion incomparable de développement personnel.

Les infirmières désireuses d'enseigner un cours de soins à domicile dans la région de Montréal sont priées de communiquer avec Mlle Elaine Corbett en appelant GLenview 7761.

Soins à domicile

Quand un malade est soigné à domicile, la personne qui remplit les fonctions d'infirmière verra sa tâche facilitée si l'on enlève de la chambre du malade les meubles, les cadres et les tentures qui ne sont pas indispensables. Ainsi, il y aura moins de poussière. On placera à la portée du malade des serviettes en papier et des tissus destructibles ainsi qu'un sac en papier où il pourra jeter ses déchets. Le sac, une fois enlevé de la chambre du malade, devra être fermé et, si possible, brûlé immédiatement. Sinon, on placera dans un sac plus grand que l'on fermera, ficellera et déposera à l'extérieur dans une poubelle. Les personnes qui prévoient avoir beaucoup de soins à domicile à donner feraient bien de suivre des cours spéciaux à l'Ambulance St-Jean.

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Tellier, à l'est de la rue Curatteau.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 17 octobre 1956 à 10.30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour Supérieure, ou à l'un de ses honorables juges siégeant à la division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice, à Montréal, province de Québec, une requête demandant :

a) De fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constater et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et amendements (62 Victoria, chapitre 58) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la cité de Montréal pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles.

b) De fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Tellier, à l'est de la rue Curatteau, sont les suivants :

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture et l'élargissement de la rue Tellier, à l'est de la rue Curatteau.

DESCRIPTION DES IMMEUBLES A EXPROPRIER

Les immeubles ou parties d'immeubles ci-après décrits, tous du cadastre officiel de la paroisse de la Longue-Pointe, division d'enregistrement de Montréal et montrés sur le plan T-27 Longue-Pointe, déposé au bureau du directeur du service des Travaux publics de la cité de Montréal. (Le numéro d'ordre inscrit en marge de chacune des descriptions suivantes correspond à celui qui apparaît sur ledit plan en regard de l'immeuble décrit.)

1.—Une partie du lot 389-476 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure irrégulière, bornée au nord-est par une partie du lot 389-475, au sud-est par le lot 389-473 (rue Tellier), au sud-ouest par le lot 389-496 (rue Curatteau), au nord-ouest par une autre partie dudit lot 389-476 ; mesurant huit pieds et cinq dixièmes de pied (8.5') dans sa ligne nord-est, vingt-huit pieds (28') dans sa ligne sud-est, neuf pieds (9') dans sa ligne sud-ouest et six pieds et six dixièmes de pied (6.6') et vingt-trois pieds et quatre dixièmes de pied (23.4') dans ses lignes nord-ouest ; contenant en superficie cent quatre-vingt-huit pieds (188'), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le susdit plan.

2.—Une partie du lot 389-475 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure trapézoïdale, bornée au nord-est par une partie du lot 389-474, au sud-est par le lot 389-473 (rue Tellier), au sud-ouest par une partie du lot 389-476, au nord-ouest par une autre partie dudit lot 389-475 ; mesurant treize pieds (13') dans sa ligne nord-est, vingt-huit pieds (28') dans sa ligne sud-est, huit pieds et cinq dixièmes de pied (8.5') dans sa ligne sud-ouest et vingt-huit pieds et quatre dixièmes de pied (28.4') dans sa ligne nord-ouest ; contenant en superficie trois cent deux pieds carrés (302'), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le susdit plan.

3.—Une partie du lot 389-474 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée de figure trapézoïdale, bornée au nord-est par une partie du lot 389-104 A, au sud-est par le lot 389-473 (rue Tellier), au sud-ouest par une partie du lot 389-475, au nord-ouest par une autre partie dudit lot 389-474 ; mesurant dix-sept pieds et quatre dixièmes de pied (17.4') dans sa ligne nord-est, vingt-sept pieds (27') dans sa ligne sud-est, treize pieds (13') dans sa ligne sud-ouest et vingt-sept pieds et trois dixièmes de pied (27.3') dans sa ligne nord-ouest ; contenant en superficie quatre cent onze pieds carrés (411'), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le susdit plan.

4.—Une partie du lot 389-104 A dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée de figure trapézoïdale, bornée au nord-est par une partie du lot 390, au sud-est par une autre partie dudit lot 389-104 A (rue Tellier), au sud-ouest par une partie du lot 389-474, et au nord-ouest par une autre partie dudit lot 389-104 A ; mesurant dix-sept pieds et cinq dixièmes de pied (17.5') dans sa ligne nord-est, cinq dixièmes de pied (0.5') dans ses lignes sud-est et nord-ouest et dix-sept pieds et quatre dixièmes de pied (17.4') dans sa ligne sud-ouest ; contenant en superficie huit pieds carrés et sept dixièmes de pied carré (8.7'), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le susdit plan.

5.—Une partie du lot 390 dudit cadastre, sans bâtisse dessus érigée, de figure trapézoïdale, bornée au nord-est par le lot 391-367 (rue Tellier), au sud-est et au nord-ouest par d'autres parties dudit lot 390, au sud-ouest par une partie du lot 389-104 A ; mesurant soixante-sept pieds et trois dixièmes de pied (67.3') dans sa ligne nord-est, trois cent quatre-vingt-dix pieds et sept dixièmes de pied (390.7') dans sa ligne sud-est, soixante-sept pieds et quatre dixièmes de pied (67.4') dans sa ligne sud-ouest et trois-cent quatre-vingt-dix pieds et deux dixièmes de pied (390.2') dans sa ligne nord-ouest ; contenant en superficie vingt-cinq mille sept cent soixante-neuf pieds carrés (25,769'), mesures anglaises ; le tout tel que montré sur le susdit plan.

BERTHIAUME & Me DONALD,
Procureurs de la Cité de Montréal.

Hôtel de Ville,
Montréal, le 27 septembre 1956.

Votre système de chauffage vous a-t-il causé des ennuis au cours de l'hiver?

c'est maintenant le temps d'y voir

installation sur 3 est défectueuse

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Pour tous renseignements sur la vérification de votre système de chauffage et la livraison automatique d'huile, appelez WE. 8403 ou remplissez le coupon ci-dessous.

D

Veuillez me renseigner sur les services de vérification de système de chauffage et de livraison automatique d'huile JOSEPH ELIE LTÉE.

Nom.....

Adresse.....

Joseph Elie Ltée

1944 OUEST, RUE DORCHESTER WE. 8403

PECHES, PRUNES ET RAISINS FONT DES DESSERTS A LA MODE

Les fruits alliés au lait et à une bonne pâte couronnent royalement des repas substantiels nécessaires aux écoliers et aux travailleurs

Tout le monde aime les parades toujours si palpitantes de couleurs et de mouvements. Nous ne faisons pas exception à la règle. Il y a quelques années pendant les vacances nous avons assisté à un défilé commémorant l'anniversaire de la fondation d'une ville. L'un des chars allégoriques les plus intéressants de la parade illustrait le gagne-pain de ces gens de la vallée: la culture des fruits. Encerclés par une clôture de lattes blanches, des enfants souriants partageaient l'attention des spectateurs avec des répliques en papier mâché des fruits d'automne. Les artistes avaient bien fait leur travail. . . la pêche y avait sa pelure de velours rosé; la pomme, sa peau lisse et luissante; la prune, sa robe satinée d'un beau rouge viné; la poire, sa peau claire piqué de taches de rousseur. Nous avons encore l'eau à la bouche en pensant à ce décor d'automne et de fête.

Aujourd'hui, nous présentons trois de nos fruits d'automne pour votre prochain repas de famille. Partageant les honneurs avec eux, voici le lait toujours aussi à la mode qu'en d'autre temps de l'année. Le lait est la vedette de la "Crème espagnole". Pour varier celle-ci on ajoute des raisins verts au dessert lui-même et à la meringue qui garnit le centre du moule. Nous vous suggérons de servir ce duo au lait et au raisin avec une sauce cossetarde aux amandes, pour utiliser les jaunes d'oeufs qui vous restent après avoir fait la meringue. Le lait entre également dans ce délicieux gâteau roulé garni de gelée aux prunes et dans les "grands-pères danois" cuits dans du sirop de pêche. Quand on sert ces derniers, les pêches et le sirop sont versés sur les boules de pâte.

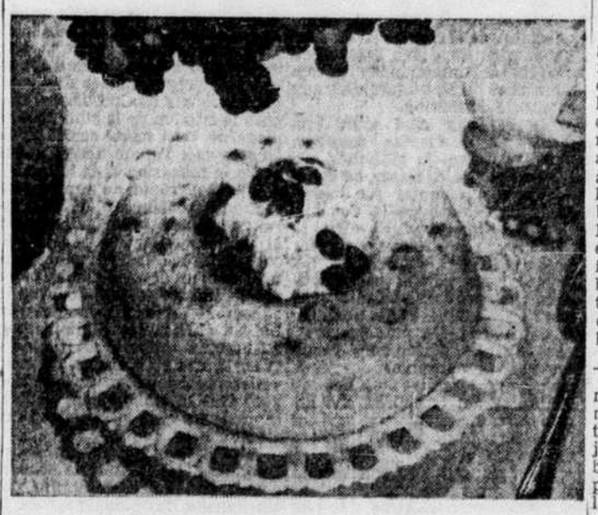

Crème espagnole aux raisins verts

Crème espagnole aux raisins verts

½ lb de raisin vert
1 enveloppe de gélatine non aromatisée
2 tasses de lait
6 c. à table de sucre
⅛ c. à thé de sel
2 oeufs, séparés
1 c. à thé de vanille

Laver les raisins et enlever les pépins en coupant les grains en deux. Mesurer 1 tasse de demi-raisins. Garder le reste des raisins pour la garniture. Saupoudrer la gélatine sur le lait. Laisser reposer 5 à 10 minutes pour amollir. Ajouter le sucre et le sel et cuire à feu lent jusqu'à ce que complètement dissous. Battre les jaunes légèrement et les réchauffer avec un peu du lait chaud. Ajouter les oeufs dans le lait. Cuire à feu lent, en remuant sans arrêt, jusqu'à ce que le mélange épaississe et adhère à la cuillère. Retirer du feu et incorporer la vanille. Refroidir jusqu'à ce que le mélange commence à prendre. Battre les blancs d'oeufs fermes mais non secs. Battre le lait et la gélatine jusqu'à ce que ce soit mousseux et incorporer aux blancs d'oeufs. Ajouter les raisins. Verser dans un moule de 1 pinte ou dans les plats à desserts. Refroidir jusqu'à ce que le mélange soit ferme. Démouler et garnir de meringue (utiliser les blancs d'oeufs de la sauce) et les raisins. Servir avec une Sauce cossetarde aux amandes. (6 à 8 portions)

Sauce cossetarde aux amandes
(environ 2 tasses)

3 jaunes d'oeufs
¼ tasse de sucre
⅛ c. à thé de sel
2 tasses de lait
½ c. à thé d'esence d'amandes

Battre les jaunes d'oeufs légèrement. Ajouter le sucre, le sel et mélanger. Echauder le lait et l'incorporer lentement aux jaunes d'oeufs. Cuire à feu lent en remuant sans arrêt jusqu'à ce que légèrement épaissi. Refroidir et parfumer à l'essence d'amandes. Servir avec la Crème espagnole.

Gâteau roulé aux prunes

¼ tasse de beurre
¾ tasse de lait
3 oeufs
1½ tasse de sucre
1½ tasse de farine à gâteau, tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de sel
1 c. à thé de vanille
½ c. à thé d'essence de citron
Environ ½ tasse de confitures de prunes

Chauffer le beurre et le lait ensemble jusqu'à ce que le beurre soit fondu. Battre les oeufs parfaitement et ajouter graduellement le sucre. Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel. Incorporer aux oeufs et au sucre. Ajouter le lait chaud et le beurre et bien mêler. Ajouter les essences de vanille et de citron. Beurrer un moule à gâteau roulé de 10½" x 15½". Tapisser ce moule de papier parafiné et beurrer toute la surface du papier. Verser le mélange dans ce moule et cuire à four lent (325°F.) 35 à 45 minutes.

Démouler sur un linge à vaisselle saupoudré de sucre en poudre. Enlever le papier et couper la croûte sur les bords. Mettre un papier parafiné sur le gâteau et le rouler avec le papier et le linge de vaisselle. Refroidir. Dérouler et tartiner de confitures de prunes. Rouler de nouveau. Couper en tranches avant de servir. (6 à 8 portions.)

Grands-pères danois

3 tasses de pêches tranchées,
1½ tasse d'eau,
1 tasse de sucre,
1 tasse de biscottes émiettées (10 à 12) ou des miettes de pain sec,
1 tasse de suif haché fin,
1 c. à thé de poudre à pâte,
½ c. à thé de sel,
½ c. à thé de cannelle,
2 oeufs, bien battus,
¾ tasse de lait.

Peler assez de pêches fraîches pour donner 3 tasses de pêches tranchées. Dans une casserole mettre le sucre et l'eau et laisser mijoter 5 minutes. Ajouter les tranches de pêches et laisser mijoter. Bien mêler les miettes de biscottes, le suif, la poudre à pâte, le sel et la cannelle. Ajouter les oeufs et le lait et remuer jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse. Jeter par cuillerées dans le sirop de fruits mijotant doucement. Couvrir et cuire 10 minutes. Sortir les boulettes, les déposer dans un plat chaud et les arroser de sirop et de fruits.

Duo de lait et de raisin

Un dessert moulé d'un blanc neigeux. Un mont de meringue garnit le centre. Quelques raisins verts nous font des clins d'oeil. Le tout est délicieux.

De: Service des produits du lait
1523, rue Drummond,
Montréal.

C'est la saison des tartans!

Pour les petits d'âge pré-scolaire comme pour les écoliers

La rentrée des classes est faite: c'est la saison des tartans. Cette année, il y aura assez de tartans pour transformer chaque cour d'école en "un coin de la vieille Ecosse."

Il existe un tartan "miniaturé," fait d'un mélange de fibre acrylique "Orlon" et de laine. Ses carreaux n'ont que le quart de la grandeur ordinaire et conviennent donc parfaitement aux garde-robes des toutes petites écolières. On trouvera sur le marché des jupes plissées et des tuniques, des blazers et des robes aux lignes empire, avec corsage à taille abaissée et des boléros. Il existe aussi une robe de chambre en tartan aux teintes vives. Bien qu'on ait surtout songé aux écoliers, on n'a pas oublié les enfants d'âge préscolaire. Un fabricant leur offre un costume trois-pièces — jambières, veste et casque cache-oreilles. Des boutons pression, à l'intérieur des jambières, facilitent l'habillage de l'enfant.

Le tartan a 55% d' "Orlon" et 45% de laine simplifie le travail des mamans. Il est lavable et n'exige pas de repassage quand on l'a suspendu trempé. On peut en refaire les plis sans l'aide d'un linge humide. Toutefois, si les plis se sont défaits par suite de lavages répétés, on aura avantage à se servir d'un linge humide. Le fer se règle à la température "laine." Presser chaque pli jusqu'à ce que le linge à repasser et la jupe soient absolument secs.

Les tartans comprennent les motifs Lindsay et Ancient Lindsay, MacGregor, Gordon et Dress Gordon, Stewart, MacDuff, Hunting MacKinnon, Menzies, Red Fraser, Beatrice, Black Watch et le populaire Brown Watch (non authentique).

Les vêtements dont on parle ici sont fabriqués par trois maisons de Montréal, et sont en vente dans les magasins de spécialités pour enfants et les magasins à rayons, partout au Canada.

Source de fer

Le foie contient proportionnellement plus de fer, de vitamine B et de vitamine A que toute autre viande. Par mesure d'économie, mangez du foie de porc ou du foie de boeuf, car ils sont aussi nourrissants que le foie de veau qui se vend beaucoup plus cher. Les personnes anémiques ont particulièrement besoin de manger du foie.

Cours de sciences sociales appliquées au bien-être de la famille

Les cours de sciences sociales appliquées au bien-être de la famille se donnent à l'Institut Familial et Social, 1215 est, boul St-Joseph. Ils s'adressent aux personnes désireuses d'acquérir une formation qui leur permette de contribuer au bien-être des familles et de s'initier aux méthodes modernes du Service Social. Ces cours, sous la direction des Soeurs de Notre-Dame du Bon Conseil, sont organisés avec la collaboration de travailleurs sociaux, de psychologues et de sociologues de carrière. Ils commenceront samedi le 20 octobre prochain à 9 h. du matin. L'inscription a lieu le jour de l'ouverture. On y est admis à titre d'auditrices ou d'élèves régulières.

Les matières au programme cette année sont : **Service social personnel** 1ère année : Soeur Marie de Ste-Madeleine-Thérèse, C.S.C., Tr. Soc.; 2e et 3e années: Soeur Marie-Paule Mouton, R.B.C., Tr. Sos.

Nos ressources communautaires pour la solution des problèmes individuels et familiaux: En collaboration.

Sociologie familiale et sociale: M. Marcel Clément, D. Sc. Soc., Ph., L.LL.

Législation sociale: Mme Monique Perreault-Dubreuil, L.D.

Hygiène mentale et notions psychiatriques: M. Claude Mailhot, B.A., D.Ps.

Pour plus amples détails on peut téléphoner à CRescent 1-1445 ou UNiversity 1-2933. Le prospectus de l'école est envoyé sur demande.

LE TELEPHONE DE VIENNE met à la disposition de ses abonnés un bulletin d'informations, détaillé comme en France, mais aussi des dictées en deux vitesses pour les élèves de sténographie, de la musique et des contes pour enfants. On envisage même la lecture de la Bible, des leçons de langues et la transmission des programmes de théâtre et de cinéma.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 399,181

CONSUMERS ACCEPTANCE CORPORATION, corporation légalement constituée ayant sa principale place d'affaires à Montréal, dit district,

Demanderesse

— vs —

GABRIEL PELCHAT, des cité et district de Montréal,

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Montréal, 24e jour de septembre 1956

Raymond PILON
Député-Protonotaire

Mes Lachance, Boisvert & Cutler, Avocats,
4 Est, rue Notre-Dame,
Montréal

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 399,008

DAME MARIE REINE DUHAMEL, ménagère, domiciliée à Mtl., district de Montréal, épouse contractuellement séparée de biens de CHARLES EDOUARD VILLENEUVE, judiciairement autorisée aux fins des présentes.

Demanderesse

— vs —

CHARLES EDOUARD VILLENEUVE, résidant à Riverside, Province d'Ontario,

Défendeur

Il est ordonné au défendeur CHARLES EDOUARD VILLENEUVE de comparaître dans le mois.
Montréal, 26 septembre 1956

G. BLANCHET
Député-Protonotaire

Louis Lamontagne,
333 Est, rue Craig, suite 211
Montréal
Procureur de la demanderesse

COMPTABLES AGREES

BELANGER & DAHME
Comptables agréés
10 ouest, rue St-Jacques
BE. 3475

Deschamps & Provost
comptables agréés
J.-Arthur Deschamps, C.A.,
Roger Provost, C.A.
Roland Provost, C.A.
1411 Crescent, Montréal 25
HA. 7812

Chartré, Samson Beauvais, Bélair & Cie
PAUL GONTHIER
Associé à titre particulier
Comptables agréés
Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski, Val-d'Or-Amos

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
H.-LIONEL ROBIN, C.A.
LUCIEN-D. VIAU, C.A.
JACQUES-B. CHADILLON, C.A.
YO. 0642
4926, av. Verdun, VERDUN

Petites annonces du "Devoir"

HOMMES DEMANDES

Dans le célèbre
ROYAL 22e
REGIMENT
VENEZ VIVRE
LES 3 PLUS BELLES
ANNEES
DE VOTRE VIE

Le "Vingt-Deux", c'est le régiment qui représente glorieusement l'élément de langue française dans l'Infanterie de l'Armée canadienne. Il s'est couvert de gloire dans les deux dernières guerres mondiales et le conflit coréen. Si vous possédez les aptitudes physiques et mentales requises, vous pouvez en faire partie.

TROIS ANS DANS LE "VINGT-DEUX" VOUS VAUDRONT:

- De recevoir une formation précieuse et d'apprendre une spécialité technique qui vous permettront de mieux gagner votre vie dans le civil ou de vous tailler une carrière intéressante dans l'Armée.
- De vivre une vie d'aventures au sein d'une équipe virile. Vous vous ferez des amis sincères pour la vie... des amis du même calibre que vous et qui partagent vos goûts.
- D'apprendre à mieux connaître vos compatriotes et votre pays par de nombreux voyages.
- De jouer un rôle important dans le développement de votre pays. Vous serez fiers de porter l'uniforme... fiers de vous-mêmes.

CENTRE DE RECRUTEMENT DE L'ARMEE
772 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Qué.
Tél.: AV. 8-8133

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous les renseignements sur les vacances qui existent présentement dans l'Armée.

Nom.....
Adresse.....
Age..... Instruction.....

ARGENT A PRETER

De 1,000 à $50,000 en première et deuxième hypothèques. Achetons balances de prix de ventes. Nous parcourons toute la province de Québec. Pour tous renseignements, téléphoner à LA. 6-5503, LA. 6-5504, 4170 St-Hubert, Montréal. J.N.O.

A VENDRE

Collection de disques à très bon marché (78 rpm). S'adresser à WI. 0327, après 5 heures. 4-10-56

BUREAUX A LOUER

2 appartements doubles à louer ensemble ou séparément. Idéal pour bureaux. Toutes commodités, 210 est, boul. St-Joseph, HA. 2528 29-9-56

CELIBATAIRES

HONNETES célibataires, veufs, veuves désirant rencontrer bon parti peuvent se joindre à l'Agence Marie-Joseph. Beaucoup de succès. Plusieurs mariages heureux, grâce à l'agence. Pour informations, téléph. : LA. 4-4752. 28-9-56

CHAMBRE ET PENSION

Dans l'ouest de la ville. Belle chambre dans cottage moderne. Pension si désirée pour personne de bonne éducation. 7003 Hadley. TR. 1252. 1-10-56

LOGEMENT A ECHANGER

A Ahuntsic, bas 5 pièces, très propre, échangerais pour centre de la ville ou Verdun. DU. 8-9066. 28-9-56

Transport-Camionnage

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. VE. 2766. J.N.O. T-3569, Montréal.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

TARIF

Annonces classifiées
"Le Devoir" - BElair 3361
434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 4h., la veille de la publication).

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de 60c pour 4 lignes (20 mots).

Comter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.

GROS CARACTERES— Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc., 3 cents le mot, minimum $1.00.

MESSAGER DEMANDE

SEMAINE DE CINQ JOURS.
S'ADRESSER AU DEVOIR,
434 NOTRE-DAME EST. —
M. LEFEBVRE.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 3509 (ex parte)

MARCEL LAMONTAGNE

Requérant

— vs —

ROSARIO WHITE

Intimé

Il est ordonné à l'intimé de comparaître dans les quinze jours.
Montréal, le 25 septembre 1956

Paul DUBUC
Député-Protonotaire

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 403,199

Dame CECILE CAZA, marchande publique dûment autorisée à cette fin, épouse commune en biens de ULRIC RACINE, des cité et district de Montréal, agissant aux présentes quant à ses biens réservés;

Demanderesse;

— vs —

ULRIC RACINE des mêmes lieux,

Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 24 septembre 1956:
Montréal, le 24 septembre 1956

MEUNIER & BARBEAU
Proc. de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 402,037

STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal,

Demanderesse

— vs —

J. A. BOLER et ED. BOLER, de Pharr, Etat du Texas, un des Etats Unis d'Amérique, y faisant affaires ensemble sous les nom et raison sociale de "BOLER FRUIT & VEGETABLE CO."

Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.
Montréal, 17e jour de septembre 1956

J. B. CARBONNEAU
Député-Protonotaire

Louis Orenstein,
Avocat,
637 rue Craig, Ouest,
Montréal

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 402,036

STEVE DART CO., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, et ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal,

Demanderesse

— vs —

CY MOWADICK et IRVING FELDSTEIN, de Freno, Etat de Californie, un des Etats Unis d'Amérique, y faisant affaires ensemble sous les nom et raison sociale de "INDIO VINEYARDS CO."

Défendeurs

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.
Montréal, 17e jour de septembre 1956

J. B. CARBONNEAU
Député-Protonotaire

Louis Orenstein,
Avocat,
637 rue Craig, Ouest,
Montréal
Province de Québec
District de Montréal

VOUS AUREZ PROFIT A LIRE:

LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Tarif des abonnements :

CANADA	12 mois	$ 12.00
	6 mois	6.00
MONTREAL	12 mois	$ 16.00
	6 mois	8.00

LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus $..... en paiement d'un abonnement de ..... mois au DEVOIR à compter du .....

AJOUTER 15 SOUS SI VOTRE CHEQUE N'EST PAS PAYABLE AU PAIR

Nom .....
Adresse .....
.....

Prière d'écrire très lisiblement

Le dilemme de l'éducation...

(Suite de la page 5)

des hommes (je n'insiste pas sur la résonance profonde que cet idéal humaniste aura dans la conscience de l'éducateur chrétien), des hommes et non des cellules d'un organisme monstrueux, des hommes réellement hommes et non de simples organes producteurs-consommateurs d'un système économique.

Ce n'est pas le problème de la démocratisation qui m'inquiète le plus: il ne s'agit que d'une adaptation, d'une transposition assez simplex. Nous avons en effet connu, dans le passé une culture populaire authentique, celle qui a survécu (à notre émerveillement à nous Européens) dans les milieux ruraux du vieux Québec : une culture paysanne, nourrie de toute une sagesse dont les éléments les plus précieux venaient d'une solide, authentique foi chrétienne, appuyée sur un savoir-faire technique éprouvé et tout un héritage culturel incarné dans un riche folklore, riche en particulier en valeurs et traditions esthétiques.

Si ce principe de solution est clair, on ne se dissimulera pas les difficultés pratiques que présentera son application. Il faut un système d'éducation profondément unifié; il ne suffirait pas de plaquer un contre-poison humaniste sur un dressage purement technique (il ne suffirait pas, par exemple, d'imposer un cours de philosophie obligatoire à tous les étudiants de chimie).

Ici la tâche la plus urgente incombe moins aux éducateurs en tant que tels qu'aux spécialistes de la pensée: on n'oubliera pas que l'éducation n'est pas une discipline indépendante mais qu'elle est subordonnée, disons en termes stricts "subalternée", à la culture qu'elle reflète et à laquelle elle conduit.

Notre époque a besoin d'un nouvel humanisme où la fécondité des principes éternels de la Vérité sera appliquée aux problèmes de l'heure. C'est à nos théologiens de mettre au point et d'enseigner une théologie du travail; c'est à nos philosophes de repenser la cosmologie, et peut-être la théorie de la connaissance en fonction de la nouvelle vision du monde élaborée par la physique; c'est aux sociologues et aux économistes de résoudre l'antinomie entre les exigences de la production ou de la planification et celles de la liberté.

Cet humanisme qui doit chercher à surmonter les problèmes soulevés par le caractère technique de notre civilisation ne doit pas cependant être pensé comme une évasion hors de la technique, un refus de l'évolution actuelle (je ne crois pas à la fécondité d'une réaction sentimentale dans la ligne Tolstoi, Gandhi, Giono, Lanza del Vasto): il ne faut pas continuer à assimiler culture et loisir, à opposer humanisme et travail. Il n'y aura de véritable humanisme que si la conscience contemporaine assume hardiment les problèmes posés à notre conscience par la révolution technique: c'est en approfondissant ces problèmes qu'on redécouvrira les implications humaines qu'ils recèlent: on permettra à un humaniste d'aller chercher dans l'exemple de l'antiquité le modèle de l'effort à fournir.

Une éducation de type pluraliste

M. Marrou voit le salut dans une éducation de type pluraliste.

"Bien entendu, dit-il, il faudra toujours donner à nos jeunes gens un minimum de culture encyclopédique, des "clartés de tout": un homme du XXe siècle ne peut ignorer la géographie, l'histoire universelle, la théorie atomique ou le moteur à explosion. Cette nécessité d'ailleurs doit amener le pédagogue à perfectionner ses méthodes qui doivent être d'autant plus efficaces et plus expéditives que les programmes seront toujours surchargés.

Mais ce n'est pas à ce niveau que notre éducation pourra être vraiment formatrice et culturelle: nous sommes condamnés à la spécialisation, au moins relative. Ses périls sont évidents, mais ici encore on ne les surmontera pas en juxtaposant poison et antidote; *c'est par une étude approfondie et orientée dans un sens humaniste de la spécialité elle-même que nous arriverons à des résultats sérieux.*

Il faut donc accepter une certaine diversité de types parallèles d'éducation qui refléteront les richesses disparates de notre civilisation. Nos enfants seront dirigés vers l'un ou vers l'autre à la fois en fonction de leurs aptitudes personnelles et des besoins statistiques de notre société, de son économie (il nous faut plus de scientifiques que de littéraires, plus de forestiers au Canada qu'en Irlande, etc.).

Mais dans ces conditions nouvelles il faut sauver le vieil idéal de la communion entre les hommes: *une culture de type pluraliste doit conduire à une polyphonie harmonieuse, non à une cacophonie renouvelée de Babel.* Pour cela il faut que les diverses branches de notre enseignement soient coordonnées entre elles, qu'elles s'inspirent d'un même idéal et qu'en dernière analyse elles amènent l'esprit à une attitude analogue vis-à-vis des problèmes humains de notre temps.

Cela doit amener l'éducateur à repenser, à recréer son enseignement. Je prendrai ici encore un exemple dans la discipline que je connais le mieux, l'humanisme classique. Je suis profondément persuadé que l'étude du grec et du latin conserve sa pleine valeur de formation et de culture pour les hommes de notre temps. Je sais également que si notre époque oubliait le grec et le latin comme les Egyptiens avaient oublié les hyéroglyphes, ce serait pour sa culture un pas décisif vers la barbarie. Je souhaite donc qu'une élite parmi notre jeunesse continue à s'employer à l'étude des langues et des littératures classiques.

Et M. Marrou termine: "La culture de chacun doit finalement pouvoir être mise au service de tous et c'est par là que ce pluralisme technique rejoint, pour les satisfaire, les exigences de la fraternité démocratique, et à un plan supérieur, de la charité chrétienne".

Gazette artistique

CINEMA DE PARIS: Le Printemps, l'Automne et l'Amour : 10.50—1.00 3.10—5.20—7.30—9.40.

SAINT-DENIS: Les deux Orphelines, 1.50—3.19—6.28—9.37.

Palace Hôtel, 1.32—5.01—8.30.

BIJOU: Palace Hôtel, 12.00—3.29—6.38—10.07.

Les deux Orphelines, 1.27—4.56—8.25.

ALOUETTE: Oklahoma, 2.30—8.30— du lundi au vendredi: 2.00—5.15—8.40 samedi et dimanche.

LOEW'S: The Eddy Duchin Story, 10.00—12.15—2.35—4.50—7.10—9.30.

PALACE: The King and I (7e semaine), 9.15 — 11.35—2.00—4.20—6.45—9.10.

CAPITOL: Johnny Concho, 10.30—12.50—3.05—5.25—7.45—10.00.

PRINCESS: Hold Back the Night, 11.15—2.00—4.40—7.20—10.05.

Naked Hills, 10.00—12.40—3.20—6.05—8.45.

ORPHEUM: The Way Out, 11.10—1.55—4.35—7.15—9.55.

Murder on Approval, 10.00—12.40—3.20—6.00—8.40.

EXPOSITIONS

Galerie Dominion: Oeuvres récentes de Marion Scott.

Maison des Arts de Granby: Peintures de Michel Rostand.

Musée des Beaux-Arts : Exposition de 67 tableaux par 17 peintres canadiens qui ont séjourné à l'étranger (dont P. Leduc, Pellan, Goodridge, Roberts et De Tonnancour).

— A la Galerie XII : 15 tableaux de J.-P. Riopelle et céramiques de Jean Cartier, décorées par Jordi Bonnard.

— En haut de l'escalier central : 3 peintures murales de Dorothy Cole Ruddick (destinées au Children's Hospital).

Hélène de Champlain (pavillon de l'île Sainte-Hélène) : 33 peintres montréalais de moins de trente ans. — Jusqu'au 30 septembre.

Les mots croisés du "Devoir"

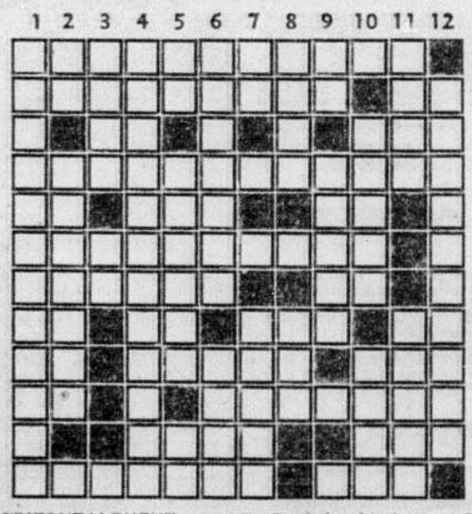

HORIZONTALEMENT

1—Ils renseignent
2—Récit — Point de départ
3—Divinité à l'envers — Son foie est recherché
4—Endurcies dans le péché
5—Suppose ou imagine — Initiales d'un titre princier — Voyelles
6—Carrefour
7—Ni brune ni blonde — Négation
8—Continue la phrase — Pronom — Habitant — Se suivent
9—En tout — Aux couleurs de l'arc-en-ciel — Marque les années
10—Préfixe — Plante grimpante
11—Prénom de papes — Poussés
12—Instrument de tisserand — Sans escompte

VERTICALEMENT

1—Elle provient souvent de la curiosité
2—Période inversée — Ragoût de viande
3—Pièce d'étoffe — Marque le lieu
4—Contre lequel on ne peut s'opposer
5—Adverbe — Il a semé l'inquiétude dans le monde — Conjonction
6—Tirée à soi — Petit morceau de terre
7—Symbole chimique — Relatif à l'âne
8—Il gonflait les voiles — Possessif
9—Article — Religieuse
10—Affection de l'oreille — Instrument de défense
11—Dans les cheminées — Pour les déchets
12—Partisans d'une secte religieuse

Solution d'hier

Horizontalement:—
12— ME — SEAU — EL.
1— PREDICATEURS; 2— ROME — AGATHE; 3— ESOPE — IR — LUT; 4— RETICULE — ANE; 5— QRIT — SEN — NIL; 6— GAO — MA — TE; 7— AINE — GOUTER; 8— TE — MUE — LATIN; 9— ASSIEGER; 10— VIGIE — EN; 11— ELEVEURS; 12— SOL — SA — SEULE.

Verticalement:—
1— PREROGATIVES; 2— ROSERAIE; 3— EMOTION — GEL; 4— DEPIT — EMAIL; 5— EC — USEES; 6— CA — USAGES — VA; 7— AGILE — IRE; 8— TARENTULE — US; 9— ET — ETAGERE; 10— UHLAN — ETE — SU; 11— REUNI — RIRE; 12— TELS — NOE.

Théâtre - Cinéma - Beaux-Arts

Bonnes soirées

AU CINEMA
Le printemps, l'automne et l'amour (Cinéma de Paris)
The King and I (Palace)
The Ladykillers (Snowdon, Avenue)
Cinerama Holiday (Imperial)

"P'tit Bonheur" de Félix Leclerc aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES (PC)—La saison théâtrale débutera à Trois-Rivières, le 27 octobre prochain, avec la grande première du "P'tit bonheur", pièce en six tableaux de Felix Leclerc. Les autres oeuvres à l'affiche, cette saison, seront "La Nuit du seize Janvier" et "La barque sans pêcheur".

Les Compagnons de Notre-Dame recevront cette année l'aide d'un certain nombre d'hommes d'affaires de Trois-Rivières groupés sous le nom de "Les amis des Compagnons" et dirigés par le Dr Conrad Godin.

Ces derniers veulent tracer un plan de campagne destiné à équilibrer les finances des Compagnons. En effet, la troupe accuse un déficit depuis quelques années.

Une dizaine d'amis des comédiens ont assisté à une réunion tenue dimanche dernier à la salle Notre-Dame, grâce à l'obligeance de M. Henri Ferron. Ceux-ci et quelques autres qui n'ont pu participer à ce premier contact pourront s'adjoindre quelques aides dans le but de recruter le plus grand nombre d'abonnés possible chez les Compagnons.

Sélection de programmes de radio

8.00—CBF—Radio Journal
8.00—CKAC—Nouvelles
8.00—CKVL—Bonjour Messieurs Dames
8.15—CJMS—Jean Duceppe
8.15—CBF—Elévation matutinales
8.30—CBF—Coquelicot
9.00—CKAC—Emile Genest
9.00—CKVL—Roger Baulu
9.30—CBF—Radio Bigoudi avec Guy Mauffette
10.00—CBF—Le Chant des Hommes
10.00—CKAC—Chambre à louer
10.00—CJMS—Pierre Valcour
10.15—CKAC—Marie-Rose
10.30—CBF—Une demi-heure avec . .
10.30—CKAC—A l'ombre du Clocher
11.00—CBF—Francine Louvain
11.00—CKVL—Parade de la Chansonnette
11.15—CBF—Noir et Blanc
11.30—CBF—Face à la Vie
11.30—CJMS—Potinons ma Voisine avec Huguette Proulx
11.30—CKVL—La Voix de l'Expérience
11.45—CBF—Lettre à une Canadienne
12.00—CBF—Les Visages de l'Amour
12.00—CJMS—La Vallée du Châteauguay
12.15—CBF—Rue Principale
12.30—CBF—Le Réveil Rural
12.30—CJMS—Où allons-nous ce soir ?
12.30—CKVL—Le Calvaire d'une Veuve
13.30—CKAC—La Clinique du Coeur
12.45—CKAC—Gare Centrale
12.45—CJMS—Nouvelles et Sports
1.00—CBF—Quelles Nouvelles?
1.00—CKAC—Les Nouvelles
1.00—CJMS—Ruff sur Londres
1.15—CBF—Radio Journal
1.30—CBF—Tante Lucie
2.30—CBF—Le Comptoir du Disque
3.30—CBF—Les Chefs-d'Oeuvre de la Musique Soymphonie No 8 et Psaume 150 de Nicholas Bruckner.
4.05—CKAC—Les Evénements Sociaux
5.05—CKAC—Toute la Ville en parle avec André Roche.
5.30—CBF—Pinocchio
5.45—CBF—Sur nos Ondes
6.00—CBF—Nouvelles
6.30—CKAC—Nouvelles, correspondants et Jean-Louis Gagnon
6.30—CJMS—Emission Italienne
7.00—CBF—Le Club des Chansonniers
7.00—CKAC—La Croisade du Rosaire
7.00—CJMS—Arco Baliena
7.15—CBF—Asteroide 1313 Contes tirés de l'homme tatoué, adapt. de Claude Gauvreau, mus. F. Morel.
7.30—CKAC—La Clinique du Coeur
7.30—CJMS—Emission Allemande
7.45—CBF—Confidentiel (Jacques Rousseau)
8.00—CBF—La Chanson de France (Texte d'Andrée Desautels, réalisation, J.-G. Pilon. Yoland Roy et Robert Gadouas.
8.00—CJMS—Musique d'outre-mer
8.30—CBF—Concerts Promenade
8.30—CJMS—Emission Polonaise
9.00—CKAC—Music Hall
9.30—CBF—Sérénade pour cordères avec Claire Gagnier Denis Harbour, choeur et orchestre dirigé par Jean Deslauriers. Invités François Morel et A. Maiste, pianistes.
9.30—CJMS—Chant du Monde
9.30—CKVL—Radio Vaudeville
10.00—CBF—Nouvelles. Revue de l'actualité et commentaires
10.00—CKAC—Café de Paris
10.00—CKVL—On danse à CKVL
10.30—CBF—Lecture de Chevet Adolphe de Benjamin Constant
10.30—CJMS—Nouvelles et Sports
10.45—CKAC—Nouvelles et Jean-Louis Gagnon
11.00—CBF—Adagio
11.00—CJMS—Musique de Danse Jusqu'à minuit et demi
11.30—CBF—La Fin du Jour Quatuor de Schubert.

"Boubouroche" de Courteline

Lundi 1er octobre, à 8 h. 30 du soir, le *Petit théâtre* présentera au réseau Français de Radio-Canada, *Boubouroche*, célèbre comédie de Courteline.

Courteline avait d'abord écrit *Boubouroche*, sous forme de nouvelle en 1892 et la transforma l'année suivante pour la scène. La pièce, plus condense, y gagna en hardiesse et obtint par la suite un succès toujours renouvelé.

Cette savoureuse comédie en deux actes met en relief l'éternel problème de l'homme amoureux et de l'incroyable ingéniosité dont il dispose pour ne pas voir les défauts de celle qu'il adore.

C'est ainsi que *Boubouroche*, un bon petit bourgeois débonnaire, fait l'autruche devant Adèle, une jeune veuve attendrissante qu'il soutient dans l'épreuve en la soulageant des petits ennuis de l'existence; il pousse même la générosité jusqu'à lui payer un petit appartement coquet.

Helas! un co-locataire mal intentionné lui laisse entendre que la veuve le trahit et qu'elle reçoit chez elle des jeunes gens.

Boubouroche monte en vitesse chez Adèle, perquisitionne dans tous les coins, pour découvrir un jeune homme enfermé dans un placard.

Mais la perfide improvise sur le champ une explication que Boubouroche s'empresse de croire, pour ne pas souffrir les tourments de l'amoureux trompé.

Boubouroche de Courteline, que l'on entendra au *Petit théâtre*, lundi 1er octobre, a été enregistré cet été, lors du Festival de Ste-Adèle, par les soins de Radio Canada. La distribution est la suivante: (Adèle) Huguette Oligny; (Boubouroche) Georges Groulx; Robert Rivard, Jean-Louis Paris et Claude Préfontaine. C'est une réalisation Roger Citerne.

Marlène DIETRICH photographiée récemment au moment où elle prenait l'avion d'AIR FRANCE à destination de l'Italie.

LES CAMPS DE CINEMA

Montréal. Septembre 1956. — Pour la deuxième année consécutive, "La Commission des Ciné-Clubs" de la "Fédération des Centres diocésains du Cinéma" a tenu des camps de formation. Venus d'une dizaine de diocèses de la Province, 86 étudiantes ont participé à deux sessions tenues à la "Villa Saint-Hyacinthe" de Contrecoeur et une trentaine de collégiens et de séminaristes se sont groupés en étude, au Camp Saint Paul de l'Ile-aux-Noix. Chaque session comportait six jours de travail centré autour de l'idée générale: les genres au cinéma. C'est ainsi que furent étudiés les films à idées, le drame, le genre comique sous les aspects de la comédie musicale, de la comédie de moeurs et de l'humour anglais. Une attention particulière a été apportée au documentaire grâce à la collaboration de l'Office National du Film. De plus une séance a été consacrée à la connaissance des étonnantes réalisations de notre compatriote Normand McLaren. Il va sans dire que plusieurs films ont été projetés et discutés. Mais, pour varier les échanges de vues on a utilisé diverses formes de discussions telles que le forum, le buzz-session, le panel, les équipes, etc. . .

A l'écart de la ville, sur les bords du Saint-Laurent et du Richelieu, dans une atmosphère de joie et dans un souci de coopération, jeunes gens et jeunes filles ont pénétré davantage dans le mystère séduisant du cinéma. Maintenant ces jeunes ont regagné leur collège, leur école ou leur couvent et, au cours de la présente année scolaire, ils vont s'appliquer dans des séances de ciné-club à communiquer les connaissances qu'ils ont acquises aux camps de formation.

Les quelque cinq mille étudiants et étudiantes membres d'une centaine de ciné-clubs actifs pourront également, au cours de l'année, compter sur l'assistance immédiate de la Commission des Ciné-Clubs. En effet, la Commission continuera à publier le bulletin des ciné-clubs. "Séquences" qui rejoint périodiquement les groupes, oriente leur travail et établit le lien nécessaire entre tous. De plus des journées d'étude périodiques réuniront les responsables des ciné-clubs, des circuits de films de qualité seront organisés, une documentation abondante sur les films sera mise à la disposition de chacun, etc. . .

Ainsi se fait progressivement l'éducation cinématographique grâce à l'enthousiasme des jeunes admirablement secondés par leurs professeurs responsables du cinéma et grâce aux préoccupations constantes de la Commission des Ciné-clubs.

(Communiqué)

L'imposant programme des BALLETS YOUGOSLAVES

C'est mardi soir prochain qu'aura lieu au Saint-Denis le premier des quatre spectacles tant attendus des Ballets yougoslaves, qui jettera dans l'étonnement et l'enthousiasme les amateurs de ballet de la métropole. Les autres représentations sont fixées au mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 octobre.

Voici l'attrayant programme préparé par les Ballets yougoslaves pour leur première visite à Montréal:

1—**Danses de la région de Pirot :** il s'agit de trois danses de la vallée de Nichava, dans le nord-est de la Serbie, près de la frontière bulgare. Ce sont des danses anciennes à la gloire de la terre, afin qu'elle soit féconde.

2—**Danses du Monténégro:** une fête au Monténégro comporte des danses par couples qui tournent en imitant le vol des faucons. Les danses de chaque couple sont accompagnées de chants moqueurs par l'ensemble. Les autres danses sont des variations sur le "kolo", sorte de "reel" yougoslave.

3—**Shoto, danse de Shiptar:** les Shiptars sont une minorité albanaise principalement muisulmane. C'est une danse nuptiale, fortement influencée par l'Orient.

4—**Katanka, danse de la Serbie orientale:** c'est une danse de cour.

5—**Danse guerrière de Rugovo:** elle simule une lutte entre deux guerriers portant l'épée et est accompagnée du tupan, sorte de tambour.

6—**Vieux "kolo" de Bosnie:** danse sans accompagnement musical; le rythme se crée par le piétinement des pieds.

7—**Toshkoto, danse de la Macédoine:** une danse typique des régions montagneuses de la Macédoine, d'un caractère curieusement félin.

8—**Danse wallache:** danse très gaie de l'est de la Serbie où les danseurs doivent être très rapides et très habiles.

9—**Danses et chants serbes:** trois danses dans le style "kolo", avec variations improvisées par les danseurs.

En deuxième partie, on verra:

1—**Danse dalmato:** accompagnée d'un instrument à trois cordes, appelé liéritza, elle vient de la région de l'Adriatique, près de Venise.

2—**Danse bohémienne du Voivodina:** chanson d'amour accompagnée de danses.

3—**Shopsko de Serbie orientale:** C'est une danse typique du sud est de la Yougoslavie où les danseurs se tirent par la ceinture afin de tenter de faire choir leurs rivaux, en scandant la danse de leurs cris.

4—**Dui, Dui, danse de Vranie:** danse féminine, se moquant des anciens maîtres turcs.

5—**Danse des Komitas:** les Komitas sont des montagnards qui résistèrent farouchement à la domination turque; cette danse illustre une guérilla contre les Turcs.

6—**Danse des jeunes bunievlatz:** danse à trois où une jeune fille reproche à une autre d'accaparer un garçon.

7—**Danse de Banat:** des jeunes gens rivalisent d'adresse pour épater les jeunes filles; cette danse se danse les genoux pliés, très élastiques.

8—**Chants populaires serbes:** chantés par Zivka Nemechek, avec accompagnement d'accordéon.

9—**Danses de Slovénie et de Posavina:** quatre danses des plaines de Croatie, de caractère très gai, terminent le programme.

(Communiqué)

"Lisez et faites lire Le Devoir"

A CBF

Emissions du matin

Avec le retour de l'automne trois émissions familières reprendront l'affiche du réseau Français de Radio-Canada, au cours de la matinée, du lundi au vendredi inclusivement.

Tout d'abord, **Entre nous, Mesdames,** mise en ondes de Guy Mauffette, qu'on entendra à 10 h 30. Cette émission se compose d'un courrier et d'une chronique féminine, confiés à Michèle Tisseyre et Alec Pelletier, ainsi que d'un sketch d'Eugène Cloutier mettant en vedette Huguette Oligny et un comédien invité.

A 11 h. 15, **Vies de femmes,** roman radiophonique de Paul Gury, présentera les problèmes de la famille Pigeonneau, composée de Madame (Estelle Mauffette) et de ses quatre enfants mal élevés, qui empoisonnent l'existence des voisins que l'on connait déjà: Martine (Yvette Brind'Amour), la mère d'un enfant prodige, qui épousa en secondes noces un ébéniste (Roland Chenail).

A 11 h. 30, **les Joyeux troubadours,** texte d André Rufiange.

Cette demi-heure de fantaisie et de bonne humeur reviendra avec son équipe de joyeux troubadours: la diseuse Estelle Caron; Gérard Paradis, ténor; le violoniste Lionel Renaud et son ensemble instrumental. Le tout, animé par le sympathique annonceur, Jean-Maurice Bailly.

Un congrès des bibliothécaires à Québec

L'Association Canadienne des Bibliothécaires de Langue Française (ACBF) tiendra son congrès annuel à Québec du 6 au 8 octobre prochains. Ce groupement professionnel national réunira des congressistes venus de tous les coins de la province et du Canada. La Faculté de Commerce de l'Université Laval a été choisie comme lieu des réunions.

Le thème à l'étude cette année, "La Bibliothèque, témoin de la civilisation contemporaine", permettra à des spécialistes d'apporter des suggestions et des solutions précises aux problèmes que pose la mission de la bibliothèque moderne. On a même confié à l'un d'entre eux l'étude des rapports entre la télévision et la lecture.

L'ACBF groupe de nombreuses sections spécialisées qui aborderont certains aspects techniques à la lumière du thème général du congrès. Ainsi, la Section des Jeunes étudiera les problèmes posés par la lecture en rapport avec la culture et les loisirs des enfants. La Section des Bibliothèques d'Hôpitaux apportera, toujours grâce à des spécialistes, de nouvelles précisions sur ce que doivent être la bibliothèque médicale moderne et la bibliothèque des malades.

A la Section des Bibliothèques Publiques, les invités, de concert avec l'auditoire, détermineront les normes ou "standards" de la grande bibliothèque; un exposé de l'expérience de la bibliothèque de l'Institut Canadien de Québec illustrera et parachèvera ces séances d'études. Enfin, la Section des Bibliothèques Universitaires définira les rôles culturel et technique de la bibliothèque de recherches dans la civilisation contemporaine.

Un banquet offert par l'ACBF sera présidé par Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. M. Gérard Morisset, conservateur du Musée de la Province, analysera, lors du déjeuner du lundi, certains aspects du Vieux Québec.

TELEVISION

Le 27 septembre

CBFT MONTREAL — Canal 2
CBOFT OTTAWA — Canal 9

3.00—Musique
5.00—Film
5.30—Film
6.00—Sophie-Magazine
Texte de Françoise Loranger. Animatrice: Françoise Faucher. Marthe Choquette dans le rôle de Sophie. Culture Physique avec Nik Kebedgy. — Reportage de René Lévesque sur la rentrée des classes.
6.30—Ce soir
6.45—Carrefour
7.15—Le Téléjournal
7.30—Bougamma
Chasse aux fauves.
7.45—Toi et moi
Janette Bertrand et Jan Lajeunesse. Retour d'un voyage au Mexique. Invités: Olivette Thibault et Jean-Pierre Masson.
8.00—Le Fil d'Ariane
8.30—Dernière édition
"L'avenir du journalisme". Invités: André Laurendeau, Jean - Louis Gagnon et René Lévesque.
9.00—Rendez-vous avec Michelle
Michelle Tisseyre et ses invités.
9.30—Boxe
11.00—Le Téléjournal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Cinéfuelleton
"Le fruit défendu".

CBMT MONTREAL — Canal 6
CBOT OTTAWA — Canal 4

4.25—Today on CBMT
4.30—Kiddies' Corner
5.00—Howdy Doody
5.30—Fun Time
6.00—I Search for Adventure
CBOT—Robin Hood
6.30—Eddie Arnold
CBOT—Let's Go Golfing
7.00—Tabloid
7.30—The Goldbergs
CBOT—Let's Talk Fishing
8.00—Fireside Theatre
Avec Jane Wyman.
8.30—Climax
9.30—Jackie Rae
10.00—Alfred Hitchcock
10.30—Douglas Fairbanks
11.00—CBC News
11.15—Sports Guesses and Guests
11.30—CBOT—Long métrage

Radio et télévision

par Michel PIERRE

A PROPOS DE L'EDUCATION

Radio-Canada, à la radio et à la télévision, accorde présentement une grande importance à la conférence de l'Institut canadien des affaires publiques, qui porte sur l'éducation. En avant-première, une des grandes figures de cette réunion, l'universitaire français Henri-Irénée Marrou, a été l'invité de la conférence de presse de lundi dernier.

Une partie de la conférence a été consacrée à l'exposé du problème qui aura été traité ces jours-ci à Sainte- Adèle. Ensuite, après une bifurcation qui tentait de compromettre l'invité dans nos actuelles et très précises difficultés, M. Marrou a donné quelques approximations sur l'état social et psychologique du professorat en France.

En fait, on aurait pu craindre à priori une conférence assez terne, malgré la compétence de l'invité. Le sujet ne promettait rien de révolutionnaire. La léthargie où se maintient, parfois contre son gré, notre milieu d'enseignement n'offrait pas un contexte à sensation.

Pourtant, dès le aeout et malgré une élocution pénible pour le téléspectateur habitué à tant d'abondance verbale et bâclée, M. Marrou méritait d'accrocher son auditoire. A la question précise sur la querelle qui oppose les tenants de la formation humaniste classique et les modernites scientifiques, M. Marrou a clairement affirmé que la perrénité de la valeur des humanités ne signifiait nullement que ces dernières puissent revendiquer le titre d'unique moyen de formation de l'homme complet. Phrase assez ambiguë à priori, qui crée immédiatement un doute sur l'existence possible de cet homme "complet". Ce sont des littérateurs et tous mûris d'humanités qui ont tenté d'approcher cette plénitude d'humanité, que ce soit Goethe ou André Gide. Cette plénitude, néanmoins, un professeur Langevin, un savant comme Einstein, un physicien comme S. Vavilov ne peuvent-ils y prétendre?

Aussi étions-nous fort sensible aux propos de M. Marrou, si conformes aux nécessités actuelles et aux exigences de notre civilisation. Si un historien aussi compétent que M. Marrou se manifestait ainsi à la pointe du progrès, c'est dû, sans doute, au fait qu'il s'est particulièrement attaché à l'évolution de la formation de la jeunesse depuis l'antiquité (ce qui a fait le sujet d'un de ses plus célèbres ouvrages). Constatant les rapports constants entre l'adaptation de la jeunesse à son temps et l'héritage de la tradition, il a toujours montré son respect — qui n'est pas une objectivité froide et préconçue — pour toutes les formes de civilisation. Alors que l'humaniste tendra à s'attacher à l'incontestable révolution par Socrate et les philisophes qui l'ont immédiatement suivi, M. Marrou ne craint pas de parler de la révolution morale (expression textuelle) accomplie à Sparte et chantée par Tyrtée, d'insister sur le caractère sportif de l'éphèbie athénienne, sur l'importance de la physique dans l'enseignement, toutes choses si souvent tenues en mépris et délibérément ignorées par ceux qui se veulent fidèles à l'humanisme sur lequel s'est bâtie une société capitaliste et mercantile.

Cette largeur de vue, nous l'avons retrouvée lorsque M. Marrou a répondu à des questions touchant à l'exercice même du professorat. M. Marrou a usé d'une grande circonspection; quelque eût été notre souhait, il ne pouvait décemment pas ajouter le poids de son autorité au malaise qui se distingue chez nous. Néanmoins, il s'est permis d'être très ferme en énonçant plusieurs données importantes sur l'état du professorat en France. A l'auditeur de faire les rapprochements compte tenu des différences essentielles de milieu et de législation. La liberté de pensée et d'expression, le respect de son travail, les liens syndicaux, l'autonomie des académies et la centralisation, l'indépendance par rapport aux factions de parents, et plusieurs autres aspects de la vie active des agrégés comme des instituteurs de village — avec quelques allusions aux méthodes totalitaires de Napoléon III, aux bienfaits consécutifs aux revendications du Front populaire en 1936 —, et nous avions sinon une vaste fresque, du moins d'excellentes appréciations révélatrices du milieu de l'enseignement en France.

En définitive, une conférence bien traitée, un sujet vaste ramené à des notions claires, un point de vue sur une situation à l'étranger avec des allusions indirectes à notre situation. Une belle conférence de presse.

Conférence de G. Carlo Menotti à l'Un. McGill

Pour la quatrième saison consécutive, la Faculté de Musique de l'Université McGill, présentera au public Montréalais, quatre conférenciers éminents dans le domaine de la musique. Comme par le passé, la série de conférences 1956-57 a été organisée pour la Faculté de Musique par le Docteur Ellen Ballon, la pianiste de réputation internationale.

La série 1956-57 débutera le 11 octobre prochain. Le premier conférencier est nul autre que Gian Carlo Menotti, célèbre compositeur d'opéras. Au cours de la série, la Faculté de Musique aura également le plaisir de présenter la grande cantatrice Lotte Lehmann, l'ancien directeur permanent de l'orchestre symphonique de Toronto, Sir Ernest MacMillan et M. Samuel Chotzinoff, fondateur de l'orchestre symphonique de la N.B.C. et auteur de la biographie récente sur Toscanini.

Toutes ces conférences sont offertes au public Montréalais à titre gratuit. La première conférence, celle de Gian Carlo Menotti, sera donnée au gymnase Sir Arthur Currie, avenue des Pins.

La Faculté de Musique de l'Université McGill espère que tout le monde intéressé à la musique se fera un devoir d'entendre ces musiciens de réputation mondiale.

(Communiqué)

Mise en service du Bonaventure retardée

OTTAWA (PC) — La mise en service du nouveau porte-avions canadien Bonaventure a été retardée au début de l'an prochain à cause de récentes difficultés ouvrières au chantier naval, a-t-on annoncé aujourd'hui. Le navire devait être mis en service cet automne.

Le Bonaventure est construit au chantier de la Harland and Wolff Ltd., de Belfast, en Irlande du nord. Il remplacera le Magnificent, qui sera retourné à la Marine britannique.

Les difficultés ouvrières ont été surmontées et les essais préliminaires commenceront bientôt, dit la Marine. Elle n'a pas précisé la nature des difficultés ouvrières qui ont retardé le parachèvement du navire de guerre.

SUR GRAND ECRAN
St DENIS Bijou
LE PLUS CÉLÈBRE DES SUJETS CÉLÈBRES

Cinéma de Paris
Bouleversant ... d'émotion
Pétillant ... de gaieté

PALACE

LOEW'S
A L'AFFICHE
TYRONE POWER
KIM NOVAK

AIR CLIMATISE

PRINCESS
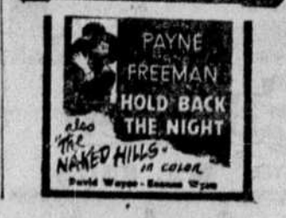

CAPITOL
A L'AFFICHE

CHEZ
Modernaire
Ronald Caron
président
Maurice Provost
gérant général
"Le Centre du Meuble Moderne qui convient aux Maisons d'Aujourd'hui"
$25
d'allocations familiales vous seront accordés pour chacun de vos enfants âgés de moins de 16 ans sur tout achat d'un ameublement complet de 3-4-5-6 ou 7 pièces! exemples:
ENSEMBLE No. 1
Salon — Chambre — Cuisine
$599.
MOINS $25.00 PAR ENFANT
ENSEMBLE No. 2
Salon — Chambre — Cuisine
Radio
$699.
MOINS $25.00 PAR ENFANT
ENSEMBLE No. 3
Salon — Chambre — Cuisine
TV — Poêle — Lessiveuse
$899.
MOINS $25.00 PAR ENFANT
★ Cette offre ne s'applique qu'aux résidents de la Province de Québec et peut être annulée en tout temps sans avis préalable!
TERMES FACILES
Modernaire LTEE
AUCUN DEPOT INITIAL
4179 RUE ST-DENIS
angle Rachel — BE. 2811
ESCOMPTE SPECIAL
aux Futurs ou aux
Nouveaux Mariés

La consommation du café a augmentée de 7% durant les trois derniers ans

Potins financiers

La résistance aux pressions des ventes paraissait pratiquement nulle hier, sur la Bourse de Londres ainsi que sur celle de Paris. A Wall Street, il y avait en fermeture un meilleur ton que la veille, tandis que les pertes furent moindres, hier qu'antérieurement, sur les Bourses de Montréal et de Toronto. Les prix du blé paraissaient plutôt fermes à Chicago et décidément à la hausse à Winnipeg.

-O-

Comme la retraite des stocks, au cours de ces dernières séances, n'a pas été désordonnée, il faut en conclure que ce serait plutôt les petits que les gros spéculateurs qui ont vendu . . . est-ce que les derniers s'attendent à ce que les Républicains en viennent à prendre des mesures qui redonneraient au marché sa vigueur d'antan? Rien d'impossible, vu qu'une reprise de la liste mobilière américaine, à cette époque, faciliterait, à l'administration Eisenhower, la garde du pouvoir pour un autre 4 ans, développement mis en doute, actuellement, à la suite des résultats récents du vote dans le Maine, etc.

-O-

C'est demain que Hollinger Cons. Gold Mines publiera son rapport semestriel.

-O-

Les appréhensions suscitées par les rumeurs à l'effet que le Moyen Orient se tournerait contre les pétroles, après Suez, expliquerait la nervosité de bien des titres.

-O-

La maison de valeurs de placement BELANGER INC., membres de The Investment Dealers' Association of Canada, offrira, le mois prochain, une importante émission de $2,500,000 d'obligations d'une institution religieuse.

-O-

Belle-Chibougamau Mines rapporte que les derniers travaux de sondage au diamant, exécutés sur la partie ouest de la propriété où une découverte a été effectuée, récemment, ont révélé une section de 40 pieds, qui a donné, à l'analyse 10% de cuivre, 6 onces d'argent, et $1.40 d'or ainsi que des traces de zinc et de nickel. Le sondage se continue afin d'explorer davantage les possibilités de la propriété, dit-on.

-O-

McNeil, Mantha Inc, vient de se voir adjuger une émission de $3,872,000 d'obligations, 4½% et 5%, échéant de 1956 à 1985, de la Commission Métropolitaine de Montréal. Nous en ferons ressortir les modalités ces jours-ci.

-O-

Okalta Oils Ltd anonce le complément heureux du puits No 2 Colorado, Okalta, and Associates Normandville. On aura des détails sur la capacité du puits dans quelques jours.

1,500,000 actions additionnelles, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, de New Manitoba Gold Mines Limited, se transigent sur la liste officielle de la Bourse Canadienne depuis hier.

-O-

M. J. H. Lussier, gérant général adjoint de La Prévoyance, compagnie d'assurance, est décédé, hier, à l'âge de 72 ans. A la famille et à ses associés en affaires, nous présentons nos sincères sympathies.

-O-

M. Henri Moquette, président de la Banque Canadienne Mercantile, s'est vu conférer hier, le titre de Chevalier de l'ordre académique "Honneur et Mérite" de la Société du Bon Parler Français. C'est le 1er président de banque à obtenir ce titre — incidemment, M. Moquette est aussi le plus jeune des présidents de nos 11 banques à charte.

-O-

Dans nos commentaires d'hier sur la Maison Familiale, il aurait fallu lire que la garantie en immeubles de la Corporation s'élève à $2,700,000 et non à $1,100,000, car ce dernier chiffre ne comprend pas la nouvelle construction, etc.

-O-

Les perspectives d'adoucissement des mesures actuelles régissant l'or, selon le dernier bulletin, de la Banque de Montréal constitueraient un facteur favorable pour les titres aurifères, à notre opinion.

-O-

Une partie importante des $25 millions qui seront nécessaires à la construction du pipeline à gaz d'Inland, de 360 milles, en Colombie Britannique, va être offerte sous peu au public par le moyen de 250,000 actions privilégiées et 250,000 actions ordinaires. Il a ajouté que l'on envisageait d'offrir ces actions par unités consistant en une action privilégiée 5% cumulative rachetable et une action ordinaire. Le reste des fonds nécessaires proviendra de la vente de débentures convertibles et d'obligations de première hypothèque.

-O-

On lit dans un récent bulletin de McCuaig Bros & Co que: le Paper Trade Journal (E.-U.) dit: "D'après un certain nombre d'annonces faites par des producteurs domestiques et étrangers de pulpe, il n'y aura aucun changement dans les prix de ce produit pour le quatrième trimestre". La tendance des prix de la pulpe aux E.-U. est importante pour les producteurs canadiens, étant donné que le Canada exporte annuellement pour environ $300 millions de ce produit dont la plus grande partie va aux E.-U. Les principales sociétés de papier-journal ont de fortes quantités de pulpe à vendre à l'étranger.

La Cité de Québec lance une émission de $3,300,000 d'obligations, à 5%

Le temps est aux nouvelles émissions à taux d'intérêt élevé

Le temps est aux nouvelles émissions à des taux d'intérêt attrayants. En effet, un syndicat ayant à sa tête Dominion Securities Corporation Ltd, Bell Gouinlock and Co, et Nesbitt, Thomson and Co. Ltd offre, actuellement, en souscription au public une nouvelle émission de $6,000,000 de débentures, à 4 1-2% de la province du Nouveau-Brunswick, tandis qu'un syndicat, dirigé par McLeod, Young, Weir & Co, vient de voir adjuger une émission de $40,000,000 de l'Hydro de l'Ontario, à 4 1-2%, dont la 1ère tranche échéant en 1974 est offerte à 97 pour rapporter 4.75% pour des échéances de 1974, alors qu'une autre tranche, échéant en 1964, est offerte à 98.35 pour rapporter aussi du 4,75%. Cette similitude de rendements pour des échéances diverses ne se serait pas vue depuis 25 ans sur notre marché et elle est attribuable à l'état actuel des conditions monétaires au pays.

Modalités intéressantes de l'émission précitée de la Cité de Québec

Une autre nouvelle émission qui trouve rapidement preneur, apprend-on, c'est celle de $3,300,000 d'obligations, 5% à fonds d'amortissement, de la Cité de Québec, qui vient d'être adjugée, entièrement, à un syndicat comprenant le Crédit Interprovincial Limitée, la Compagnie de Valeurs en Placement Ltée et Garneau, Boulanger Limitée. Ces valeurs seront datées du 1er septembre 1956 et elles écherront le 1er septembre 1976. Comme ces valeurs sont offertes en coupures de $500 et $1,000 et comme il ressort du prospectus, rendu public hier, qu'elles constituent un placement légal pour les biens d'autrui dans les provinces de Québec et d'Ontario ainsi que pour les fonds des compagnies d'assurances canadiennes et britanniques enregistrées en Canada elles devraient donc, être absorbées, d'autant plus rapidement, qu'étant offertes à 100, elles se trouvent donc à rapporter exactement du 5%, soit un taux fort attrayant, même pour cette époque de hausse du loyer de l'argent.

La Cité de Québec compte 225,219 habitants et pour $195,304,173 de biens imposables

On lit, encore, dans le prospectus se rapportant à l'émission de $3,300,000 de la Cité de Québec, que le produit de cette dernière sera consacré au paiement de l'exécution de divers travaux, tels que pavage, élargissement, ouvertures de certaines rues, travaux d'aqueduc et de drainage, etc. Rien d'étonnant, si l'on tient compte des $13,962,492 de propriétés appartenant à la Cité. Comme cennie. Sa population n'atteint-elle pas, actuellement, au delà de 225,219 âmes et les propriétés immobilières imposables ne se chiffrent-elles pas à $195,304,173 — incidemment, il y a, en outre, pour $14,483,927 de propriétés "temporairement" non imposables, ainsi que pour $83,454,317 de propriétés non imposables, sans tenir compte des $14,962,492 de propriétés appartenant à la Cité. Comme la perception courante figurait, dans le rapport au 30 avril 1956, à $8,631,770, contre une imposition courante de $9,245,586 c'est dire que le pourcentage de perception est élevé.

La vieille Cité de Champlain occupe une position unique et, même, enviable dans la province

Le peu d'espace à notre disposition ne nous permet pas d'insister davantage sur les garanties offertes concernant l'émission susmentionnée de la Cité de Québec, dont la dette obligataire est de $34,594,032 et la dette nette de $38,936,396, mais, avant de clore notre chronique, nous n'hésitons pas à dire que cette cité occupe une position enviable, que dis-je, unique, dans l'économie québécoise. Si elle fut plutôt stagnante pendant nombre d'années, il faut bien reconnaître qu'elle progresse à pas de géant depuis une couple de décennies. En outre, les souscripteurs, actuels ou potentiels, aux nouvelles obligations de la Cité de Québec ne doivent pas perdre de vue que cette dernière a occupé et continuera d'occuper une place unique dans l'histoire non seulement de notre province, mais, encore, de toute l'Amérique du Nord. En plus d'être assurée d'être toujours la Mecque des touristes américains, désireux de voir sur cette terre du nouveau monde un véritable coin de la vieille Europe, Québec est assurée de demeurer toujours le siège de notre Parlement provincial. C'en est assez pour lui assurer certaine stabilité, la plaçant dans une position bien plus avantageuse que maintes cités industrielles que l'on pourrait peut-être qualifier de "villes champignons", à cause de leur progrès par trop rapides, mais, dont la situation financière pourrait bien devenir précaire, advenant une récession économique, chose possible et même probable, si l'on en juge par la tenue de la bourse depuis quelque temps.

Marcel CLEMENT.

Bourse de Montréal

Le ton était encore déprimé hier sur la place locale

MONTREAL (PC) — Bien que les cours de la Bourse de Montréal aient accusé une nouvelle baisse hier, le fléchissement des prix n'a pas été aussi sensible que la veille et une certaine tendance au raffermissement s'est manifestée en fin de séance. Les pertes varient néanmoins de fractions de point à deux points.

Dans le secteur des métaux communs, Hudson Bay et Asbestos ont perdu deux points; Aluminium a accusé une hausse de 3-8 après avoir essuyé une perte de trois points au milieu de la journée. Dans le secteur des papeteries, Great Lakes a perdu deux points et St. Lawrence a baissé d'un point. Dans le secteur des pétroles raffinés, Imperial a accusé une baisse d'un point; dans les pipelines, Interprovincial a perdu un point.

Dans les aciéries, Stelco a baissé de 1 1-2; Atlas et Stelco ont perdu chacun 3-4; dans le secteur des services publics, Shawinigan a baissé de 2 1-2.

Dans le secteur des institutions financières, la Banque de Commerce a baissé de 1 1-2, la direction ayant décidé de suspendre les dividendes pour une durée d'un an à l'égard de ceux qui auront acquis des actions de cette banque à compter d'hier.

Dans le secteur des distilleries, Walker a baissé de 3-4. Dans le secteur des titres non classés, Industrial Acceptance, dont les actions ont été divisées, a baissé de 1 3-4; Consumer Glass a fléchi de 1 1-2; Canadian Vickers, Dominion Bridge et Canada Steamships ont chacun perdu 3-4.

Dans le compartiment des valeurs minières, les tendances à la baisse prévalaient comme dans le compartiment des industriels. Les baisses variaient de 10 à 16 cents.

Au total, dans les industriels, 76,200 actions ont changé de mains; le virement des valeurs minières a été de 593,100. Des 260 émissions transigées, 36 étaient à la hausse, 133 à la baisse et 91 stationnaires. On a signalé trois nouveaux sommets et 34 nouveaux bas pour l'année.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0.38 à 53.03; les services publics ont baissé de 1.1 à 139.4; les industriels ont baissé de 1.6 à 295.2; les titres non classés ont baissé de 1.4 à 243.3; les papeteries ont baissé de 2.16 à 1423.02; les mines d'or ont baissé de 0.48 à 76.63.

Bourse de New-York

Ralliement modéré, à la suite d'un avilissement initial accentué

NEW-YORK (PA) — Les cours de Wall Street ont considérablement fluctué hier.

A la baisse au début de la séance, les prix ont remonté à l'heure du déjeuner, brusquement fléchi au début de l'après-midi, rapidement remonté au cours de la dernière heure.

Ainsi, plusieurs pertes ont été effacées et quelques gains profitables réalisés. Au total, 2,370,000 actions ont changé de mains. C'est le plus fort virement depuis le 9 août.

La moyenne de la Presse Associée a monté de 40 cents et s'établissait à $176.50. Si, dans l'ensemble, le tableau de la journée n'est pas exclusivement favorable, du moins les tendances à la baisse qui se manifestaient depuis une semaine ont-elles été renversées.

Les observateurs attribuent le comportement des courtiers, non pas à la conjoncture mondiale ou à la situation politique américaine comme ce fut le cas à Toronto, mais à des facteurs purement techniques.

Malgré la reprise de dernière heure à la Bourse de New-York, les valeurs canadiennes tendaient généralement à baisser. Il en a été de même à la Bourse Américaine dont le virement a atteint 800,000.

Bourse de Toronto

L'atmosphère était encore lourde hier sur ce marché

TORONTO (PC) — C'est grâce à un fort mouvement de reprise, en fin de séance, que le marché torontois a récupéré en partie ce qu'il avait perdu au début de la journée. Sans cette reprise, la baisse eût été aussi sensible que celle d'hier.

Au cours des 30 dernières minutes de la séance, les courtiers ont déclenché un mouvement d'achats. Au total, 3,430,000 actions ont changé de mains.

Les observateurs attribuent la baisse à la conjoncture internationale, en particulier la crise de Suez, de même que la situation électorale aux Etats-Unis.

Mais plusieurs négociants ont précisément profité du fléchissement des cours pour acheter, à bas prix, en fin de journée.

L'indice des industriels, qui avait accusé une baisse de 4 1-2 au milieu de la journée, a clôturé avec une baisse de 2 3-4. L'indice des métaux communs a perdu 1 3-4, ayant accusé une baisse de 3 1-2 plus tôt.

On a signalé 63 nouveaux bas pour l'année, mais aucun nouveau sommet.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les industriels ont baissé de 2.73 à 468.23; les mines d'or ont baissé de .98 à 79.16; les métaux communs ont baissé de 1.75 à 233.63; les pétroles de l'Ouest ont baissé de 1.41 à 156.58.

Cours du dollar

NEW-YORK (PC) — Le dollar canadien a accusé hier une baisse de 1-8 de cent, faisant prime de 2 3-16 pour cent sur la devise américaine. La livre sterling a baissé de 1-32 de cent et s'établissait à $2.78 13-32.

Selon le bureau Panaméricain du Café

Les trois quarts des employés au Canada bénéficient maintenant de périodes de café-détente, révèle le bureau Panaméricain du Café à la suite d'une récente enquête sur la consommation du café, dont les résultats complets seront publiés le mois prochain. Cela représente une augmentation de 7 p.c. depuis le dernier relevé effectué il y a trois ans.

Le café-détente, à vrai dire, supplante le thé de l'après-midi, suivant les résultats de l'enquête. Lorsqu'un Canadien va prendre le " thé ", il y a quatre chances contre une qu'il boive du café.

Le café est indiscutablement le breuvage préféré pendant les périodes de repos au bureau, au magasin et à l'usine. Près de 60 p.c. de tous les travailleurs jouissant d'une période de repos au cours de la matinée boivent du café, au regard de moins de 10 p.c. buvant des eaux gazeuses ou du thé. L'après-midi, le pourcentage des buveurs de café est de 45 p.c., comparativement à 21 p.c. qui boivent des eaux gazeuses et à 11 p.c. qui préfèrent le thé.

L'étude du Bureau du Café, qui s'est déroulée par une journée normale d'hiver en 1956, démontre que le café-détente devient de plus en plus populaire dans tout le Canada. Les employés de bureau et de magasin ont tendance à bénéficier davantage de périodes de café-détente que les autres travailleurs, soit 83 p.c. contre 67 p.c. Dans les deux cas, deux périodes de café-détente par jour plutôt qu'une seule sont plus courantes.

Environ la moitié des travailleurs interviewés au cours de la nouvelle enquête n'ont pas la permission de quitter les lieux, mais ils peuvent prendre leur café à leur pupitre ou à leur machine. Quinze pour cent sont tenus de quitter les lieux tandis que les autres, des employés de magasin et de bureau pour la plupart, agissent à leur gré.

Les travailleurs se procurent leur café de diverses manières, d'après l'enquête. L'employé qui y est autorisé préfère généralement quitter son travail et visiter un comptoir de rafraîchissements ou un restaurant avoisinant. Certains employeurs fournissent le café à leurs employés qui demeurent sur les lieux tandis que d'autres employés se le font venir, l'apportent de la maison ou le préparent sur les lieux.

Le Bureau Panaméricain du Café est un organisme qui représente onze des principaux pays producteurs de café d'Amérique latine. Les résultats complets de son enquête sur la consommation du café au Canada seront publiés à la prochaine assemblée annuelle de l'Association du Thé et du Café du Canada qui aura lieu au club Seigneurial, à Montebello.

GEORGE R. DONALD

George A. Donald, C.A., secrétaire-trésorier adjoint de la Shawinigan Chemicals, accède au poste de trésorier. Cette nomination a été annoncée aujourd'hui par le Dr R. S. Jane, président de la compagnie.

M. Donald est originaire d'Aberdeen, Ecosse. Il fut adjoint au secrétaire-trésorier de la Shawinigan Chemicals Limited en septembre 1953 et devint secrétaire-trésorier adjoint en mars 1954.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal mercredi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: petites caisses, extra-gros 59-60; gros 58-59; moyen 42-43; poulette 28-29; B 43; C 34. Caisses reçues: 1,103.

Beurre: arrivages courants non admissibles 56 1-2; arrivages courants admissibles 57 1-4; beurre de crémerie, enveloppé, de première qualité 58-59; prix du gros, frais, non admissible 57 1-2, admissible 58.

Fromage: F. A. B. fromagerie, blanc de l'Ontario 33 5-8; coloré 33 7-8; livré à Montréal, blanc du Québec 32 1-4; coloré 32 1-4; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 35; coloré 35 1-4; pour le blanc du Québec 33 1-4; coloré 33 1-4.

Pommes de terre: Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 1.50-1.60; les 50 livres, 1.05-1.10; les 10 livres, .28; Québec, nouvelles, les 75 livres, 1.25-1.35.

L'Imperial Oil a adjugé un contrat

A la Canadian Bechtel Ltd, de Toronto

Sarnia, 26. — La Canadian Bechtel Ltd., de Toronto, vient d'obtenir le contrat de construction de la nouvelle fabrique de produits pétro-chimiques de l'Imperial Oil à Sarnia, annonce aujourd'hui M. C.P. Warkentin, gérant de la division de génie du service de raffinage de l'Imperial Oil.

Cette construction exigera de longs mois de travaux de génie, sous la direction de la division de génie de l'Imperial Oil, avant sa mise en marche au printemps de 1957. Les plans prévoient le parachèvement de l'usine au printemps de 1958.

La nouvelle fabrique sera érigée sur un terrain de 50 acres adjacent à la raffinerie de la compagnie à Sarnia. Traitant 78,000 barils de pétrole de l'Ouest canadien par jour, cette dernière est la plus grande du Canada. La future usine convertira des matières fournies par la raffinerie en produits chimiques de base tels que l'éthylène, le propylène, des butylènes ordinaires, des isobutylènes, le butadiène, des distillats aromatiques et goudrons. Une fois traités par d'autres compagnies, ces produits atteindront les consommateurs sous forme d'articles en plastique, antigel, détersifs, fibres synthétiques, objets de caoutchoux et additifs à la gazoline. La nouvelle fabrique devrait favoriser l'établissement d'industries chimiques connexes dans la région de Sarnia.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours hier. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'agriculture, 424a, place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES : Mar. ferme, Wolf River et Wealthy 2.00, McIntosh 2.00-2.50, Lobo 2.25 le minot.

AIL : 35c la tresse.

AUBERGINES : 3.50 le minot.

BETTERAVES : 1.00-50-lb. 35-40c la doz de pqts.

BLE D'INDE : 20-25c, petit 10c la doz.

BROCOLI : 1.50 la doz.

CAROTTES : 75-90c-50-lb. 35c la doz de pqts.

CELERI : moyen 50c. gros 1.00-1.25 la doz. 2.00 le cageot.

CHICOREE ET ESCAROLE : 1.0 la doz.

CHOUX : Verts 75c-50-lb. rouges ou frisés 1.00-1.25, choux chinois 1.00 la doz. choux de Bruxelles 3.00-32 pintes.

CHOUX-FLEURS : Mar. ferme 1.50-2.00 la doz.

CONCOMBRES : Mar. inc. 3.50-4.00 le minot.

COURGES : Mar. inc. 1.25 la doz.

EPINARDS : Mar. plus ferme 1.00 le minot.

LAITUE : Mar. inc. 1.75-2.00-3 doz.

MELONS: Mar. à la baisse 5.00-5.50 le cageot.

NAVETS : Mar. à la baisse 60-75c-50-lb. 35c le paquet.

OIGNONS : Mar. à la baisse, 35 40c, rouges ou jaunes 50-60c, la doz. de pqts. rouges 1.75, jaunes 1.50-50-lb.

PANAIS : Mar. inc. 2.00 le minot.

PATATES : Mar. ferme, 1.25-1.35 de terre noire 1.15-75-lb.

PERSIL : Mar. inc. 25c la doz de pqts.

PIMENT : Mar. inc. vert doux 1.00, tomate 3.00 la boite, 1.25-6 pintes.

POIREAUX : Mar. inc. 75c la doz.

RADIS : Mar. inc. 25c la doz de pqts.

SALSIFIS : Mar. ferme, 1.25 la doz de pqts.

SQUASH : Mar. ferme, hubbard 2.00 la doz.

TOMATES : Mar. ferme, rouges 75-1.00, ex belles 1.25, roses 1.50, ex belles 2.00 la boite, rouges 60-70c, roses 90-1.00-11 pintes, vertes 50c la boite.

Grains fermes

WINNIPEG (PC) — Caractérisée par l'absence de toute tendance précise, la séance était plutôt monotone hier à la Bourse des Grains de Winnipeg. Les prix ont fluctué très légèrement, sans jamais compromettre sérieusement la stabilité des cours.

La demande des exportateurs était bonne dans les secteurs de l'orge et du lin. Des ventes seraient sur le point d'être bâclées avec le Japon et le Royaume-Uni.

On ne signale aucun envoi de blé depuis 24 heures.

Dollar à la hausse

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a accusé hier une hausse de 3-32 de cent, s'escomptant à 2 3-16 pour cent par rapport à la devise canadienne. La livre sterling, qui a monté de 1-4 de cent, s'établissait à $2.72 3-8.

Baisse du blé

CHICAGO (PA) — Bien que des tendances irrégulières prévalassent dans la plupart des secteurs de la Bourse des Grains de Chicago hier, des gains substantiels ont été réalisés dans les secteurs de la provende et de la fève soya.

Le blé et le seigle ont accusé de légères baisses; le maïs et l'avoine, de légères hausses.

Grosse transaction

New-York, 26. — International Utilities Corporation a vendu à Hydro-Carbons Ltd., de Winnipeg, les actions qu'elle détenait dans Hugh Gas Ltd., Sturdie Propane Ltd. et Propane Gas Service Ltd.

Le président de la compagnie, M. Howard Butcher, n'a pas mentionné le montant de la transaction. Les trois compagnies intéressées ont obtenu un bénéfice de $3,071,151 en 1955. M. Butcher a cependant déclaré que la compagnie désirait limiter son champ d'action à la vente du gaz naturel.

La Commission des valeurs mobilières de Québec anonce qu'en raison de plusieurs actes frauduleux au sens de la Loi des valeurs mobilières de Québec, elle a révoqué l'enregistrement comme courtier de Léonard-Gérard Investments Inc., 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par A. M. Kidder & Co., 276 ouest Saint-Jacques

	Haut	Bas	Ferm	F.A.
Abbott Laborat.	39	38⅛	38⅞	39¾
Admiral Corp.	16¾	—	—	16½
Air Reduction	43	42⅝	43	43⅛
Alco Products	18¾	18½	18¾	18½
Allied Chem'l	97⅜	97	97¼	97⅛
Allis-Chalmers	32⅛	31¾	32⅜	32
Alumin. Ltd.	125¾	122½	125¾	125
Amerada Pete	101⅝	99⅞	100¾	101⅝
Am. Airlines	22⅜	22	22¼	22⅜
Am. Can.	41⅜	40½	41	41⅜
Am. Cyanamid	67⅞	66	67	67⅝
Am. Gas & Elec	37⅝	37¼	37¾	38⅛
Am. Radiator	19⅛	18¾	19⅛	18⅞
Am. Smelting	50⅞	50	50⅞	50⅛
Am. Steel Fdry	42⅞	41⅝	42⅝	42⅛
Am. Tel & Tel	170⅜	170¼	170⅝	170½
Am. Tobacco	75½	75⅜	75½	75½
Anaconda	80¼	78⅛	80¼	79¼
Armco	63⅜	62½	62⅞	63⅜
Armour & Co.	18¼	17⅞	18¼	17⅞
Atchison S. F.	26⅝	26¼	26⅝	26½
Atlantic Ref	41⅞	41	41⅝	41½
Avco. Mfg	5¼	5⅛	5¼	5⅜
Baldwin Lima	13⅝	13½	13⅝	13⅜
Balt. & Ohio	48⅞	48	48⅝	48¼
Bendix Avia'n	55½	54⅛	55½	54⅜
Bethlehem St.	163½	160⅝	163½	161⅝
Boeing Air	53	51⅜	53	52
Borden's Co.	58⅝	58¼	58⅝	58¼
Borg. Warner	45	—	—	45
Budd Co.	18½	18⅜	18½	18⅜
Canada Dry	13⅝	18½	13⅝	13⅜
Canadian Pac.	33½	33	33¼	33½
Case, J. I.	14	13¾	14	14⅛
Caterpillar Tr.	87½	85½	86¾	87
Celanese Corp.	15¼	15	15¼	15⅛
Chance Vought	40¾	39¾	40¾	39
Ches. Ohio	61⅞	61	61⅝	60¾
Chrysler	73⅞	71⅝	73	72¼
Cities Service	62½	61⅜	62	61⅞
Coca-Cola Co.	107¼	106½	107¼	107
Colgate Palm.	48	47½	48	47¼
Col Gas System	16¾	16½	16¾	16⅝
Com. Solvents	17⅝	17⅜	17⅝	17½
Com. Credit	47½	47¼	47¼	47½
Con. Ed's, N.Y.	45¾	—	—	46
Cont. Can.	47⅛	46⅝	46⅞	47
Cont. Motors	6⅝	6¼	6½	6½
Cont. Oil	113¼	112½	113	113¼
Crane Co.	35	34¾	35	35
Crown Zeller	53½	53¼	53¼	53¼
Curtiss Wright	38½	33¼	38½	38⅛
Deere & Co.	26	25¾	26	25⅞
Del & Hudson	28	27½	28	27⅝
Dist. Seagrams	34	33⅝	33¾	34½
Dome Mines	13⅝	—	—	13⅞
Douglas Air	87¼	85¼	85¼	85¾
Du Pont De N	196¼	193	195	195½
Dow Chem. Co.	69⅞	68⅝	69½	70
Eastman Kod.	88	86½	88	87⅜
Elec. Auto Lite	36¼	35⅜	35⅝	36⅛
Eversharp	17⅝	17½	17½	18
Firestone Tire	85	84	84½	85
Ford Motor	59⅞	59⅛	59⅞	59¼
Fruchauf Tailer	27⅞	27⅛	27⅝	27⅞
Gen. Dynamics	73⅝	71½	73	73⅛
Gen. Electric	58¼	57⅝	57⅞	58
Gen. Food	46½	46	46½	46⅞
Gen. Motors	46⅝	45⅞	46	46¾
Gillette	48¼	47¼	47½	48½
Glidden	35	—	—	35⅛
Goodrich	71	69¾	70¾	71
Goodyear	72	71	72	71½
Graham Paige	1¾	—	—	1⅝
Greyhound	14¾	14⅝	14⅝	14⅝
Grumman Airc.	29⅝	29¼	29⅝	29½
Gulf Oil	114⅜	110¾	112⅞	114½
Hiram Walker	69¼	68½	69	69⅞
Homestake	33½	33⅜	33½	33¼
Hudson Bay	84½	83⅜	84½	84
Ill. Cent. Ry	59⅝	57⅞	59⅜	58⅝
Int. Business	462	453½	455	460
Int. Harvester	35	34⅝	34⅝	34⅞
Int. Nickel	104¼	102½	103⅝	104½
Int. Paper	113¼	109½	113	113⅜
Int. Tel & Tel	31⅝	31¼	31½	31½
Johns-Manville	51	49¾	50½	50½
Jones & Laugh.	56½	55	56½	55⅝
Kennecott	133	131⅜	132⅜	132¼

	Haut	Bas	Ferm	F.A.
Liggett & Myer	65½	65⅛	65¼	65⅝
Liquid Carb.	45	44¼	44¼	45¼
L-O-F Glass	84¾	84⅛	84½	85
Lockheed	49½	48½	49½	48⅝
Loews Inc.	20	19⅞	20	20
Mack Trucks	38¼	37½	37¾	37⅝
Macy Co.	30¼	30	30¼	29⅞
McIntyre Porc.	81½	—	—	83½
Mead Corp.	32⅞	32½	32½	32⅞
Merck & Co.	30	28½	29	29¾
Monsant Chem.	36⅞	36⅛	36⅞	36⅛
Montg. Ward	40⅝	40	40⅝	40⅛
Motorola	45¼	—	—	45
Nat. Biscuit	35½	35	35½	35⅝
Nat. Cash Reg	47⅞	47¼	47⅞	47⅞
Nat. Dairy Prod	39⅛	38¼	35⅝	38⅞
Nat. Distillers	27⅛	26¾	27¼	27⅛
N.Y. Central	38	36⅞	38	37⅛
Nor. Am. Avia	42	40⅜	42	40⅝
Nor. Pacific	37¼	—	—	37⅝
Ohio Edison	50⅞	49¾	49⅞	50⅛
Ohio Oil	39⅝	38¾	39⅛	39⅛
Owens Ill. G.	65	63½	64⅝	66
Pac. Gas. & El.	49½	48⅜	48⅝	49¼
Pan Amer. Airw.	18¼	17⅞	18⅛	17⅞
Paramount	31¼	30⅝	31⅛	31
Parke Davis	44⅞	43⅝	44⅛	44⅜
Penn. R. R.	23⅛	22⅞	23⅛	23
Pepsi Cola	19⅞	19½	19¾	19⅞
Phillips Pete	50½	49⅞	50½	50⅛
Procter & Gam	50¾	50¼	50¼	51
Pullman Inc.	64¾	63⅝	64¾	64¼
Pure Oil	42	41⅝	42	41⅝
Radio Corp.	38⅝	37⅞	38⅜	38½
Republic Steel	51⅜	50⅞	52⅛	52
Reynolds Tob.	53⅜	53¼	53⅜	53¼
Reynolds Metal	70	67½	70	69
Robertshaw Ful	23	22¾	23	23
Royal Dutch	105¼	103¼	105⅛	104⅝
St. Regis	48¾	47⅞	48¾	48
Schenley Ind.	18¼	18	18	18⅛
Sears Roebuck	31⅛	30½	30¾	30⅞
Sunray Mid-C.	25⅝	25½	25½	25⅝
Shell Oil Co.	84¾	84	84½	84⅞
Simmons Co.	—	—	—	50
Sinclair Oil	60	58½	60	59⅝
Skelly Oil	60½	58½	59⅞	61¾
Smith A. O.	55¾	55½	55⅝	56¾
Socony Mobile	52½	51⅛	51½	52⅛
Southern Co.	20⅞	20⅝	20⅝	20¾
Sou. Pacific	48⅝	47⅞	48⅛	48½
Sou. Railway	41	39⅞	40¾	40½
Sou. Rwy., Pf.	—	—	—	19⅝
Sperry Rand Co	24½	23⅝	24½	24¼
Stand. Brands	37¼	37	37⅛	37⅛
Stand. Oil. Cal	47¾	46⅝	47½	47¼
Stand. Oil. Ind.	57¾	57	57	58
Stand. Oil N.J.	54⅜	53½	54	54¼
Stand. Oil Ohio	51½	50⅞	51½	51
Studebaker-Pac.	6⅝	6½	6⅝	6⅝
Texas Co.	56	54	56	55¼
Texas Gulf Sul.	30⅜	30⅛	30⅛	30⅛
Tri-Cont. Co.	26½	26¼	26½	26½
Twentieth CFF	24⅜	24⅛	24⅛	24⅝
Union Bag & P	34½	33⅞	34¼	34⅝
Union Carbide	113¾	112⅞	113	113⅝
Union Oil Cal	58	57¼	57⅝	58½
Union Pacific	29⅜	28⅞	29⅜	29½
Unit Aicraft	75½	71¼	75	75⅜
United Airlines	38⅞	37¼	38	37⅞
Unit. Corp.	6⅝	6⅜	6½	6½
United Fruit	46¾	46⅝	46¾	46½
Unit. Gas. Co.	31⅜	30⅝	30⅝	31¼
U.S.Rubber	50	46½	47	47
U.S. Rubber P	158	157½	157½	157½
U.S. Smelters	62⅝	62	62½	63
U.S. Steel	66⅛	64¼	66⅛	65½
U.S. Steel Pf.	151¾	—	—	151½
Vanadium Corp.	45	43⅞	45	44
Warner Pic's	26¾	26½	26½	26½
West Penn El.	26	25¾	25¾	26
West'n Union	18⅞	18⅝	18⅝	18⅞
Westinghouse E	54¼	53⅜	53⅝	54
Woolworth	45⅞	45¼	45¼	45¾
White Motors	48¼	48⅛	48⅛	48
Youngst S & T	97⅜	96	97¾	97

Volume hier: 2,370,000
Volume avant-hier: 2,100,000

Fonds Mutuels

Cours fournis par A. M. Kidder & Co. 276, St-Jacques ouest

		Offre	Dem
	Supervised Ex. Fund 5	629.40	30.70
X	Affiliated Fund Inc. Co.	5.95	6.44
X	Amer. Bus. Shares	3.51	10.09
	Balanced Fund	5.09	5.59
X	Boston Fund	16.23	17.55
X	Bullock Fund	13.00	—
	Can. Invest. Fund	9.17	10.06
	Canafund Co.	35.92	37.72
	Champion Mut. Fund	5.44	5.98
	Commonwealth Int. Co.	8.03	8.82
	Corp. Invest.	8.80	9.57
	Dividend Shares	2.76	3.02
	Dom. Equity Inv.	14.95	15.29
X	Group Sec — Auto Shs	10.42	11.41
	Do Rail Shares	10.44	11.44
	Do Steel Shares	17.42	19.06
	Grouped Income Fund	3.91	4.28
	Growth Oil & Gas	7.75	8.15
X	Incorp. Invest.	9.47	10.24
	Inter-Amer. Inv.	11.35	12.47
	Invest. Mut. of Can.	10.39	11.23
X	Keystone Cust B-2	24.88	27.14
X	Do B-3	17.56	19.16
X	Do B-4	10.32	11.27
X	Do K-1	8.69	9.49
X	Do K-2	12.18	13.30
X	Do S-1	15.42	16.82
X	Do S-2	12.43	13.55
X	Do S-3	14.33	15.64
X	Do S-4	9.45	10.32
	Leverage Fund	5.79	6.36
X	Mass. Invest. Trust	11.38	12.30
	Do Growth Stock	10.60	11.46
	Mutual Accum. Fund	6.71	7.34
	Mutual Income Fund	5.37	5.87
	Resources of Canada	7.99	—
	Supervised Amer F XD	6.02	6.08
	Do Exec 1955	35.81	—
	Do Growth Fund	1.99	2.01
	Do Income Fund XD	4.29	4.33
	Timed Invest. Fund	A5.35	B5.35
X	Wellington Fund	13.30	14.50
	INVESTMENT COMPANIES		
	Diversified Inc. Shs S B	4.10	4.45
X	Nor. Amer. Trust Shs 56	—	—
	Keystone of Can.	11.33	12.26
	Growth Mines	4.60	4.84

A—Moins et B—Plus Stock Exchange Commission.
X—U. S. Funds.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc. 607, St-Jacques ouest

	Offre	Dem.
Alg Cent & Hud Bay Rly C	28	30
Ang Can Tel A	25	29
Banque d'Economie de Qué	31	—
Banque Provinciale du Can.	28½	29½
Briqueterie St-Laurent	65	—
C Javelin	20½	21½
Citadel Bricks C	14	—
Do $5 P	2	—
City Gas & Electric Co.	200	—
Credit Foncier Franco	65	—
Dupuis Frères P	22	24
Guarantee Co. of No. Amn.	—	400
Do 20pc Paid	—	90
Hudson Bay Co.	26	27
La Laurentienne	40	—
La Prévoyance	65	—
La Sauvegarde	45	—
Les Prévoyants	150	—
La Solidarite	32	—
Manufacturers Life	230	250
Prudential Trust	16	—
Quebec Apartments Co.	14	—
Soc. d'Administ. & Fiducie	80	87
Sun Life Ass. Co.	255	270
Trust General du Canada	118	125

Moyenne de Dow Jones

30 Industriels	481.60	+0.52
20 Chemins de fer	155.82	+0.83
15 Utilités	66.13	—0.21
65 Stocks	169.91	+0.20
Moy. Bourse Londres	180.5	—0.8

Mersey Paper Co

La capacité de production des fabriques de Mersey Paper Co., une papeterie qui est maintenant une filiale de Bowater Corporation of North America, atteint une moyenne de 500 tonnes par jour soit une hausse d'environ 50 pour cent, annonce M. B.J. Waters, président de la compagnie. Un vaste programme d'expansion est en cours qui entrainera des déboursés de $4.5 millions et portera la capacité de production annuelle à 165,000 tonnes.

La compagnie vend la plus forte partie de sa production de papier-journal aux Etats-Unis. Elle compte une main-d'oeuvre de 600 ouvriers et elle utilise environ 175,000 tonnes de pâte de bois par année.

PERCY W. WRIGHT

Percy A. Wright, ci-devant secrétaire-trésorier, conserve la charge de secrétaire de la compagnie, dont il devient l'un des administrateurs.

M. Wright entra au service de la Shawinigan Water and Power en 1917 et n'a pas quitté l'entreprise depuis. Il était secrétaire-trésorier de la Shawinigan Chemicals depuis 1945.

STELCO

THE STEEL COMPANY OF CANADA, LIMITED

DIVIDENDE No 181

Avis est par les présentes donné que le dividende No 181 de trente cinq cents (35c) par action, pour le trimestre finissant le 30 septembre 1956, a été déclaré sur les actions de la Compagnie, payable le jeudi 1er novembre 1956, aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires, le vendredi 5 octobre 1956.

Par ordre du Conseil,
R. B. TAYLOR,
Secrétaire.

Hamilton, Canada, 24 sept. 1956.

Quebec Power Company

Dividende No 128

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trente cents (30c) l'action a été déclaré sur les actions ordinaires sans valeur au pair de la compagnie pour le trimestre finissant le 30 septembre 1956, payable le 23 novembre 1956, aux actionnaires inscrits aux registres le 15 octobre 1956.

Par ordre du Conseil d'administration
R. R. MERIFIELD
Secrétaire

Montréal, le 25 septembre 1956

Procurez-vous un prospectus auprès de votre courtier.

CALVIN BULLOCK
Ltd.

SAVARD & HART

MEMBRES: MONTREAL STOCK EXCHANGE
CANADIAN STOCK EXCHANGE
TORONTO STOCK EXCHANGE

230 ouest, rue Notre-Dame,
MONTRÉAL

Succursales:
1203 Carré Phillips — 36 ouest, rue Jean-Talon, Montréal
11 ouest, rue King, Toronto

CHICOUTIMI - DRUMMONDVILLE - QUÉBEC - ST-JEAN - SHERBROOKE - THETFORD-MINES - TROIS-RIVIÈRES, NEW-YORK - MIAMI BEACH

Aux actionnaires non enregistrés

BELLE CHIBOUGAMAU
MINES LIMITED

Inscrits sur la liste de The Canadian Stock Exchange

- Des renseignements de très grande importance et d'intérêt extraordinaire pour les actionnaires seront rendus publics lors de l'assemblée annuelle qui aura lieu très bientôt.
- La compagnie a acquis des intérêts substantiels dans les Compagnies Beau Chibougamau Mines Limited et Centre Hill Mines Limited.
- Votre compagnie a aussi entrepris des travaux magnétomètres ainsi que des travaux de sondage sur la propriété du canton Saussure à environ 10 milles à l'ouest d'Opemiska.
- En outre, une équipe d'hommes experts exécutent présentement des travaux préliminaires sur la propriété située au canton Davost, Chibougamau.

Les actionnaires détenant des certificats non à leurs propres noms sont priés de les faire parvenir immédiatement, afin qu'ils soient dûment enregistrés, à 302 Bay Street, Toronto, Ontario, afin de recevoir les rapports officiels de la compagnie qui seront émis.

BELLE-CHIBOUGAMAU MINES LIMITED
50 King Street West Toronto, Ontario

Bourse de Toronto

Cours, fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	2041	$35½	35	..
Acad Atl	200	$9¼	..	..
Acad Atl A	100	$20½	..	..
Alta Dist	1600	150	145	150
Algoma	607	$109	106	107¾
Alumin.	2988	$123	120	123
Alum 1 Pr	z65	$22¼	22	..
Alum 2 Pr	200	$47½	47	..
Argus	385	$19	18¾	..
Argus 2.40 Pr	100	$50½	..	..
Argus 2.50 Pr	110	$42½	..	..
Ashdown B	z10	$12¾	..	..
Ash Temple	z25	300	..	..
Atlas Steel	775	$29¼	29	29¼
Bank Mont	910	$53½	52¾	..
Bank NS	137	$57⅞	57	57⅞
Bath Pow A	z5	$62	..	..
Bell Phone	2295	$46¼	45¾	46
Bowater Pr	130	$45¾	..	..
Brazil	1960	$7⅛	..	..
BA Oil	4090	$44¾	44	44½
BCE 4¼pc Pr	40	$42½	..	..
BCE 4¾pc Pr	z30	$94	..	..
BCE 5pc Pr	z10	$50	..	..
BC Forest	935	$15	14⅛	..
BC Pack B	z150	$15	..	..
BC Pow	130	$13¼	..	..
BC Phone	1251	$44¼	42⅛	..
BC Phone Rt.	1497	$160	160	165
Cal Pow	595	$63¾	63	..
Cal Pow 5pc P	100	$100¼	100	..
Can Cem	355	$32½	31½	32
Can Cem Pr	36	$28½	..	..
Gcc Stone	240	$7⅛	7	7⅛
C Fndry	135	$36¼	35	..
CI F 4¼	10	$103	..	..
Can Malt	100	$37	..	..
Can Malt Pr	z90	$22¾	..	..
Can Perm	140	$88	..	..
C Safe 4pc Pr	z25	$93	..	..
CBL	140	$27	26	..
CBL Pr	400	$12	..	..
Can Wire B N	320	$19¾	..	..
C Bank Com	539	$53½	53⅛	..
Cdn Brew	175	$26¼	26¼	26½
Cdn Brew Pr	50	$26½	..	..
Cdn Can	450	$40¼	40¼	..
Cdn Celan	z50	$13¾	..	..
C Chem cel	230	$8¾	..	..
C Dredge	500	$19½	..	..
CP Prod	z56	325	..	..
CP Prod A	z25	$8	..	..
CG Sec A	z87	$22	21½	..
C Hydro Car	200	$9¾	..	..
Cdn Oil	88	$25¾	25¼	..
Cdn Oil Wts	z17	$5¼	5	5½
C P R	2050	$32¾	32¼	32¾
C Vickers	75	$30½	..	..
Chatco	800	$12½	11¾	12½
Chrysler	400	$69¾	..	..
Cockshutt	1370	$6½	6⅜	6½
Con Baks	405	$7	6¾	..
Con Gas	2599	$27½	27¼	27½
Corby B	z5	$15½	..	..
Cosmos	100	$12½	..	..
Crown Trust	z25	$22¾	..	..
Crown Zel	50	$52	..	..
Dis Seag	2230	$33½	33	..
D Coal Pr	z25	$9½	..	..
Dom Elect	150	$12	..	..
D Fndry	1100	$31	30⅞	..
D Fndry Pr	45	$98¼	..	..
D Scot Pr	z15	$46	..	..
D Stl Ord	3090	$20¼	20¼	20½
D Stores	180	$38	37¾	..
D Tar	1188	$14½	14¼	..
D Text	z60	$7¾	..	..
Don Ropes B	100	$14½	..	..
Eddy	535	$54½	53¼	..
Estabks Pr	100	$19½	..	..
Excelsior	3000	85	80	85
Fam Play	410	$17	..	..
Fed Grain	110	$29	..	..
Fleet Mfg	2000	100	95	..
Ford	915	$57¼	58	..
Ford A	175	$122	..	..
Foundation	100	$21	..	..
Fraser	280	$35½	35	..
Gatineau	225	$29	..	..
Gen Dynam	235	$70½	69¾	70½
G M C	41	$45¾	..	..
GS Wares	z25	$9	8¾	9
G Mackay A	350	$7½	..	..
GL Paper	1195	$41	38½	..
GN Gas	500	$6½	6¼	6½
GN Gas Wts	240	325	..	..
GW Coal A	105	$9¾	..	..
GW Coal B	300	$8¼	..	..
Greening	100	450	..	..
Guart Tr	z58	$31	..	..
Gypsum New	185	$37	36¾	..
Hendshot New	100	$8	..	..
Hendshot Pr N	z5	$97	..	..
H Dauch	z5	$43	..	..
HI Tow	z30	$9¾	..	..
H Smith	65	$38¼	..	..
Hughes O Pr	35	$26	25⅞	..
Imp Bank	105	$56¼	55	56¼
Imp Oil	9634	$57¾	56¼	57½
Imp Tob	620	$11¾	11½	11¾
Ind Accep	275	$29	27¾	..
Ingd A	100	$7¾	..	..
Inglis	600	$9	..	..
Ingram & B Pr	z25	$11¾	..	..
Inland C Pr	350	$17¼	..	..
In Bronze Pr	z150	$24¼	24	..
I Met A	175	$41¾	41	41¾
Int Pete	600	$24¾	..	..
Interprov BO	z50	$14	..	..
Intprov Pl	2035	$43½	42⅛	42¾
Isotope	1800	140	..	..
Labatt	325	$20¾	20½	..
Laur. Sec	100	$18¾	..	..
L & J A	z50	$20½	..	..
Loblaw A	40	$47	..	..
Lob A Pr	275	$29¼	29	29¼
Lob New A	z20	$17½	..	..
Lab New B	675	$18¼	18	..
Lob Pr	150	$40¼	..	..
Macmill B	190	$35	..	..
Mass. Harris	635	$7	6¾	7
Mass. Harr. Pr	z25	$87	..	..
McColl	480	$62	61	62
Midwest	1000	420	400	..
Mon Knit	100	450	..	..
Mon Knit Pr	z10	$44	..	..
Mont Loco	z150	$16	15¾	..
Moore	175	$50½	50	..
Nat Drug	100	$11	..	..
Nat Drug Pr	100	$11¾	..	..
Nat Groc Pr	200	$26¼	..	..
N St Car	40	$28	..	..
North Star	1028	$14¼	14	..
N Star Wts	z40	$5½	..	..
NW Util Pr	25	$81	..	..
Nor Star Pr	100	$43½	..	..
O B Sup	500	30	..	..
O Jockey	2100	230	220	..
O Jock Pr	z50	$9¼	9	..
O Jock B Pr	100	$9	..	..
O Jock Wts	1700	55	51	53
Page Hers	27	$98	..	..
Pembina	504	$42¾	41½	..
Penmans	z5	$26	..	..
PC Jewel Pr	z10	97	..	..
Powell R	330	$46	..	..
Pow Corp	100	$64	63½	..
Pres Elect	300	160	..	..
PRM Debs	310	$88	86	..
PRM Wts	z28	$400	..	..
Regent	190	$21½	..	..
Royal Bank	404	$65¾	65	..
St L Corp	240	$68½	67¾	68¼
St L Corp A Pr	50	$98¾	..	..
Sask Cem	1700	$285	275	..
Shawin	285	$86¾	86¼	..
Shrf Hors	250	$10	..	..
Sicks Vt	z15	$23½	..	..
Simpsons	409	$22½	22¼	..
Southam	25	$49½	..	..
St Pay	300	$39¾	39¼	39¾
Steel Can	1360	$66	64½	65½
Stuart Oil	100	$16½	..	..
S Propane	100	$6½	..	..
Tamblyn	75	$40½	..	..
Tamb Pr	205	$44	..	..
Tor Dom Bank	310	$44½	43¼	43¾
T Fin A	200	$47½	47¼	..
T Fin 5pc	50	$47¼	..	..
Trans Mt	875	$76½	75¾	76½
Un Gas	700	$36¼	35¼	36
U Corp A	825	$30	..	..
U Corp B	270	$25¼	..	..
U Fuel B	z10	$41	..	..
Un Stl	100	$16⅞	..	..
Vanadium	100	335	..	..
Wabasso	z75	$18¼	..	..
Walk Gw	1220	$68½	67¾	..
Wat Equip	80	$18	..	..
Westeel	z50	$19½	..	..
West C Brew	80	$30	..	..
West Plywood	z25	$22¼	..	..
Weston A	555	$19	18½	18½
Weston B	z10	$95	..	..
WPG Cent	275	$11¼	11	..
C U R B				
Andian	100	$5¾	..	..
Ang Cdn Pulp	25	$38	..	..
Ang Nfld	960	$10¼	10⅛	..
Asbestos	225	$35	27⅞	..
Brown	100	$18	..	..
CD Sug	z50	$22¼	22	..
C Bronze	50	$30	..	..
CG Inv	50	$29½	..	..
C Ind	125	$12½	..	..
C Marconi	1020	410	395	..
C Paper	1840	$37¼	36¾	37
D Bridge	425	$20½	..	..
Dupont	z50	$23	..	..
Int Pap	70	$109	108½	109
Int Ut	75	$49½	..	..
Ogilvie	155	$37½	36	37¼
Ogil Pr	z10	$155	..	..
Price B	455	$61	60	..
Ridgeway	25	$43½	..	..
H U I L E S				
Acme Gas	1400	19	18½	19
Ajax	1400	85	..	..
Am Leduc	35275	104	96	102
Ancher	47800	14	13½	14
Bailey Sel A	1025	$18	17	18
Bail Sel Pr	550	$36	34	35½
Banff	440	310	300	310
Bata	500	$12½	..	..
Britalta	4200	310	300	310
Calalta Pete	6200	138	135	..
Cal Ed	415	$26¾	26	26½
C Oil Lands	2500	300	290	300
C Oil L Wts	1000	170	..	..
CS Pete	700	465	460	465
Cdn Ad Oil	1000	47	..	..
Cdn Atl Oil	4850	680	650	660
C Brit Emp	5000	55	..	..
C Collieries	1700	$7¾	7½	..
C Dev Wts	1000	55	..	..
Cdn Dev Pet	19065	620	580	615
C Ex Gas	100	570	..	..

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
C Homestead	778	212	205	212
C Pl Pete	6660	370	360	365
C Williston	600	310	..	..
Canso Nat	800	145	140	..
Canso Oil	300	245	..	..
Cent Led	4210	470	460	..
Chart Oil	500	206	199	..
Com Pete	400	500	..	..
Conro	2500	25	22	25
C Allenbee	1200	15	..	..
C Drago	3500	68	63	68
Con M Mac	17979	515	490	500
Con Peak	1000	11	10½	..
C West Pete	700	975	940	950
Cr Oil	1800	545	540	..
Del Rio	8700	375	360	370
Dev Leduc	8400	150	146	..
Dome Expl.	400	840	830	..
Duvex	11000	30	28	..
El Pen Rey	65199	42	34	38
Fargo	1000	271	270	..
Gen Pete A	400	560	550	..
Gr Plains D	110	$43	..	..
G Sweet G	134975	325	315	325
High Crest	2900	35	33	..
Highwood	7500	36	35	..
Home Oil A	640	$13	..	..
Home Oil B	568	$11¾	11¼	11½
Husky	1910	$12¾	12½	..
Husky Wts	z200	635	620	625
Kroy Oil	6400	225	215	225
Lib Pete	1400	250	248	250
Marigold	4500	33	30½	33
Medallion P	12412	315	305	310
Merrill Pete	100	$16	..	..
Midcon	20455	118	15	118
Mill City	1005	29	..	..
Nat Pete	100	425	..	..
N Bristol	2800	113	105	113
New B Dom	2800	225	..	..
N Chamberla	21035	255	242	..
N Continent	1200	66	64	66
N Gas Expl.	1400	150	145	156
N Superior	833	230	225	230
Northcal	400	115	..	..
NC Oils	1850	630	600	..
NC Oils Wts	240	275	..	..
NC Oils Pr	z95	$36	..	..
Northland	4800	83	80	83
Oil Select	129800	17	15	..
Okalta	2800	280	270	..
Pac. Pete	960	$16½	16⅛	..
Pan West	1000	29	..	..
Peace River	500	960	950	960
Petrol	8400	120	113	117
Phillips	200	140	135	140
Permo O & G	17400	205	202	203
Provo Gas	19250	196	188	191
Reef Exp.	6600	12	10	11
Rio Palmer	5699	195	185	190
Royalite	850	$15½	15	..
Royalite Pr	100	$29¼	..	..
Sapphire	1300	198	195	198
Sapphire Debs	10	$85	..	..
Scurry Rain	9200	350	345	350
Sec Pree	1700	365	350	..
South Un Oils	1000	46	45	..
Spooner	17000	32	30	32
Stanwell	1067	75	74	..
Surety Oils	225	105	104	..
Trans Emp	1934	218	212	218
Trans Era	7800	36	33	36
Triad Oil	5825	960	925	..
Un Oils	20075	210	200	210
Wainwright	1465	335	300	335
Wespac	6600	33	30	..
West Ashley	2400	13	11½	..
West Decalta	2700	160	155	160
W Cecal Wts	2500	40	..	..
W Lease	550	605	..	..
W Naco	137	135	..	..
W Naco Wts	600	23½	..	..
Wayne Pete	2520	70	..	..
Wilrich	16700	39½	38	..
M I N E S				
Abbican	6280	59	55	..
Acad Ur	3000	13	..	..
Advocate	200	450	..	..
Alba Exp	2100	20	..	..
Algom	345	$16	..	..
Am Nephe	400	210	205	210
Anacon	3600	250	240	245
Ang Rouyn	3300	138	..	..
Apex	24200	13½	12	..
Arcadia	11750	265	255	263
Area	500	35	..	..
Arjon	7800	19	18	..
Ascot	2100	17½	17	17½
Atlin-Ruf	12000	13½	13½	..
Aubelle	5000	11	10	..
Aumacho	19733	46	41	44
Aumaque	10700	12½	12	..
Avilla	2000	9	..	..
Bagamac	4000	8	..	..
Bankeno	800	29	..	..
Barnat	3000	81	..	..
Barvue	1500	72	70	72
Barymin	300	265	255	256
Base Mts	9500	63½	62	63
Baska	5200	20	18½	19
B—Duq	6447	225	215	225
Beaucage	1100	275	260	275
Belcher	21400	229	213	226
Belleterre	2000	200	..	..
Bethlehem	5400	300	284	290
Bevcon	1500	30	..	..
Bibis	6000	9	..	..
Bicroft	3403	250	240	..
Bicroft Wts	150	100	..	..
Bidcop	1000	59	56	..
Black Bay	600	70	..	..
Bonville	1100	9½	..	..
Bordulac	2500	13	..	..
Bouscad	3000	14	13	..
Bouzan	26000	171	163	171
Bralorne	295	500	..	..
Brilund	4700	82	80	..
Broul	1500	135	130	134
Brunhurst	2000	9	8	..
Brunsman	6000	10½	..	..
Brunston	10500	13	12	..
Brunswick	500	$11¼	10¾	11¼
Buffad	2000	11	..	..
Buff Ank	500	68	..	..
Buff Rl	1000	9	..	..
Bunker H	4500	14	..	..
Burchell	2000	31	30	31
Camp Chib	1075	$17¾	17⅝	17⅝
Camp Rl	200	555	..	..
Cdn Astoria	3000	30	..	..
Canam	800	80	..	..
Can-Erin	26383	79	65	74
Can-Met	4200	165	155	157
Cassiar	2985	805	790	800
Castle	100	395	..	..
Cent Pat	300	111	105	111
Cent Porc	5000	13½	13	..
Chem Res	15400	445	420	420
Cheskirk	500	10	..	..
Chib Jac	27100	435	410	435
Chib Kay	85900	47	45	..
Chib M	2100	315	300	310
Chib Exp	700	85	..	..
Chimo	11000	85	80	..
Chronium	100	300	..	..
Cobalt	1100	68	..	..
Coch Will	2000	85	..	..
Chronium	100	300	..	..
Cobalt	1100	68	..	..
Coch Wil	2000	86	..	..
Cody Reco	10300	77	72	73
Coldstream	93200	160	150	160
Colomac	10500	11	10½	..
Coniagas	3000	230	220	..
Coniarum	500	43	..	..
C Bellek	12900	52	47	50
Cons Callin	6500	30	28	..
Con C Cad	500	12	..	..
C Denis	4970	910	900	905
Do Wts	980	340	325	..
C Discov	1100	310	305	..
C Fenimore	4371	147	142	147
C Fen B Wt	400	35	..	..
CG Arrow	1500	22	21	22
C Hall	189000	160	149	159
Con Howey	1000	385	375	..
C Marbenor	600	35	..	..
Con M & S	3960	$30	29¾	..
C Morris	3700	30	28	..
C Mosher	2875	70	..	..
Con Negus	1000	20½	..	..
C Nichol	4500	13	12	..
C Northl	4800	94	89	94
C Persh	1005	29	..	..
C Red Pop	7000	32	25	..
C Regcrt	73400	104	92	103
C Sannorm	2500	13	..	..
Con Sud	1900	373	360	375
C Tungsten	4775	45	40	45
Conwest	800	680	670	..
Copp Cliff	3000	380	360	380
Copp Corp	2100	137	130	..
Copp Man	3000	15	14	15
Coulie	10100	87	85	..
Crestaur	1000	10	..	..
Croinor	5300	30	25	30
Crowpat	6925	25	24	25
Cuco	2557	18	16	..
D'Aragon	10100	60	55	58
D'Eldona	4333	17	..	..
Delta	12000	12	..	..
Dome	300	$13¼	13⅛	13¼
D Asbestos	1500	11	..	..
Diadem	2523	34	30	34
Donalda	35500	48	46	48
Duvan	7500	53	51	..
Dyno	10800	110	101	106
E Amphi	2000	9	..	..
East Mal	10400	132	131	..
East Sull	580	550	540	..
East Ash	300	72	..	..
East Mts	6500	48	46	48
East Mng	13181	520	500	520
Elder	500	42	..	..
Eldrich	1300	40	..	..
El Sol	30000	27	25	25½
Em Glacier	500	17	..	..
Eureka	16272	111	105	110
Expl All	10100	64	59	60
Falconbr	2179	$37	36¾	37
Faraday	8300	120	115	120
Do Wts	z70	46	..	..
F'west Tung	4000	27	25½	..
Fed Kirk	77800	50	..	42½
Francoeur	10600	52	50	..
Frobisher	5250	380	365	380
Prob Debs	20	$80	..	..
Galtwin	2500	31	30	..
Geco	395	$19	18½	..
Genex	1000	34	..	..
Geo Scien	800	140	135	..
Giant	854	535	535	..
Glenn Ur	17148	73	64	72
Goldcrest	10025	17½	14	15
Gold Man	2400	210	205	..
Gt Uran	1000	25½	25	25½
Grah Bousq	2500	18	..	..
Grandines	7525	35	36	..
Grandue	2100	500	460	470

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Greyhawk	20100	42	37	40
Gulch	500	30	..	..
Gulf Lead	3000	14	12	..
Gunnar	2555	$18	17½	17½
Do Wts	3720	880	850	875
Gwillim	1022	13½	12	13½
Hard Rk	1500	13	..	..
Har Min	1 4000	38	35	36
H of Lakes	3500	12	10½	..
Headway	21700	85	83	85
Heath	9000	21	19	21
Heva	1000	8	..	..
High Bell	500	80	..	..
Hollinger	400	$25½	25¼	..
Hoyle	1150	725	710	725
Hud Bay	1240	$83	82½	82½
Hugh Pam	1500	40	39	40
Ind Lake	74100	27	21	26
Inspiration	18900	116	105	108
Int Nickel	2910	101½	100	101
Do Pr	170	$127½	..	..
Int Ranw	1000	52	..	..
Irish Cop	2150	230	215	..
Iron Bay	2200	260	250	255
Jack Wt	3000	20	..	..
Jacobus	800	23	..	..
Jaye Exp	19800	78	69	78
Jeannette	5400	50	47	48
Jellicoe	26000	24	23	24
Joburke	1150	14	..	..
Joliet	22400	80	73	76
Jonsmith	13500	20	..	..
Jowsey	4530	88	85	..
Kenville	2000	10	..	..
Kerr Add	685	$17½	17⅜	17½
Keyboycon	6000	8	..	..
Kilembe	1500	325	310	..
Do Wts	3300	150	141	150
Kirk Hud	19050	59	54	56
Kirk Min	1100	170	162	170
Labra dor	585	$20½	19½	..
L Dufault	6050	205	195	199
Lake Ling	3000	14½	..	..
L Osu	1000	18	..	..
L Shore	z20	400	..	..
L Wasa	500	22½	..	..
Leitch	2800	82	..	..
Lencrt	2500	12½	..	..
Ll Lac	1500	190	176	180
Lomega	7000	13	12½	13
Lorado	12200	102	95	97
Louvirct	1000	19	..	..
Lyndhurst	13900	135	125	135
Macassa	500	182	..	..
MacDonald	3930	68	65	68
MaFrie	2500	11½	10	11½
Mackeno	9300	45	42	44
MacLeod	1300	125	123	125
Madsen	2100	223	220	223
Magnet	1000	9	..	..
Malartic	1200	132	130	132
Maneast	1000	20	..	..
Maralgo	2000	23	21	22
Marcon	2500	14	13	..
Maritime	29425	256	245	247
Do B Wts	23675	50	40	47
Martin	3500	12	11	..
Mayburn	18900	98	95	97
McIntyre	85	$80	79¾	80
McMarmac	2500	11	..	..
Mentor N	1900	55	51	..
Merrill	8000	235	225	..
Meta Ur	78800	22	20	..
Midrim	10068	150	140	150
Miliken	15800	128	122	126
Mining Cp	300	$24	23½	..
Min Endeav	7100	43	39	43
Min Ore	1000	21	..	..
Mogul	6825	275	270	275
Moneta	1000	67	66	67
Multi M	3300	110	..	..
Nama Crk	3000	90	86	..
Na Expl	5000	45	42	44
Nello	6000	21	..	..
Nes Lab	900	110	107	..
New Alger	5500	14	13	..
N Athona	2700	65	60	64
New Bid	1105	14	..	..
New Cal	1800	60	..	..
New Delhi	1200	47	..	..
New Dicken	3500	155	151	..
N Fortune	10000	26	24	25
N Highrid	9300	57	53	55
New Hosco	500	22	..	..
N Jason	7000	17	..	..
Newlund	4000	37	35	36
N Manitob	5100	120	106	120
N Minda	17650	42	35	42
N Mylam	3800	13	..	..
Newnoirth	2500	13	12	..
N Rouyn	1500	12	11	12
N Royran	18140	380	360	380
N Senat	2000	8	..	..
New Thurb	3000	13¼	13	..
Nick Rim	18325	370	360	..
Nipissing	1500	340	..	..
Nisto	500	13	..	..
Nor Acme	3000	50	47½	50
Noranda	451	$60	59	60
Norgold	3600	14	..	..
Normetal	1125	675	670	675
Norlartic	2500	12	..	..
Norpax	30200	172	162	171
Nor Inca	2500	7⅛	7	..
N Rankin	26050	182	128	132
Northspan	11491	415	400	405
North Can	312	115	..	..
Norvalie	3500	20	..	..
Nudulama	2000	39	37	39
Norsyncmqu	1000	56	55	..
Obaska	1500	9	..	..
Ogama	22000	23½	21½	22
Oka Rare	900	74	..	..
O'leary	1900	21	19	21
Omnitrans	3000	7½	7	..
Opemiska	4995	$14½	14	14½
Orenada	8500	28	26	28
Ormsby	600	42	..	..
Osisko	1000	35	34	..
Pac East	6000	10½	..	..
Pamour	1000	49	..	..
Paramaq	1000	11	..	..
Parbec	4000	9½	9	9½
Pardee	2318	64	60	..
Pater	5500	71	70	..
Pick Cr	3900	130	125	130
Placer	2175	$13	12¾	13
Pow Rouyn	3000	50	..	..
Prem oBrd	1000	13½	..	..
Preston	900	595	585	..
Pronto	200	490	485	490
Pronto Wts	1491	125	120	125
Pros Air	850	160	155	160
Purdex	5500	23	21	..
Que Chib	6350	200	194	200
Que Cop	3800	150	142	..
Que Lab	14500	15	13	..
Que Lith	1100	$10½	10	..
Que Man	1000	96	87	..
Q Metall	5886	255	240	245
Quemont	700	$23	..	..
Radiore	1100	100	..	..
Rainville	2000	160	150	..
Rare Ear	1100	190	181	190
Rayrock	5100	143	139	140
Renable	300	231	225	..
Rexspar	10400	43	42	43
Rio Rup	2500	17½	..	..
Rix Athab	900	62	..	..
Roche	10000	13	12½	..
Rockwin	2928	22½	..	..
Rowan	4500	13	12	13
Ryanor	500	15	..	..
St Michael	5900	25	..	..
San Ant	1700	75	..	..
Sand Rvr	7500	17	16	..
Shawkey	4000	13	12	..
Sherritt	8718	810	775	795
Silanco	1000	12	..	..
Sil Miller	400	105	102	105
Sil Stand	2000	46	..	..
Siscoe	2700	75	..	..
Slocan Vr	2000	17	..	..
Stadacona	1500	27	..	..
Stanleigh	1600	255	240	255
Steeloy	4000	10	9	..
Sip Rock	5343	$19¾	19¼	19½
Sturgeon	2500	58	56	58
Sud Cont	2200	15	14½	15
Sullivan	800	430	425	430
Surf Inlet	1000	9	..	..
Sylvanite	100	115	..	..
Teck-Hugh	2400	153	150	..
Temagami	935	525	500	525
Thom Lund	2100	155	150	154
Tiara	2000	16½	16	..
Tombill	3100	34	33	..
Torbrit	700	65	..	..
Trans Res	2100	32	..	..
U Mining	1000	22	20½	..
U Asbestos	3600	655	645	655
U Estella	8000	17½	17	..
Un Keno	500	610	600	..
U Montaub	2000	19	..	..
Upp Can	3300	89	85	86
Vandoo	7300	24½	22	..
Ventures	1015	$41	40½	41
Vico	64100	30	21	27
Violamac	4000	180	170	172
Waite Am	165	$13¾	..	..
Weedon	2000	49	48	..
Werner	12300	34	32	34
West Malar	4500	12	10½	11½
Wiltsey	6300	13	12½	13
Winchester	2000	9½	..	..
Windward	4000	18	17	..
Wr Harg	1400	165	155	158
Yale Lead	2800	35	30	35
Yellorex	3500	15	14	15
Yk Bear	9100	201	197	200
Zenmac	4000	30	..	..
C U R B				
Bulolo	200	460	450	460
Gaspe Cop	z50	$45	..	..
Pend Ore	500	395	375	395
Yukon Con	1800	63	58	63

Total des ventes: 3,630,000

Obligations Internationales

Cours fournis par A. M. Kidder & Co 276, St-Jacques ouest

		Offre	Dem.
Australie	3½-66	—	93¼
Brésil 3¾	Séries 1-5	88	90
Brésil 3¾	Séries 6-30	87	93
Bolivie	Rep 7	13	13½
Chili	3-93	26	48½
Colombie	3-70	58¼	59
Danemark	4½-62	99	100
Allemagne	5½-65	121	123
Italie	3-77	34	61
Medellin	3-78	49½	50½
Milan	6½-52	118	—
Norvège	4¼-65	99	100
Pérou	3-97	51½	51¾
Rome	6½-52	118	—

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abti	1475	$35¼	34½	35¼
Acadia A P	25	$20¼	..	..
Algoma	580	$107	106½	107
Alumin.	2140	$123⅝	120	123¾
Alumin. 4½ P	150	$47½	..	..
Ang C Pulp P	75	$51½	..	..
Ang Tel P	150	$42½	..	..
Argus	100	$19	..	..
Asbestos	50	$38¼	37	..
Atlas	1210	$29¼	29	..
Bk Mtl	346	$53½	53	..
Bk NS	85	$57½	..	..
Bank Can Nat	310	$42	..	..
Bell	2363	$46½	46	..
Bowater P	50	$46	..	..
Brazil	649	$7⅛	..	..
BA Oil	1091	$44¾	44	44½
BC Elec 4 P	50	$83	..	..
BC Elec 4¾ P	10	$94½	..	..
Do P	50	$50½	..	..
BC For	300	$15¼	15⅛	15¼
BC Tel Rts	237	160	..	..
BC Pow	270	$43¾	42¾	43
BC Tel	215	$46½	..	..
Cal Pow	110	$63	..	..
Can Cem	170	$32¼	..	..
Do P	411	$28½	..	..
C Fdries A	155	$28	..	..
C Iron	585	$35½	35	..
Do P	15	$104½	..	..
Can SS	40	$26	..	..
Do 5 P	15	$12	..	..
C Bk Com XD	65	$53	..	..
C Brew	311	$26½	26¼	..
C Cel	240	$14	13⅞	14
C Ind	350	$18½	18	..
C Oil	165	$25½	..	..
C P R	2150	$32¾	32¾	32½
C Petrof P	870	$29¼	..	..
C Vick	75	$30½	30¼	..
Cockshutt	5	$6½	..	..
Comb Enter	300	$11	10¾	..
Con Smelt	2730	$29¾	29½	..
C Glass	315	$30	..	..
Corby B	5	$15	..	..
Dis Sea	900	$33¼	33	..
D Bridge	825	$20½	20¼	..
D Coal P	25	$9	..	..
D Corset	100	$14	..	..
D Glass XD	25	$47½	..	..
D Steel	1045	$20¾	20½	..
D Stores	25	$37¾	..	..
D Tar	1026	$14½	14	..
Dom Tex	55	$7½	..	..
Dow	105	$35	..	..
Du Pont	360	$23	..	..
Do P	50	$90	..	..
Electrolux	50	$13	..	..
Estabrooks P	100	$19½	..	..
F Play	450	$17	..	..
Ford	100	$58	57¼	58
Foundat	225	$20¾	..	..
Fraser	3650	$35¼	34¾	..
Gatineau	330	$29½	29	29½
Gen Dyn	160	$71½	..	..
Gr Lakes	400	$40½	48½	..
Gypsum	50	$36¾	36½	36¾
Home A	350	$13	..	..
H Smith XD	720	$38½	38¼	38½
Hud Bay Min	340	$82	..	..
Husky Rts	200	610	..	..
Imp Bk XD	25	$55½	..	..
Imp Oil	1000	$57¾	57	..
Imp Tob	210	$11¼	..	..
Do 6 P	400	$6	..	..
Ind Accep	430	$29	27½	..
Do 4.50 P	25	$94	..	..
Inl Cem P	485	$11½	..	..
Int Nick	1148	$101	100½	101
Do $100 P	40	$127	..	..
Int Pap	166	$109	108	109
Int Pete	385	$34¾	34½	34¾
Int Pow	50	$264	263	..
Int Util	25	$49	..	..
Int Pipe	2070	$43½	42½	42½
Low St Law P	25	$20	..	..
Massey	1185	$7	6¾	7
McColl	835	$62	61½	62
Mitchell J S	10	$35	..	..
Molsons A	175	$24	..	..
Do B	135	$22	..	..
Mtl Loco	235	$15½	15¼	..
Noranda	200	$60	59¾	60
Ogilvie	100	$37	36	37
Do P	25	$153	..	..
Penmans	550	$25½	..	..
Placer	460	$13¼	13	13¼
Pow Riv	325	$46	45¼	46
Pow Corp	100	$63½	..	..
Price	680	$60½	60	..
Prov Trans	500	$12¾	..	..
Royal	390	$65½	65¼	..
Royalite	130	$15	..	..
St Law Corp	280	$68½	68	..
Shawin	639	$87¾	86	..
Sherwin	10	$40	..	..
Sherriff	25	$10	..	..
Southam	150	$49½	..	..
S C Power	30	$52	..	..
Steel	545	$66	65	65½
Steinbergs P	20	$100¼	100	100¼
Tor Dom XD	312	$44	43½	..
Triad	1000	965	925	..
Unt Steel	150	$15	..	..
Wabasso	65	$19	..	..
Walker	350	$68¾	67½	67¾
Weston P	5	$95	..	..
Zellers	50	$35	..	..

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la Presse Canadienne

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Abitca	10600	125	120	125
Ang C Pulp	100	$38	..	..
Ang Nfld	2100	$10½	10¼	10½
Brown	1110	$18	..	..
Can Sug	200	$22¼	..	..
C Pack B	150	$37	..	..
C Dredge	100	$19⅛	..	..
C Ing Rand	230	$49	..	..
C Marconi	200	410	..	..
Con Pap	2640	$37¼	36⅝	37
CR Zeller	50	$52	..	..
Fleet	1600	100	..	..
Ford A	160	$122½	122	..
Lowney	125	$22	..	..
Melchers	3819	$5	..	..
Do P	25	$12	..	..
Mica	1600	260	240	250
Minn Ont	225	$33½	33	33½
Nfld Light	5	$43½	..	..
Prem Steel	690	$9¼	9	..
Que Tel	175	$19	..	..
S C Pow P	5	$122	..	..
Traders Fin A	200	$47½	47	..
Do 5 P	25	$47	..	..
Tr Mt Oil Pipe	120	$76½	..	..
Un Gas	50	$55½	..	..
Utd Corp A	100	$30	..	..
Wainwright	1700	300	290	300
Watermans	200	$8	..	..
W C Brew	40	$30	..	..
M I N E S				
Alba	500	10	..	..
Ameranium	500	16	..	..
Anthonian	8000	38	36	..
Arcadia	300	265	..	..
Arno	2500	11	..	..
Aull Met	1000	10½	..	..
Bailey Sel	1050	$17½	..	..
Bak Talc	2800	110	100	110
Bandowan	1000	25	23	..
Barvue	500	75	..	..
Bateman	150	80	..	..
Beatrice	2500	11¼	11	..
Bellechasse	500	70	..	..
Belle Chib	9000	31	[illegible]	[illegible]
Bonnyville	2187	44	40	..
Bouscad	1000	14	..	..
Bouzan	4500	165	162	165
Cabanga	600	165	..	..
Calalta	500	165	..	..
Calumet	1000	10½	..	..
Calvan	1000	500	..	..
C Coil	220	$7½	..	..
Do P	3500	$87	86	87
C Lith	9370	46	45	..
Canuba	9370	46	45	..
Canuba	10000	77	72	75
Cap Lith.	3200	70	..	..
Carnegie	1500	23	..	..
Cassiar	100	800	..	..
Celta	4500	08½	07½	08½
Chipman	1000	27	..	..
Chib Min	500	305	..	..
Chib Jac	6700	430	415	430
Cleve Cop	23500	38	35	37
Con Bl Ore	1800	35	..	..
Con Hall	3200	151	150	..
C Que Yell	6100	95	90	93
Cortez	20000	16	14	15
Del Rio	1600	370	360	365
Ea Asbest	2100	75	..	..
El Pen Rey	1500	40	37	..
Emp Oil	9100	30	28	28
Fab	1800	23	..	..
Falconbridge	175	$37	..	..
Fano	1000	23	22	..
Fontana	150	12	..	..
Frobish	100	370	..	..
Fundy Bay	1000	15	..	..
Gaspe	3000	15	..	..
Grandines	3300	27	26	27
Gui Por	500	09½	..	..
Haitian	49500	27½	24	26
Hollinger	185	$25¼	..	..
Hudson Rand	10446	35	32	35
Indian L	7500	24½	22	25½
Iso	500	21	..	..
Jardun	1000	17	..	..
Joliet	2500	80	77	..
Keyboy	4000	08	..	..
Lingside	7500	12	..	..
Louvicourt	4000	20	..	..
Maritimes	500	253	..	..
Mercedes	2500	42	41	42
Merrill	1400	240	228	240
Mogador	600	65	..	..
Molybdenite	200	110	..	..
Montgary	87550	212	186	190
N Formaq	30500	53	49	52
N Jack Lake	12550	59	52	50
Newkirk	225	520	500	520
N Pacific	1100	161	150	..
N Royran	700	370	365	370
N Santiago	3000	13	..	..
N Spring Con	3000	18	17	18
N Vinray	4000	11	10	..
Obalski	1000	36	..	..
Okalta	1100	277	270	..
Opemiscoe	3500	55	52	55
Opemiska	400	$14½	14	14¼
Orchan	3000	18	16	..
Pac. Pete	300	$16½	16¼	16½
Pennbec	500	58	55	..
Pato	500	460	..	..
Permo Gas	1600	205	202	205
Phillips	100	140	..	..
Pitt	6500	16	15½	..
Porc Prime	10000	13	..	..
Portage	25000	78	65	..
Que Chib	2464	203	190	203
Que Cop	2300	145	140	141
Que Labrad	5500	13	12½	13
Que Oil	6000	08	..	..
Que Smelt	38100	91	87	90

MINES HORS-LISTES

G. E. LESLIE & Co Membres
Montreal Stock Exchange — Canadian Stock Exchange

	Offre	Dem.		Offre	Dem.		Offre	Dem.
Abeta	13	17	Imp. Min.	9	11	Ore Monte	—	30
Aconic	4½	5	Independent	12	15	Pascalis	10	15
Adnor	4	7	Inter Asb.	5	10	Pennbeo	55	60
Atlas Chib	20	24	Int. Lithium	—	115	Pow Ur	—	10
Bald Mtn	13	16	Kamlac	9	11	Provincial	2	5
Belmont	5	10	Kenmac	8	11	Quedon	15	20
Bluegrass	6	9	King Copper	10	20	Quejo	8	11
Bornite	30	35	Lake Chib	40	45	Rand Mal	5	7
Brosnan Ch.	70	75	Lassie	5	8	Red Diam.	8	93
Burrex	65	73	Lun-Echo	47	52	Roymont	10	20
C Javelin	20¼	21	Lyndvue	39	44	St Lawrence	45	65
Cent Mng	75	100	Main Oka	10	15	St Jude	15	19
Clinger	5	7	Mid Chib	55	60	Scott Chib	9	12
C. St. Sim.	19	21	Mill. Copp.	41	44	Selby Mng	47	54
Cont Copper	26	31	Nat Mal	12	16	Sharbot	55	60
Copper Vall.	40	45	New Lorie	10	12	South Bach	15	20
Dawmac	—	125	New Augur	3	5	Suzor	—	35
Derogan	4	7	New Pen	5	8	Starlight	9	11
Enterprises	47	53	Nipiron	20	25	Titanium	75	85
Flicka	7	10	Norbeau	85	95	Tomiska	—	25
Flu Bar	—	120	Norcopper	55	65	Wesley	8	11
Ford High	100	115	Normiska	36	41	Wm Leys	—	17
Garland	—	20	Oklend	7	9	Young Dave	13	17
Gibson	23	25	Ont. Nickel	25	30			
Glencona	4½	5½	Montgomery	2	4			
Goldmaque	4	6	Orefield	35	40			

COURS DES HUILES

	Offre	Dem.		Offre	Dem.		Offre	Dem.
Altex	—	30	Dom Min	10	10¼	Renfrew	05	06
Barons	04½	04¾	Edoran	09½	10	Ridgeway	13	15
Bata	13	14	Freehold	03¼	05½	Roy Can	07¼	08½
Blue Cr	22	—	G'Way	05½	09	Sage	09½	10
Br Pete	05	06	Kenare	18½	18	Select	15	15
C Anse	33	34	Keno	19	20	Share	09½	10½
C Emj	05	05½	Led Cal	19½	20	Sturgeon	12	15
C Fortuna	18	19	Merland	63½	69	Torbrook	275	280
C'ntury	30	32	Monarch	21	24	T'Field	04½	05
Claybar	18	18	N Ranc	07½	08	W Warn	10	12½
Cont Pot	110	120	N Cont	03	03¼	W Mavg	120	—
Comm'd	—	110	Nuco	25½	30	Medallion	300	310
C Grease	05	05½	Pontiac	23	—	York	08	09
			Reality	04	04¼			

Moyennes à Montréal

Cours fournis par la Presse Canadienne

	7ha	10ut	20in	30co	10pa	15go
Hier	53.03	139.4	295.2	213.3	1452.02	75.63
Jour précédent	53.41	140.5	298.8	214.7	1455.18	77.11
Semaine passée	54.21	140.9	301.2	217.8	1467.03	78.31
Mois passé	56.27	145.7	314.7	238.4	1577.23	83.09
Année passée	49.16	136.4	297.0	240.4	1463.48	73.82
1956 Haut	52.58	145.1	332.0	270.7	1712.21	89.73
1956 Bas	49.99	133.7	283.3	233.7	1341.29	75.70
1955 Haut	53.01	151.8	302.3	247.5	1490.49	84.02
1955 Bas	46.31	117.7	243.2	201.1	1139.92	67.43

PRIX DES GRAINS

WINNIPEG

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
Avoine					
Oct	81	81½	81	81½	81
Déc	78⅛	79	78⅛	78⅞	78⅛
Mai	78⅛	79	78⅛	79	78⅛
Orge					
Oct	107⅛	107⅛	107⅛	107⅛	107⅛
Déc	103¼	103⅜	103⅛	103⅜	103¼
Mai	103¾	104	103⅜	103⅞	103⅜
Lin					
Oct	315	317¼	314½	317¼	315
Déc	288	288½	286	286	288
Mai	286	288¾	284	284	286
Seigle					
Oct	131	132⅜	130¾	132¾	131½
Déc	133⅛	134⅝	132⅞	134½	132⅞
Mai	138⅛	139⅛	138⅛	139⅛	138⅛

CHICAGO

	Haut	Bas	Fer.	F.A.
Blé				
Décembre	230¾	229⅞	229⅞	230½
Mars	234¾	234⅛	234⅛	234⅞
Mai	234¾	233⅝	233⅝	234⅛
Juillet	228¾	227⅞	228¼	227⅞
Maïs				
Décembre	139	136⅞	138¾	137⅞
Mars	143⅜	141½	143⅛	142
Mai	146⅞	144⅞	146½	145
Juillet	148½	146½	148¼	147
Avoine				
Décembre	76	74½	76	74⅞
Mars	78⅛	77	78¼	77⅛
Mai	78⅛	77⅛	78¼	77⅛
Juillet	75⅞	75	75⅞	75⅛
Seigle				
Décembre	152½	150½	152	151¾
Mars	155½	153¼	154½	155⅞
Mai	155⅛	152⅜	154⅜	155⅛
Juillet	150⅛	149½	150	151
Fève Soya				
Novembre	237¼	234⅛	236½	235½
Décembre	241	238⅛	240⅛	239½
Mars	244	241	243⅛	242⅛
Mai	246⅞	244	246⅛	245⅛
Juillet	247⅜	245	247⅛	246

Moyennes à Toronto

	20in	20go	15bm	15wo
Hier	465.33	79.16	232.03	135.55
Jour pr	470.26	80.14	235.38	137.99
Sem pas.	473.65	80.74	237.80	138.25
Mois pas.	482.42	84.90	246.64	153.50
Ann. pas	445.40	86.73	214.34	114.58
1956 haut	506.33	93.35	251.51	154.09
1956 bas	430.46	80.14	218.46	118.09
1955 haut	455.90	90.06	225.98	121.63
1955 bas	374.18	79.03	157.31	98.68

The American Stock Exchange

	Haut	Bas	Ferm
Brazilian Traction	7⅛	7⅛	7⅛
Brown Companies	18⅜	18½	18⅜
C Marconi	4⅛	4⅛	—
Cent Exp.	4⅛	4	4⅛
Con Smelt.	30⅝	30¼	30⅝
Creole Pete.	90	88¼	—
Dom. Steel & Coal	21⅛	—	—
Elect. Bond & Share	26⅜	26⅜	26⅜
Ford of Cda A	124½	—	—
Gr Amn Indust	2⅛	2½	—
Humble Oil	112½	112	112½
Imperial Oil	59⅛	56¼	58⅛
International Pete	35⅛	33¾	35⅜
Molybdenum	25	24½	24⅝
Mesabi	48¼	47	47⅝
Pac. Pete	17	16¾	16⅞
Standard Prod	16¼	16	16½
St Law Corp	70	69¾	—
Tri. Cont. Wts	11½	11⅜	11½
Webb & Knapp	2	1⅞	2

Stock	Vente	Haut	Bas	Ferm.
Red Crest	24100	25	23	25
Sherritt	200	800	..	..
Soma	500	09	..	..
Stadacona	1500	23	..	..
Standard	1000	22	..	..
Steep Ro	1190	$19⅞	19⅛	19⅞
Sully	500	425	..	..
Tache	21400	45	42	45
Tandem	1000	11	..	..
Tarbell	2500	30	27	30
Taxin	4530	11½	11	..
Tiblemont	1000	50	..	..
Trebor	2000	38	37	38
Valor	2000	22	..	..
Ventures	300	$41½	40¾	..
Virginia	5950	215	208	215
Weedon	6500	47	45	47
Wendell	5500	07¼	07	..
Westburne	4800	95	93	..
Westville	18000	23	21	22
Wilrich	13000	39½	39	..

Volume combiné à la fermeture: 141 Industriels: 78,200; 119 Mines & huiles: 593,100.

Moyennes des obligations à N. Y.

	20rr	10in	10ut	10frn	10l-y
Hier	90.6	93.8	92.0	83.1	97.4
Jr préc.	90.9	93.8	92.0	83.0	97.4
Sem. pas.	91.0	93.9	92.3	83.1	97.3
Mois pas.	92.6	95.1	92.5	83.5	98.4
Ann. pas	97.7	97.9	93.6	85.8	103.5
1956 haut	98.3	97.7	93.0	85.2	103.7
1956 bas	90.6	93.8	92.0	82.9	96.5
1955 haut	99.6	99.8	100.1	86.5	106.3
1955 bas	96.8	96.4	96.0	84.0	102.4

Moyennes à New-York

	30in	15rr	15ut	65st
Hier	256.2	130.8	70.9	176.5
Jour précéd.	255.6	129.6	71.1	176.1
Sem. passée	259.2	130.4	72.0	178.2
Mois passée	263.4	133.8	74.2	182.9
Année passée	248.5	130.2	72.8	173.0
1956 haut	276.3	155.1	76.9	191.5
1956 bas	244.0	129.0	70.9	171.6
1955 haut	257.8	142.4	73.7	181.5
1955 bas	203.1	114.9	67.2	148.8

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1111, rue Crescent
Tél. MArquette 2283-2384

FLEURISTE

McKenna FLEURISTES
Fondé 1851 MONTREAL
Ste-Catherine et Guy Fl. 2491
Hôtel Mont-Royal PL. 4550
SERRES
4509 Côte-des-Neiges RE 8-1125

AVOCATS

VANIER & VANIER
Anatole Vanier, c.r. Guy Vanier, c.r
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HArbour 2811

Trudeau, Beaulieu & Cimon
AVOCATS
Maurice Trudeau C.R.
Roger Beaulieu, Pierre Cimon
J.-René Paiement, Hervé Bélanger
204 ouest, Notre-Dame MA. 9284

Entrepreneur-Electricien

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25ème ave, Rosemont

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 25¢
écrivez à ALBERT FOURNIER
PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE EST MONTREAL

Brevets d'Invention
Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond-A. Robic et Alfred Bastien
1510, rue Drummond, MONTREAL

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo
gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nerveux, impotence, complexe d'infériorité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, circoncision, rhumatisme, obésité.
151 ouest Sherbrooke - HA. 0356

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 o., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
"La Sauvegarde"
MONTREAL

LA CORPORATION
DEJUR-AMSCO D'AMERIQUE
PRESENTE LA
"STENORETTE"
MACHINE A DICTER ET TRANSCRIRE COMBINEE
A
½ PRIX DE LA PLUPART DES MARQUES POPULAIRES

La machine à dicter et transcrire LA PLUS COMPLETE et LA PLUS PRATIQUE, RUBAN MAGNETIQUE "HAUTE FIDELITE" — Le meilleur moyen d'enregistrement connu — Dont on peut se servir indéfiniment sans aucune perte perceptible de fidélité

GARANTIE POUR UN AN, cette machine automatique idéale peut être utilisée

dans
- BUREAU
- RESIDENCE
- AUTO
- PARTOUT...

par
- HOMMES D'AFFAIRES
- DOCTEURS
- VENDEURS
- AVOCATS

Téléphonez ou écrivez pour démonstration
- A VOTRE BUREAU
- A VOTRE CONVENANCE
- SANS AUCUNE OBLIGATION

DEMANDEZ E. W. GAUTHIER OU J. R. BRISSETTE
PLateau 4431

Ace Office Equipment Ltd.
DISTRIBUTEUR POUR LA PROVINCE
66 CRAIG OUEST, — PL. 4431* — MONTREAL, QUE.

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Sylvanus Apps, l'un des plus intelligents joueurs de centre dans l'histoire de la Ligue de hockey Nationale, qui durant plusieurs années a brillé dans l'uniforme des Maple Leafs de Toronto, est maintenant l'assistant du président de la firme Milton Brick Ltd. Depuis qu'il a pris sa retraite comme joueur de hockey, Apps a très bien réussi en affaires... Billy (The Kid) Taylor, ancien porte-couleurs des Maple Leafs de Toronto, des Red Wings de Détroit et des Bruins de Boston, qui a été banni à vie des cadres du circuit Clarence Campbell, est hôtelier à Burlington, Ontario... Sid Abel, l'ancien joueur de centre de la ligne "Production" a toujours une grande admiration pour son ancien club, le Détroit. Abel choisit les Red Wings pour terminer en 1ère place dans la Ligue Nationale l'hiver prochain... Sid Abel, qui est maintenant en affaires dans la Ville de l'Automobile et qui est également commentateur sportif à la télévision, base son opinion sur le fait que les Red Wings aligneront un jeune club. "La jeunesse, de prétendre Sid Abel, devrait permettre aux Red Wings de sortir victorieux au cours de la prochaine course au championnat. Les Glenn Hall, Johnny Bucyk, Norm Ollman et Hillman sont tous de jeunes joueurs qui ont acquis une précieuse expérience dans la Ligue Nationale l'hiver dernier et qui devraient se faire valoir à leurs juste mérites l'hiver prochain". Mais Sid Abel n'est-il pas sans savoir que les Canadiens, détenteurs de la coupe Stanley, alignent en Henri Richard, Jean-Guy Talbot, Bob Turner, Don Marshall et Claude Provost, de jeunes joueurs qui sont supérieurs aux Bucyk, Hillman et Ullman?...

Abel ajoute que les jeunes joueurs du Détroit plus la présence des vétérans tels Red Kelly, Gordie Howe et Ted Lindsay devraient former une combinaison victorieuse. On peut en dire autant, sinon plus, des jeunes joueurs des Habitants qui formeront avec les Geoffrion, Béliveau, Olmstead, Maurice Richard, Doug Harvey, Tom Johnson et Floyd Curry, une équipe gagnante... L'ex-joueur de centre des Red Wings doute également que les Maurice Richard, Curry et Harvey puissent connaître une aussi bonne saison que l'hiver dernier. Cette théorie pourrait aussi bien s'appliquer aux Kelly, Howe, Lindsay et autres vétérans des Red Wings... Sid Abel choisit les Canadiens pour terminer la prochaine saison en deuxième place, suivis des Maple Leafs de Toronto. Il croit que les Leafs, avec un bon gardien de buts, vont offrir une solide opposition à leurs adversaires...

Toujours selon Sid Abel, les Rangers devront se contenter de la quatrième position. "Les Rangers, de souligner Abel, sont très difficiles à vaincre sur leur patinoire au Madison Square Garden de New York. Mais à l'arrière-garde, ils ont plus d'un problème à résoudre. Si je fais exception du vétéran Bill Gadsby qui a connu sa meilleure saison dans la Ligue Nationale la saison dernière, je crois que l'instructeur Phil Watson aura plus d'une lacune à combler pour former une défense capable de rivaliser avec celle des Canadiens ou encore des Red Wings de Détroit... Le Chicago est son choix pour la cinquième position. Il croit sincèrement que les Bruins de Boston devront se contenter de la cave du classement. "Les Bostonnais ont un fameux gardien de buts en Terry Sawchuk," de poursuivre Abel.

"Mais sur la défensive ils ne représentent rien d'extraordinaire, tandis que leur offensive pose une couple d'épineux problèmes à résoudre"... Bill Quackenbush, ancien brillant joueur de défense des Bruins de Boston, s'est blessé à l'épine dorsale récemment en jouant avec ses deux fils... Howie Meeker, le jeune instructeur des Maple Leafs de Toronto, prétend que Gerry James connaîtra une excellente saison dans la Ligue Nationale l'hiver prochain, de même que le jeune joueur de défense, Marc Réaume... Sammy Babcock a décidé de prendre sa retraite comme juge de lignes après avoir rempli de telles fonctions durant 16 années consécutives dans la Ligue de hockey Nationale. Aucun autre juge de lignes a connu une carrière aussi longue que Babcock dans la Ligue Nationale...

Gaye Stewart, ex-joueur de la Ligue Nationale et Matt Pavelich, le jeune frère de Marty, autrefois avec les Red Wings de Détroit, feront partie du groupe des officiels dans le circuit Campbell l'hiver prochain... A leurs premières armes sous la grande tente, Stewart et Pavelich agiront chacun comme juges de lignes... Eric Nesterenko, qui a préféré prendre sa retraite comme joueur de hockey plutôt que de se joindre aux Black Hawks de Chicago, s'entraîne actuellement avec le club de football de l'université de Toronto, où il poursuit ses études... Il se peut toutefois que Nesterenko revienne jouer au hockey dès que ses études seront terminées... L'on dit que Nesterenko a d'excellentes chances de s'assurer un poste régulier dans le club de football de l'université de Toronto... Tim Daly, le seul entraîneur dans l'histoire du club de hockey Toronto, a célébré récemment son 72e anniversaire de naissance...

Tommy Lockhart, ancien membre de l'organisation des Rangers de New York, tente d'intéresser des collèges de New York à organiser une ligue de hockey pour l'hiver prochain. L'idée n'est pas mauvaise et la formation d'un tel circuit collégial pourrait promouvoir notre sport national dans la métropole américaine...

Dernièrement eut lieu à Laval-des-Rapides la finale du septième Tournoi de Tennis organisé par le SERVICE Des LOISIRS DU DIOCESE DE MONTREAL. Les deux finalistes étaient les "Loisirs St-Laurent" et les "Loisirs Bon Pasteur", et ces derniers se méritaient la victoire et la possession du trophée "Honneur Et Mérite". Nous voyons sur cette photo les joueurs des Loisirs St-Laurent qui malgré la défaite ont conservé le sourire. Nous remarquons également sur la photo MM. Roméo BLAIN, président du Comité des Jeux et Sports du S.L.D.M., et Gérard ST-ANTOINE, président du 7ième Tournoi interparoissial de Tennis.

Le capitaine M. Richard

MONTREAL (PC — Maurice Rocket Richard, une fois son contrat signé, est devenu le nouveau capitaine des Canadiens de Montréal. Le Rocket entreprend ainsi sa 15e saison dans les cadres de la ligue Nationale de hockey.

Richard s'est rendu au bureau du directeur-gérant Frank Selke, mardi, où il a signé son contrat. On n'a pas révélé les conditions de l'entente. Mercredi, see compagnons de jeu le choisissaient comme capitaine pour succéder à Butch Bouchard, un vétéran joueur de défense qui a abandonné sa carrière.

Bouchard avait succédé à Toe Blake en 1947-48. Ce dernier est maintenant l'instructeur des Canadiens.

Deux autres joueurs réguliers et trois recrues ont également signé leur contrat, mercredi. Il s'agit du gardien de buts Jacques Plante et du joueur de défense Tom Johnson.

Les recrues, qui seront envoyées au nouveau club-ferme de Rochester, dans la ligue Américaine de hockey, sont Mickey Keating, Glen Cressman et Charlie Hodge.

Opinions sportives

de Jean-Paul JARRY

S'il faut en juger par la tenue qu'affiche présentement l'unique Jean Béliveau aux pratiques du club de hockey Canadien, la prochaine saison de hockey sera très longue pour les cerbères adversaires. Même l'instructeur "Toe" Blake est fort enthousiasmé du rendement de son fameux joueur de centre à l'entraînement, et il est prêt à lui prédire déjà une aussi bonne saison en 56-57, sinon meilleure, que celle de l'an dernier. Le "Gros Bill" qui, par les années passées a toujours été reconnu comme un athlète fort lent à se remettre en bonne condition physique au début d'une saison de hockey, a surpris tout le monde cette année, en affichant une combativité sans pareille.

Jean Béliveau s'est rapporté au camp d'entraînement du Canadien, à l'Auditorium de Verdun, pesant 216 livres exactement. Après huit jours d'entraînement il a réduit son poids à 210 livres, seulement cinq de plus que son poids normal de la saison dernière. Les premiers jours de pratique, Béliveau a trouvé le temps assez long, mais depuis le début de cette semaine il s'est mis à patiner comme un déchaîné.

Le grand Jean occupe une position unique avec le club de hockey Canadien présentement, en tant qu'il est le seul athlète du Tricolore avec Henri Richard à ne pas avoir de contrat à signer pour la saison 56-57. A sa quatrième campagne avec le Tricolore, Béliveau possède un contrat de cinq ans, datant de 53-54, qui avec Maurice Richard, lui rapporte probablement le salaire le plus élevé dans l'histoire du hockey.

Agé de 24 ans, le "Gros Bill" pourrait bien devenir le meilleur joueur de hockey de tous les temps. Si l'on considère qu'un athlète est ordinairement à son apogée, vers l'âge de 28 ans, on peut concéder que Jean Béliveau abaissera plusieurs records de la N.H.L., d'ici à ce qu'il accroche ses patins pour de bon.

L'an dernier, Béliveau est venu bien près d'abaisser le record de 50 buts de l'incomparable Maurice "Rocket" Richard. Toutefois, avec 47 buts et 41 assistances, pour un total de 88 points, Jean s'est mérité son premier championnat des compteurs du circuit Clarence Campbell. Et tout laisse prévoir que ce ne sera pas le dernier.

Il est marié depuis le 27 juin 1953 à une gentille Québécoise; la famille Béliveau est encore dans l'attente d'un héritier. Ce qui, cependant, n'empêche pas le célèbre athlète de Victoriaville de faire montre d'une grande ambition au jeu.

Baseball

HIER

Ligue Nationale
Philadelphie 7, Brooklyn 3
Chicago 3, St-Louis 2

Ligue Américaine
Baltimore 1, New-York 0
Boston 8, Washington 4
Détroit 4, Chicago 1
Kansas City à Cleveland, soir

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Aucune partie

Ligue Américaine
Aucune partie

Classement

LIGUE NATIONALE	G.	P.	Moy.	Diff.
Milwaukee	91	60	.603	—
Brooklyn	90	61	.596	1
Cincinnati	89	63	.586	2½
St-Louis	74	77	.490	17
Philadelphie	70	81	.463	21
Pittsburgh	66	85	.437	25
New-York	65	86	.430	26
Chicago	60	92	.395	31½

LIGUE AMERICAINE	G.	P.	Moy.	Diff.
New-York	96	55	.636	—
Cleveland	86	64	.573	9½
Chicago	84	67	.556	12
Boston	82	69	.543	14
Détroit	80	71	.530	16
Baltimore	67	84	.443	29
Washington	58	93	.384	38
Kansas City	50	100	.330	45½

Williams a encore des chances de finir en tête des frappeurs

Boston (AP) — Ted Williams et Mickey Vernon ont fait compter chacun deux points pour conduire les Red Sox de Boston à une victoire de 8-4 sur les Sénateurs de Washington.

Jim Lemon a abaissé un record quand il a été retiré sur trois strikes pour la 135ème fois. Vince DiMaggio avait l'ancien record de 134.

Williams, qui n'a pas perdu toute chance de finir entête des frappeurs de la Ligue Américaine, a cogné un double et un triple. Il lui faudra encore neuf présences officielles au marbre en trois parties. Et, évidemment, il devra dépasser Mickey Mantle.

Frank Sullivan a remporté sa 14ème victoire.

WASHINGTON	AB	P.	CS	R.	A.
Plews, 2B	5	0	1	2	5
Herzog, CC	4	2	1	0	0
Runnels, 1B	3	1	2	12	1
Sievers, CG	2	0	0	3	0
Lemon, CD	3	0	0	1	0
Berberet, R	4	0	1	4	0
C—Ramos,	0	0	0	0	0
Fitzgerald, R	0	0	0	0	0
Killebrew, 3B	4	0	0	0	2
Luttrell, AC	2	0	0	1	1
A—Oravetz,	1	0	0	0	0
Valdivielso, AC	0	0	0	0	1
D—Yost,	1	0	0	0	0
Roig, AC	0	0	0	1	1
Abernathy, L	2	0	0	0	5
B—Courtney	1	1	1	0	0
Byerly, L	0	0	0	0	0
E—Olson,	1	0	0	0	0
Totaux	33	4	6	24	16

BOSTON	AB	P.	CS	R.	A.
Goodman, 2B	3	1	1	1	8
Klaus, AC	4	2	1	1	2
Williams, CG	4	2	2	3	0
Stephens, CG	0	0	0	0	0
Vernon, 1B	4	1	1	12	0
P—Zauchin,	0	0	0	2	1
Jensen, CD	5	1	3	1	0
Piersall, CC	4	0	1	0	0
Lepcio, 2B	4	1	3	0	4
White, R	4	0	0	6	0
Sullivan, L	4	0	0	1	1
Totaux	36	8	12	27	16

A—Retiré pour Luttrell à la 7e.
B—Double pour Abernathy à la 7e.
C—Courut pour Berberet à la 8e.
D—Retiré pour Valdivielso à la 8e.
E—Retiré pour Byerly à la 9e.
P—Courut pour Vernon à la 8e.

WASHINGTON 201 000 100—4
BOSTON 400 021 01x—8

E: Vernon, Goodman, Luttrell, Plews. PPP: Runnels, [illegible], Herzog, Vernon 2, Piersall, Lepcio, Williams 2, Jensen. 2B: Runnels 2 Williams, Goodman, Courtney, Lepcio, eJnsen. 3B: Williams. BV: Plews, Lepcio. BS: Pinersall, Sievers. LB: Washington 7, Boston 10. BB: Abernathy 5, Sullivan 4. RAB: Abernathy 4, Sullivan 6. CS: Abernathy 8 en 6, Byerly 4 en 2. P-PM Abernathy 7-5, Byerly 1-0 Sullivan 4-2. G: Sullivan (14-7). P: Abernathy (1-2). A: Rice, Soar, Flaherty, Summers. Temps: 2,22. Ass.: 2,208.

Les Saguenéens à l'entraînement

Les cinq premiers joueurs à se présenter au camp d'entraînement des Saguenéens l'ont fait une journée avant la date prévue. Trois d'entre eux sont des vétérans de l'équipe, en l'occurrence Lou Smrke, Fernand Perreault et Pierre Taillefer. Il y avait aussi deux jeunes qui espèrent graduer des rangs de la ligue junior Saguenay-Québec. Ce sont Rodrigue Langevin de Kénogami et Pierre Trottier de Port-Alfred, deux jeunes possédant beaucoup de talent.

-O-

Fernand Perreault, une figure bien connue des amateurs de hockey de Chicoutimi, s'est présenté à l'entraînement avec une quinzaine de livres de plus qu'à son départ de Chicoutimi, au terme de la saison dernière. Fernand a employé l'été à pratiquer son sport d'été favori, le golf. On sait que le grand ailier gauche des Saguenéens excelle à ce sport. Au cours de l'été, Fernand s'est affirmé dans le commerce de l'automobile, à titre de vendeur.

-O-

Au cours de la période d'entraînement, tous les athlètes qui se sont rapportés au camp des Saguenéens, dirigés par Phil Renaud, logeront sous un même toit, plus exactement à l'hôtel "Au Castel" où ils recevront gîte et nourriture abondante. Phil Renaud lui-même a donné des instructions précises au "chef" pour que ses hommes mangent une nourriture susceptible de rendre vigoureux sans provoquer de l'embonpoint.

-O-

Contrairement à bien d'autres camps du genre, l'entraînement des Saguenéens ne se poursuit pas à huis-clos. En effet, à chacune des pratiques qui ont lieu le matin à 9 h. 30 et l'après-midi à 2h.30, l'on peut y compter de nombreux fervents du hockey dans les gradins du Colisée local. C'est là un autre signe précoce de l'intérêt que portent les amateurs à leurs Saguenéens et aussi de l'enthousiasme qui règne cette année dans tous les milieux.

-O-

Lou Smrke, un joueur-clef des Saguenéens, s'est présenté à l'entraînement un peu plus lourd qu'à la fin de la saison dernière, mais il aura vite fait, prétend-il, de baisser son poids à la normale. Lou qui est employé dans un Motel, à proximité de Chicoutimi, a pratiqué la balle-molle au cours de l'été et n'a perdu aucune partie comme lanceur de l'equipe "Dow".

S'il réussit à faire le saut, le jeune prospect qu'est Rodrigue Langevin de Kénogami, sera le seul joueur-étudiant des Saguenéens. Rodrigue qui avait étonné tous les Saguenéens au cours de quelques pratiques qu'il tenait avec ces derniers au cours de la saison 1955-56, n'a qu'une ambition: celle de graduer avec le club Chicoutimi. Il s'est inscrit cette année comme étudiant en 12e année de l'Ecole Supérieure de Chicoutimi où il jouira d'un statut spécial. Phil Renaud qui l'a vu patiner lundi, s'est dit surpris par sa condition physique excellente. Voilà un jeune sur qui les Saguenéens fondent les plus beaux espoirs et qui a d'excellentes chances de se mériter un poste avec le club local.

-O-

Dell Toppoll, un centre qui a évolué avec les Saguenéens de Chicoutimi au cours des deux dernières saisons, est actuellement à l'entraînement avec le Rochester, une nouvelle équipe de la ligue américaine. Il en est ainsi de Glen Cressman qui a fait excellente figure avec le Chicoutimi l'an dernier. Toppoll ne se rapportera à Chicoutimi que dans quelques jours. Quant à Cressman, la direction des Saguenéens vient d'apprendre qu'il ne reviendra pas à Chicoutimi, le Forum l'ayant cédé au Rochester. Il sera cependant remplacé à Chicoutimi par un autre bon joueur promis par les Canadiens aux Saguenéens, en plus évidemment de Rousseau et de deux autres joueurs dont les noms seront connus d'ici quelques heures.

-O-

Les joueurs qui ne connaissaient Phil Renaud que comme joueur de hockey, se disent agréablement surpris de l'impression que leur nouvel instructeur leur a causé. On se dit très heureux de le voir au timon de l'équipe de Chicoutimi. Jusqu'ici, Renaud s'est avéré un "général" et il a tout de suite démontré qu'il entend conduire son club de mains fermes. On sait que Phil Renaud est un sergent de l'Armée Régulière du Canada et qu'il complètera dans cinq mois, vingt années de service avec l'armée. Rompu à la discipline militaire, on croit qu'il en appliquera les principes à l'équipe dont il a maintenant la gouverne. Le nouvel instructeur des Saguenéens, on peut en être certain, exigera une discipline continuelle de ses joueurs car il veut faire de Chicoutimi, un club que l'on aimera voir à l'oeuvre à cause de l'agressivité, de la fougue et de la combativité que les joueurs afficheront partout, à Chicoutimi tout comme à l'étranger.

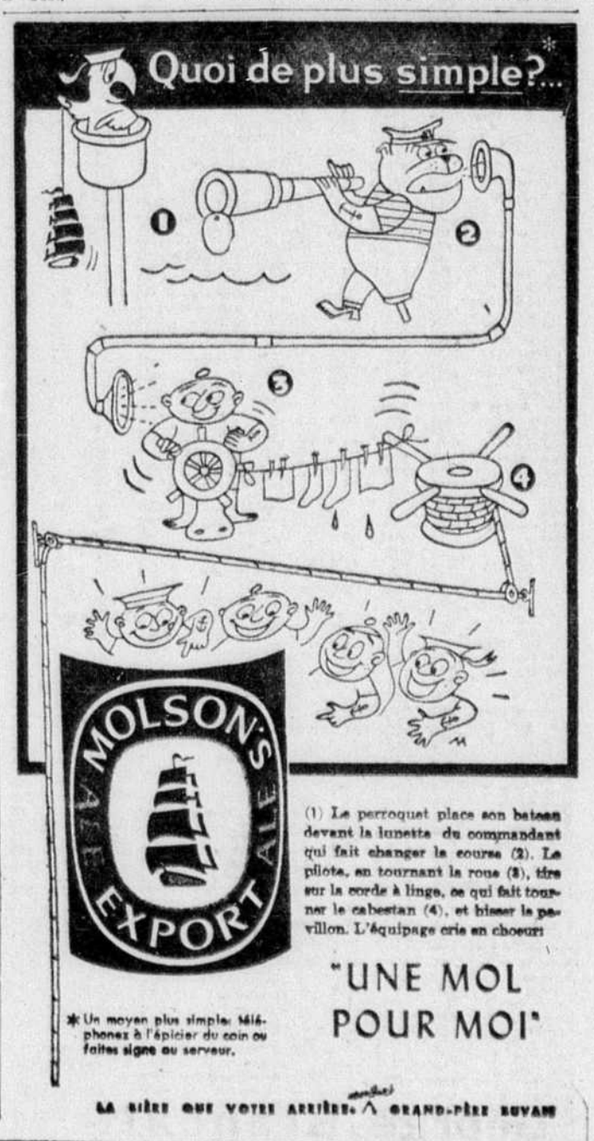

OUVERT JUSQU'A 9 H. LES VENDREDIS SOIR

COMPLET
Continental
TOUT FAIT
$69.50 et plus
Sur mesures $75. et plus

PALETOT
Continental
TOUT FAIT
$65.00 et plus
Sur mesures $70. et plus

JOS. FUOCO
MON TAILLEUR

ET SON PERSONNEL VOUS PRÉSENTENT

les dernières nouveautés et le nouveau

Modèle Continental

MERCERIE DE CHOIX

CHAPEAUX ADAM

JOS. Fuoco
MON TAILLEUR

TERMES FACILES

26 SEMAINES POUR PAYER

211 EST, RUE STE-CATHERINE BE. 3538

Le Cognac de l'amitié
MARTELL
★★★
Le cognac le plus demandé au monde
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell
MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE.

CAVALCADE SPORTIVE

par

Gérard "Gerry" GOSSELIN

Maurice Richard vient d'être choisi comme capitaine des Canadiens de la Ligue Nationale. Il mérite bien cet honneur à plusieurs titres. Tout d'abord, il est le plus vieux joueur du club en état de services continus. Il est aussi le joueur de la dernière décennie. Aucun autre joueur n'a accumulé autant que lui des records presque imbattables. Personne n'a autant que lui ce désir de gagner qu'on se plaît à citer en modèle aux jeunes. Partout où il passe, il électrise les foules et l'on ne peut pas ne pas l'admirer, que ce soit à Montréal, à Toronto ou à Détroit... Maurice Richard est loyal, et s'il a souvent été mêlé à des escarmouches, ses adversaires lui rendent le témoignage qu'il ne commence jamais lui-même la chicane. Si on le laissait tranquille, il n'y aurait jamais de bataille, car il aime jouer au hockey et non faire de la boxe... Sa fougue, surtout quand les arbitres ferment les yeux, s'éveille et il devient alors un justicier qui tente de corriger l'incompétence des officiels par une colère vengeresse... La nomination de Maurice est un avertissement aux protégés de Clarence Campbell.

Le capitaine, au hockey est avant tout le porte-parole de ses co-équipiers. C'est dire qu'en cas de dispute, seul le capitaine a le droit de parler aux arbitres. Et c'est le devoir des officiels d'écouter ses doléances. Ce sera donc une nouvelle phase qui commencera pour le Canadien quand Maurice ira parler aux arbitres et que ces derniers devront l'écouter... Le capitaine est un général sur la glace... Si Butch Bouchard était une inspiration pour les joueurs du Canadien par sa patience, son efficacité et son gros bon sens, Maurice sera aussi un leader et un exemple pour ses copains. Que tous imitent sa volonté de vaincre et le sort du Canadien est entre bonnes mains... Les jeunes, sur le club, ne peuvent pas ne pas admirer ce grand jeune homme qui a consacré toute sa vie à un sport qu'il aime et qui, dans sa vie publique comme dans sa vie privée, donne l'exemple des qualités qui font les grands champions. Aussi longtemps qu'il continuera à donner le ton, à tous points de vue, il est inutile de parler de son âge. Il est encore à l'âge des triomphes parce qu'il se donne tout entier à son travail, ne cherchant ailleurs aucune distraction à son obsession; celle de gagner.

-O-

Sal Maglie vient de se couvrir de gloire pour les Dodgers de Brooklyn. Sait-on bien ce que veut dire lancer une partie sans point ni coup sûr? Ceci équivaut sûrement à l'exploit du joueur de hockey qui compterait cinq buts dans une partie ou à celui du joueur de football qui obtiendrait cinq touchés en une joute. Seulement deux parties sans point ni coup sûr ont été réussies cette année. L'autre fut lancée par Carl Erskine, des Dodgers, au début de la saison. Pour réussir cet exploit il faut que le lanceur retire au moins 27 frappeurs sans qu'aucun de ceux-ci ne se rende au 1er but sur un coup sûr. Maglie a fait face à 29 frappeurs. Il a donné deux buts sur balles et il a attrapé un adversaire. Mais les 27 retraits de la partie ont été effectués sans distinction contre tous les joueurs des Phillies. Chacun des adversaires a eu le même sort. Maglie doit bien rire dans sa barbe de "barbier" aujourd'hui en pensant aux Giants de New-York et aux Indiens de Cleveland. A la fin de la dernière saison, Horace Stoneham l'avait congédié, parce qu'il était trop vieux, 39 ans... Maglie alla marchander ses services à Cleveland qui lui donna bientôt son congé. Pourtant 12 victoires de plus pour les Indiens auraient menacé les Yankees, car Maglie a gagné 12 fois depuis qu'il porte l'uniforme des Dodgers. Autant dire que la contribution de Maglie a fait la différence pour Brooklyn entre la tête et la troisième position du classement de la Ligue Nationale.

-O-

Les Red Wings de Rochester ont répété leur exploit de l'an dernier et ils sont les représentants de la Ligue Internationale dans la Petite Série Mondiale. Dixie Walker par le fait même a un record particulièrement impressionnant. Il fut un temps où les chances des Red Wings ne valaient pas cher. En une occasion, ils perdirent sept parties de suite contre les Sugar Kings de La Havane qui ne se qualifièrent même pas dans les éliminatoires. Mais dès qu'approcha la fin de saison, le club de Walker se mit à gagner avec régularité et après avoir disposé des dangereux Marlins de Miami en semi-finale, ils viennent de disposer des redoutables Maple Leafs de Toronto en sept parties. Le même club qui ne faisait rien qui vaille en juillet est devenu le meilleur à la suite des séries éliminatoires. Félicitations donc à Dixie Walker.

Les Dodgers ont laissé passer une chance de s'approcher des Braves

BROOKLYN (AP) — Robin Roberts a enveloppé hier dans un suaire les espoirs des Dodgers de remporter le championnat de la Ligue Nationale quand les Phillies de Philadelphie ont triomphé du club de Walter Alston par 7-3. Cette défaite laisse Brooklyn une partie complète derrière Milwaukee et chaque club n'a plus que trois parties à jouer.

Cette défaite, avec 7,847 spectateurs gelés dans les estrades, a été débitée à Don Newcombe qui n'avait eu que deux jours de repos depuis sa dernière partie marathon de dimanche. Newcombe se retira après cinq manches, ayant donné cinq de leurs 10 coups sûrs aux Phillies.

Même si Newcombe ne paraissait pas à son meilleur, son club aurait eu un meilleur sort si Sandy Amoros n'avait pas échappé un coup frappé par Del Ennis à la deuxième manche. Les Phillies prirent vite avantage de cette bévue pour déclencher une attaque de trois points. Les Dodgers ne purent par la suite reprendre le terrain perdu.

Robin Roberts, qui a gagné au moins 20 victoires au cours des six dernières années, a enregistré sa 19ème, espaçant cinq coups sûrs, dont un seul au cours des six dernières manches, à ses adversaires. Il ne donna qu'un but sur balles aux Dodgers.

Seul Duke Snider a bien paru contre Roberts avec deux circuits et un double. Cette paire de circuits a porté à 43 le nombre de circuits frappés contre Roberts, battant ainsi son record de 42.

Newcombe qui avait gagné 17 de ses 18 parties depuis le 4 juillet, ne paraissait pas avoir beaucoup d'étoffe dès le début de la partie.

Walter Alston, après la partie, alla regaillardir le petit Sandy Amoros. "C'est la vie dans le baseball, dit-il. L'an dernier, il fut le héros de la Série Mondiale. Aujourd'hui il fait une erreur. Mais la plus grande erreur que nous ayons commise a été de ne pas frapper. Pour gagner, il faut frapper en lieu sûr".

"Mais la lutte n'est pas finie. Chaque joueur fait son possible. Il n'y a pas de nervosité, car l'expérience de nos vétérans peut soutenir le coup".

PHILADELPHIE

	AB	P	CS	R	A
Ashburn, cf	5	0	1	1	1
Blaylock, cb	4	0	0	9	7
Lopata, c	5	1	1	9	1
Ennis, lf	5	3	3	2	0
Jones, 3b	4	1	1	2	2
Valo, rf	3	1	1	2	0
Hemus, 2b	3	1	1	2	3
Smalley, ss	4	0	2	0	1
Roberts, p	3	0	0	0	0
TOTAL	36	7	10	27	9

BROOKLYN

	AB	P	CS	R	A
Gilliam, bb	4	0	0	1	5
Reese, ss	4	0	0	3	3
Snider, cf 4	2	3	3	5	0
Robinson, 3b	4	0	0	0	2
Amoros, lf	4	1	1	0	0
Hodges, 1b	1	0	1	11	0
Furillo, rf	2	0	0	3	1
Campanella, c	1	0	0	4	0
Newcombe, p	2	0	0	0	1
Bessent, p	0	0	0	0	0
A-Mitchell	1	0	0	0	0
Labine, p	0	0	0	0	0
TOTAL	31	3	5	27	12

A—RAB pour Bessent à la 8e.

PHILADELPHIE	031 000 300—7
BROOKLYN	110 001 000—3

E: Amoros, Lopata. PPP: Snider 2, Smalley 2, Roberts, Ennis, Jones 2, Valo. 2B: Smalley, Hodges, Snider, Valo. CC: Snider 2, Ennis. BS: Roberts. DJ: Furillo et Hodges. LB: Philadelphie 6, Brooklyn 2. BB. Roberts 1, Newcombe 1, Bessent 1. RAB: Roberts 10, Newcombe 2, Bessent 2. CS: Newcombe 5 en 5, Bessent 5 en 3, Labine 0 en 1. P-PM: Roberts 3-2, Newcombe 4-2, Bessent 3-4, Labine 0-0. APL: par Newcombe (Hemus) G: Roberts (19-17) P: Newcombe (26-7) A: Donatelli, Gorman, Pinelli, Dixon T. 2.24. A: 7,847.

Otis Douglas avec Calgary

CALGARY (PC)—La direction du club de football des Stampeders de Calgary a déclaré hier avoir engagé Otis Douglas, un vétéran du football professionnel et universitaire, comme instructeur. Douglas succèdera à Jack Hennemier, que les Stampeders ont congédié la semaine dernière.

Bob Masterson, gérant général de l'équipe, a déclaré que Douglas a accepté de signer un contrat qui n'expirera que le 31 décembre 1957. Le nouvel instructeur des Stampeders a passé cinq semaines avec son nouveau club, lors de leur saison d'entrainement.

Douglas était adjoint de l'instructeur de l'équipe de football de l'Université Villanova, à Philadelphie. Il a cessé de jouer en 1950, à l'âge de 39 ans. Il portait alors les couleurs des Eagles de Philadelphie, dans la ligue Nationale des Etats-Unis. L'an dernier, il était le principal instructeur-adjoint des Cardinals de Chicago, dans la ligue Nationale.

Mariage d'athlètes

Londres, (AP) — Gordon Pirie, fameux coureur britannique à longue distance a épousé Shirley Hampton, une athlète locale. Pirie détient les records mondiaux dans les 3,000 et 5,000 mètres. Il doit partir pour Melbourne la semaine prochaine. Il y prendra part aux Jeux Olympiques.

Paul Foytack lance bien et les Tigers l'emportent

Détroit (AP) — Le droitier Paul Foytack a tenu ses adversaires à trois maigres coups sûrs alors que les Tigers de Détroit ont défait les White Sox de Chicago au compte de 4-1. Un de ces coups sûrs était le 23ème circuit de Larry Doby. C'était la 15ème victoire de Foytack qui a subi 13 défaites.

Bill Tuttle a dirigé l'offensive des voinqueurs avec un circuit, son neuvième de la saison, un double et un simple.

C'était la 80ème victoire des Tigers, soit un gain de plus qu'au cours de la saison dernière.

CHICAGO	AB	P.	CS	R.	A.
Hatfield, 3B	3	0	0	0	1
Fox, 2B	4	0	1	3	1
Doby CC	4	1	1	0	0
Minoso, CG	3	0	0	1	0
Rivera, CD	3	0	0	1	0
Lollar, R	3	0	0	5	1
Dropo, 1B	4	0	1	10	0
Aparicio, AC	3	0	0	4	6
Harshman, L	1	0	0	0	1
A—Philley,	1	0	0	0	0
Howell, L	0	0	0	0	0
B—Northey,	1	0	0	0	0
Totaux	30	1	3	24	10

DETROIT	AB	P.	CS	R.	A.
Kuenn AC	4	0	1	0	1
Phillips, 1B	3	0	0	8	1
Maxwell, CG	4	0	0	6	0
Kaline, C D	4	0	1	2	0
Boone, 3B	2	1	0	2	0
Tuttle, CC	4	2	3	3	0
Bolling, 2B	3	1	1	1	2
Wilson, R	3	0	1	6	0
Foytack, L	2	0	0	1	0
Totaux	29	4	7	27	4

A—RAB pour Harshman à la 7e.
B—Retiré pour Howell à la 9e.

CHICAGO	000 000 010—1
DETROIT	020 200 00x—4

E: Wilson. PPP: Doby, Tuttle 2, Bollin, Wilson. 2B: Fox, Tuttle. 3B: Bolling. CC: Doby, Tuttle. BV: Rivera. DJ: Harshman, Aparicio et Dropo. LB: Chicago 8, Détroit 7. BB: Harshman 5, Howell 1, Foytack 6. RAB: Harshman 5, Foytack 6. CS: Harshman 6 en 6, Howell 1 en 2. P-PM: Harshman 4-4, Howell 0-0, Foytack 1-1. G: Foytack (15-13). P: Harshman (15-11). A: Runge, Rommel, Stevens, Tabacchi. T. 2.15. Ass.: 4,163.

George Brancato devrait revenir au jeu contre les Tiger-Cats

Billy Shipp a créé une excellente impression lors de ses premières pratiques avec les Alouettes, lundi et mardi. Le gigantesque bloqueur acquis des Argos de Toronto, la semaine dernière, a démontré une grande rapidité pour un homme de sa taille et de son poids et son travail a plu à l'instructeur Doug Walker.

Billy, qui n'avait pas pratiqué au football depuis trois semaines avait les jambes un peu raides hier, mais il se disait satisfait de ses débuts avec le club local. Il devra se familiariser davantage avec le style, les jeux des Alouettes, mais en ce moment tout va bien et son genou blessé ne le fait pas souffrir. On ne sait pas encore cependant s'il va pouvoir jouer samedi.

George Brancato, le diminutif demi qui avait mal aux dents et à la jambe et qui n'a pu jouer contre les Ti-Cats de Hamilton, devrait être de retour au jeu pour la partie d'après-demain contre le même club à Hamilton. George ne courait pas à son meilleur au début de la semaine, mais il reprend des forces et est impatient de reprendre sa belle tenue d'avant son inactivité.

Pat Bisceglia se remet lui aussi d'un mal d'épaule et espère jouer le 6 octobre. Jacques Bélec souffre du même mal que Pat et lui aussi devra être inactif durant quelque temps.

Une centaine de fervents de football montréalais feront le voyage à Hamilton, vendredi, afin d'encourager les Alouettes à la victoire.

Hal Baker favori pour gagner la course principale de ce soir au Parc Richelieu

Hal Baker, le rapide ambleur de Saskatchewan qui causait une surprise vendredi dernier en rossant le favori Barney Diplomat dans un stake de $2,000, est de retour au parc Richelieu ce soir et sera installé co-favori (avec Mr. Dean) dans l'épreuve principale, un B Amble pour une bourse de $900.

Cet ambleur de huit ans, conduit par Norm Temple, appartient à M. G.-B. Isman, de Wolseley, en Saskatchewan. Sa belle mentperformance de 2:06.3, récomppensant ses admirateurs au rythme de $20.80 pour $2, a passé presqu'inaperçue vendredi. C'est ce soir-là, en effet, que Scott Frost écrivait une nouvelle page d'histoire en établissant un fantastique record canadien de 2:00.3 pour le mille trotté.

Ce soir, Hal Baker aura comme adversaire principal Mr. Dean, des écuries Godbout, un ambleur qui a parcouru cinq fois le mille en bas de 2:05, cet été. On verra aussi dans la même course Single Chips, conduit par Lockhurst, un ambleur qui a gagné une épreuve en 2:06 cet été.

Parmi les autres marchands de vitesse qui rivaliseront avec Hal Baker, Mr. Dean et Single Chips, il faut signaler Sandy Rosecroft, le courageux ambleur des écuries Lucien Dugré, de Sherbrooke, Jollity Girl, une jument qui arrive de Fouboro, Enra Lee, compagnon d'écurie du rapide Ezra Dean et le rapide Walter G. Grattan, qui peut causer des surprises sous le fouet de Gerald Hess.

PREMIERE COURSE
D.D. Amble — $600
Whirl Pool D., Alice Carr, Follow Jim, Miss Valleyfield, Planet Boy, Our Law, Hal Grattan Patch, Hal B Herbert.
Eligible : Commander.

DEUXIEME COURSE
D.D. Trot — $600
Ruth Riddell, Jay Bee Jay, Statley Way, Vital Victory, Timber, Alan Hanover, April Rose, Mabel's Billy.
Eligible : Prospect Boy.

TROISIEME COURSE
D. Amble — $500
Bomal Lad, Ty's Pride, Isabelle Brooke, Mighty Heather, Winnie's Boy, J.L. Volo, Win Volo, Highway Express.
Eligible : Stewart's Pride.

QUATRIEME COURSE
C. Amble — $[illegible]
Gay Wave, Lady Guy Abbe, Joe Bars G., Victor Chief H., Barney Ax, General Wil, Goodwill Mickey, June's Pride.
Eligible : Smoky Online.

CINQUIEME COURSE
C.C. Amble — $800
Jerry Talley, Ima Fingo, Groentree Jr., Puck Hanover, Sarita Hanover, Adeline Key, Eddie Gale, Signal Abbe.
Eligible : Mr. Counsel.

SIXIEME COURSE
D. Trot — $500 (cond.)
Breezy Pete, Mighty Me, Grattantown, My Son's Beauty, Linaro Tass, Titin Mite, Tangiers, Crimson Glow.
Eligible : Granttan Baker.

SEPTIEME COURSE
C. Amble — -700
Bevomite, Chief Eden, Pat Rea, Hi Gal, Walter G., Quick Prince, Hillcrest Arthur, Bandleader.
Eligible : Stormy H.

HUITIEME COURSE
B. Amble — $900
Sandy Rosecroft, Walter G. Grattan, Jollity Girl, Ezra Lee, Pontiac Abbe, Mr. Dean, Hal Baker, Single Chips.
Eligible : Mac [illegible].

NEUVIEME COURSE
D.D. Amble — $600
Titanmede, Romeo [illegible], Maxwell Armstrong, Zig Zag, [illegible], Ruling Way, Ed. W., Mighty Phyllis.
Eligible : Hainley.

Les Cubs de Chicago ont raison des Cardinaux, 3-2

Chicago (AP) — Un simple de Solly Drake à la 13eme manche a brisé une égalité de 2-2 et donné une victoire de 3-2 aux Cubs de Chicago sur les Cardinaux de St-Louis. Cette victoire a empêché les Cubs de rejoindre leur record de 93 défaites en une seule saison, soit en 1949.

St-Louis a bien frappé 15 coups sûrs mais a laissé 14 coueurs sur les buts.

Hank Sauer fut le meilleur des Cardinaux avec 4 coups sûrs.

ST-LOUIS	AB	P.	CS	R.	A.
Dark, AC	2	0	0	0	1
Schofield, AC	5	0	1	0	2
Morgan 2B	5	1	2	5	2
Musial, 1B	2	1	1	3	0
A—Nelson, 1B	3	0	0	14	2
Sauer, CD	5	0	4	3	0
B—Blasingame,	0	0	0	0	0
Lockman, CD	0	0	0	0	0
Boyer, 3B	6	0	1	1	2
Repulski, CG	6	0	1	3	0
Smith, R	6	0	1	5	0
Del Greco, CC	5	0	1	2	0
Dickson, L	6	0	3	2	9
Totaux	51	2	15	38	18

CHICAGO	AB	P.	CS	R.	A.
Drake, CC	6	0	1	3	0
Hoak, 3B	5	0	1	3	6
Fondy, 1B	4	0	0	16	0
Banks, AC	5	0	0	2	[illegible]
Moryn, CD	5	1	1	1	0
King, CG	4	1	0	2	1
Baker, 2B	4	1	2	4	2
Chiti, R	4	0	0	8	2
Davis, L	1	0	0	0	0
C—Landrith	1	[illegible]	0	0	0
Hacker, L	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1
D—Irvin,	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	0
Brosnan, L	[illegible]	[illegible]	0	0	0
E—Whisenant,	1	0	0	0	0
Totaux	[illegible]	3	8	39	19

A—Courut pour Musial à la [illegible]e.
B—Courut pour Sauer à la 12e.
C—Retiré pour Davis à la 5e.
D—Jeu forcé pour Hacker à la 10e.
E—Retiré pour Brosnan à la 13e.

ST-LOUIS	100 010 000 000 0—2
CHICAGO O	000 020 000 000 1—3

E: Boyer. PPP: Boyer 2, Baker, Chiti, Drake. 2B: Morgan, Baker. S: Fondy, Morgan Chiti. LB: St-Louis 14, Chicago 5. BB: Dickson 2, Hacker 1, Brosnan 2. RAB: Dickson 3, Hacker 3, Brosnan 2. CS: Davis 10 en 5, Hacker 4 en 5, Brosnan 1 en 3. P-PM: Dickson 3-3, Davis 2-2, Hacker 0-0, Brosnan 0-0. G: Brosnan (5-9). P: Dickson (13-11). A: Engeln, Goetz, Dascoli, Secory. Temps: 2.40. Ass.: 1,099.

Nouveaux joueurs pour les Rangers

NEW-YORK (AP) — Les Rangers de New-York ont fait signer des contrats à trois nouveaux venus, hier. Ce sont: George "Red" Sullivan, obtenu des Black Hawks de Chicago au cours de l'été; Gerry Foley et Parker MacDonald repêchés des Hornets de Pittsburg qui ont cessé leurs opérations. Les Rangers ont aussi décidé de continuer leur entente avec les Lions de Trois-Rivières de la Ligue professionnelle du Québec.

A. GOLD & SONS
recherchent des vendeurs avec ou sans expérience pour la mercerie
• Bilinguisme Exigé
TRES BELLE OPPORTUNITE
S'adresser en personne seulement à 388 ouest, rue Ste-Catherine

Parce . . . "Nous refuserons de vous le laisser chausser . . . à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté"

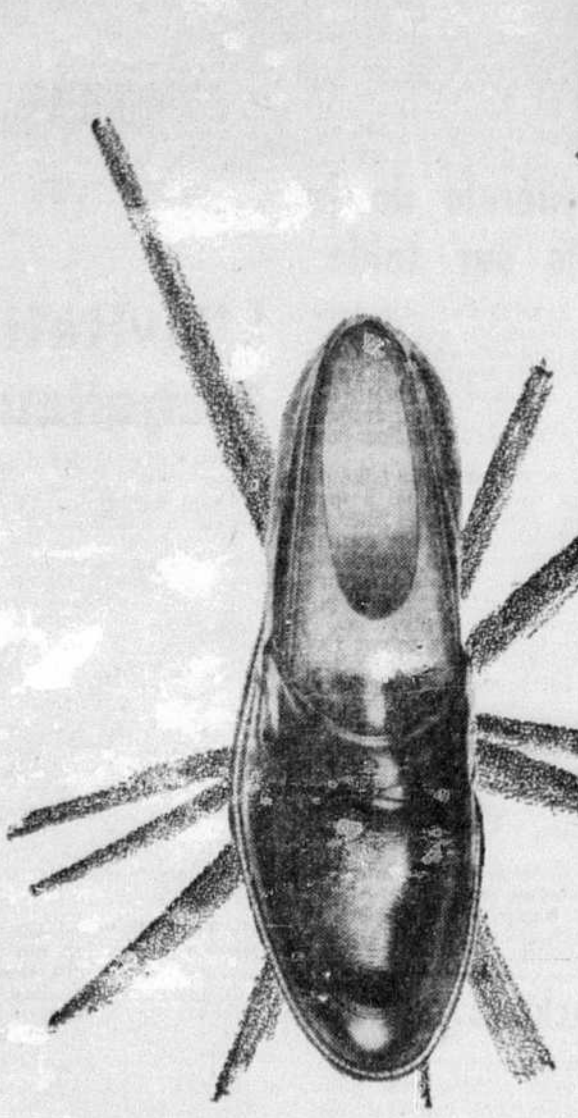

le CAVALLO
BRUN CHARCOAL ou NOIR
Les temps frais suggèrent des pieds chauds! Le Cavallo en cuir solide est délicieusement confortable et de bon goût, que vous soyez en tenue de ville ou de campagne.
$14.95
Un compte Courant vous permet de FAIRE VOS PROPRES CONDITIONS
A. Gold & Sons
388 OUEST, RUE STE-CATHERINE, PRES DE BLEURY

UNE AUTRE EXCLUSIVITÉ Dow
ESSAIS OLYMPIQUES DE BOXE
et
CHAMPIONNATS CANADIENS
À LA TV
CE SOIR
DIRECTEMENT DU FORUM
CANAL 2
CBFT
9:30 - 11:00 p.m.

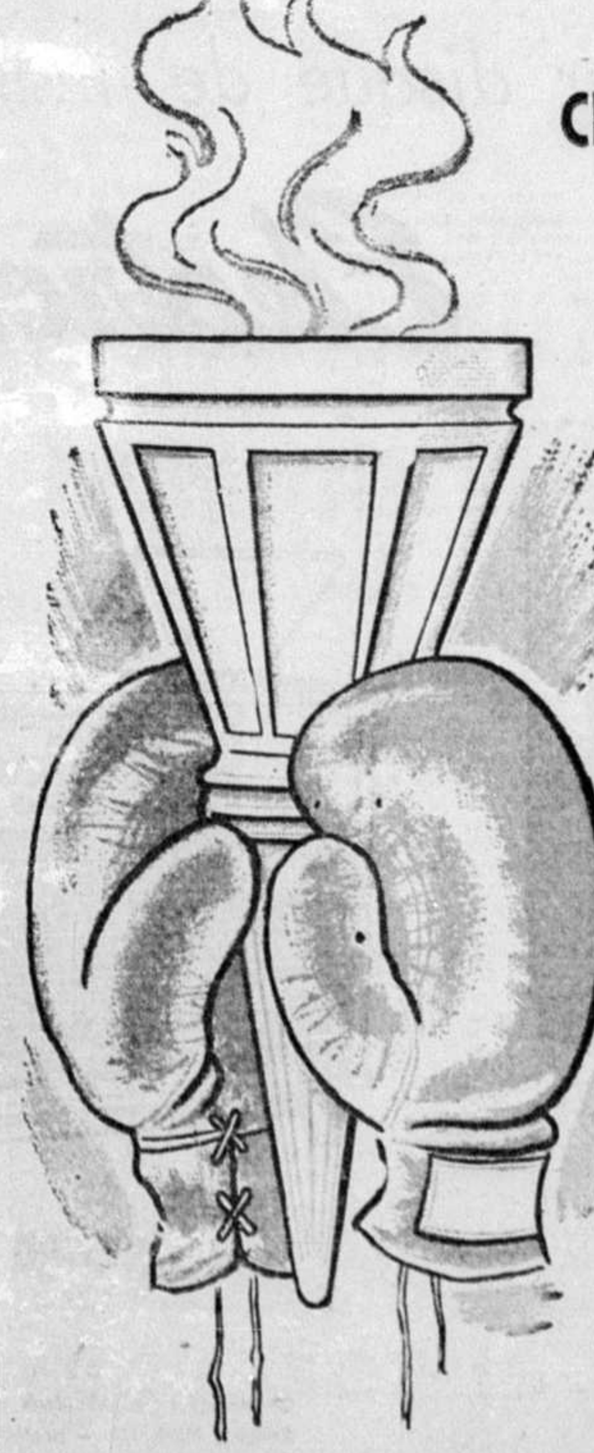

Description par
MICHEL NORMANDIN
Avec les hommages de la BRASSERIE DOW

Les Yankees de New-York sont blanchis par une jeune recrue

Baltimore, (AP) — Charlie Beamon, un jeune lanceur de 21 ans importé de Vancouver, a fait un beau début dans les Majeures en prenant la mesure des Yankees de New-York à qui il n'a accordé que quatre coups sûrs et les Orioles de Baltimore l'ont emporté par 1-0.

Un mauvais lanceur de Whitey Ford, venant après des simples de Tito Francona et Bob Nieman a coûté un point au lanceur des Yankees qui tentait de remporter sa 20ème victoire de la saison.

Beamon, qui gagna 13 parties et en perdit six pour Vancouver, a retiré neuf frappeurs au bâton et il a émis sept buts sur balles.

NEW-YORK	AB	P	CS	R	A
Slaughter, CG-CD	5	0	1	1	0
Collins, CD	1	0	0	1	0
B—Mantle	1	0	0	0	0
Stiebern, CG	0	0	0	1	0
Cerv, CC	3	0	0	2	0
Berra, R	3	0	0	7	0
Skowron, 1B	3	0	0	0	1
McDougald, AC-2B	2	0	1	2	7
Martin, 2B	3	0	0	0	1
C—McDermott	1	0	0	0	0
Hunter, AC	0	0	0	0	0
Carey, 3B	3	0	0	0	1
D—Noren	1	0	0	0	0
Ford, L	3	0	2	0	0
E—Lumpe	1	0	0	0	0
TOTAUX	30	0	4	24	10

BALTIMORE	AB	P	CS	R	A
Williams, CC	4	0	2	2	0
Boyd, 1B	4	0	0	8	0
Francona, CD	4	1	2	0	0
Nieman, CG	1	0	1	1	0
A—Pyburn, CG	1	0	0	1	0
Triandos, R	4	0	1	10	1
Robinson, 3B	4	0	0	0	3
Gardner, AC	3	0	1	2	2
Causey, 2B	3	0	1	3	4
Beamon, L	3	0	0	0	3
TOTAUX	31	1	8	27	13

A—coucrut pour Nieman à la 3e.
B—retiré pour Collins à la 7e
C—RAB pour Martin à la 8e.
D—RAB pour Carey à la 9e.
E—retiré pour Ford à la 9e.

NEW-YORK 000 000 000—0
BALTIMORE 001 000 00x—1

PPP: Aucun. 2B: Fracona, D.J: Martin McDougold et Skowron. LB: New-York 10, Baltimore 8. BB: eamon 7, Ford 2 RAB: eamon 9, Ford 7. P-PM: Beamon 0-0, Ford 1-1. W: Beamon (1-0) P. Ford (19-6) A: Berry Honochick, Napp et Umont. T: 2.24. Ass: 7,000.

Une requête est adressée à Frick

MARACAIBO (PA)—On vient de compléter la formation d'un comité qui adressera au commissaire du baseball, Ford Frick, une requête pour obtenir sa permission de laisser jouer Luis Apricio, l'arrêt-court des White Sox de Chicago avec le club vénézuélien de Gavilanes, l'hiver prochain.

Aparicio a fait ses débuts dans le baseball professionnel avec l'équipe de Gavilanes, dans la ligue Occidentale. Le club appartient à son père et à son oncle.

Le comité mentionne le fait que si Aparicio ne reçoit pas du commissaire Frick la permission de jouer pour Gavilanes, il passera l'hiver chez lui, à se reposer, plutôt qu'à jouer au baseball.

A New-York, un porte-parole du bureau du commissaire a déclaré mardi qu'aucun joueur des majeures ne recevra la permission de jouer dans la ligue Occidentale l'hiver prochain. Ce circuit n'est pas compris dans l'entente qui a été conclue en juin dernier entre le baseball organisé américain et la Fédération des ligues de baseball des Caraïbes.

Grande assemblée générale de la Fédération de tennis sur table

La première assemblée générale de la Fédération de tennis sur table du Québec pour la saison 1956-57, a été tenue dimanche le 25 septembre 1956, en la salle des Chevaliers de Colomb située au 6527 rue St-Hubert, Montréal.

L'assemblée était sous la présidence d'honneur de Monsieur Pierre Venne, président de la Fédération du tennis sur table du Québec pour la'nnée 1955-56, M. Pierre Chapdelaine, président de la Ligue de tennis sur table de Montréal, M. Jacques Viger, ancien directeur des tournois ainsi que les meilleurs joueurs de la province. Mentionnons entre autres, les noms de MM. Paul Bélanger, ancien champion du Canada, Yvon Barrette, champion de la Province, Guy Courtois, Jacques Poulin et plusieursautres.

Au cours de l'assemblée, plusieurs points ont été discutés, et après l'approbation des membres présents, un quatuor a été forme à la direction de la nouvelle Fédération de tennis sur table du Québec. Les membres choisis ont été: MM. Pierre Venne, Jacques Viger, Alide Racine et Jean-Paul Juneau.

La Ligue de tennis sur table de Montréal lance un appel à tous les jeunes gens et jeunes filles de la Cité de Montréal pour former plusieurs équipes qui contribueront au grand succès de ce magnifique sport d'intérieur qui se popularise à travers la province.

Quatre (4) sections seront formées: Section féminine; Section masculine: Junior, intermédiaire, senior.

Un appel spécial est lancé à tous les Centres Sportifs de Montréal, dont les principaux sont: l'Immaculée-Conception, St-Jean-Baptiste, La Palestre Nationale, St-Edouard, Y.W.C.A. et plusieurs autres.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à M. Jacques Poulin, Tél.: LA 4-2929 ou M. Gilles Bélanger, 7186 rue St-Denis, Montréal, Tél.: CR 7-0805.

Jackson gagne

PITTSBURGH (AP) — Tommy "Hurricane" Jackson s'est rallié dans les dernières rondes de son combat pour mériter une décision partagée en 12 engagements contre Bob Baker, à Forbes Field.

CALVERT HOUSE
Whisky Canadien
digne de l'hospitalité canadienne

Les résultats au parc Richelieu

PREMIERE COURSE
D. D. AMBLE — $600.00

Little Larry,	6.70	3.90	3.40
Mother's Day		5.00	3.60
Miss Elkington,			3.80

Temps: 2.09.

DEUXIEME COURSE
D. AMBLE — $500.00

Nottingham Honor,	16.80	6.80	5.70
Carmel Princess		4.20	4.00
Irish Bud			4.30

Temps: 2.11 3-5.
PARI-DOUBLE: $135.95.

TROISIEME COURSE
D. TROT — $500.00

Tim Leonard,	19.10	5.00	3.70
Darnley's Prince		3.70	3.20
Regent McKlyo,			5.20

Temps: 2.12 4-5.

QUATRIEME COURSE
D. AMBLE — $500.00

Corporal Grattan	19.80	6.50	3.60
Sharp Win,		4.00	2.60
Eden of Ohio,			2.50

Temps: 2.14.
QUINELLA: $17.45.

CINQUIEME COURSE
C. C. AMBLE — $800.00

Silver Spoon	21.40	8.40	3.80
Casey Sullivan		4.80	3.30
Dudley Tass,			7.00

Temps: 2.08.

SIXIEME COURSE
C. AMBLE — $700.00

McElkington,	8.10	3.40	3.00
Princess La Rose,		3.30	2.90
Ensign Flash,			4.30

Temps: 2.09 3-5.

Succès des essais olympiques

Montréal (PC). — Wes Mason, un boxeur de l'Armée canadienne venant de Stellarton, en Nouvelle-Ecosse, a remporté une victoire par décision sur Clayton Kenny, d'Ottawa, dans un combat des plus spectaculaires disputé au gymnase du Mont St-Louis en vue des championnats amateurs et des qualifications olympiques.

La victoire de Mason, qui harcèle son adversaire des deux mains, lui donne le droit de rencontrer Mickey Bergin, de Montréal, dans le combat final pour le championnat de la catégorie des 139 livres.

Kenny, qui avait été membre de l'équipe olympique de 1952 et qui avait également participé aux championnats de l'Empire britannique, en 1954, était favori pour battre le représentant de l'Armée, très peu connu dans les cercles de la boxe.

Au grand plaisir des 1,500 spectateurs, Mason a harcelé continuellement son adversaire qui fut coupé à l'oeil droit dès le premier round.

Le boxeur d'Ottawa dut prendre le compte réglementaire de huit au deuxième round après avoir reçu une terrible droite de Mason qu'il avait précédemment ébranlé avec un coup identique. Dans le round final, tous deux étaient visiblement fatigués, mais continuaient à se talocher de plus belle.

Mickey Bergin démontra trop d'expérience pour Gene Power, de Toronto, qu'il battit facilement pour se mériter le droit de passer en finale. Cinq combats ont été disputés en semi-finale dans cinq catégories différentes, hier soir.

Des 14 combats qui devaient être disputés, un seul n'eut pas lieu en raison de l'incapacité d'Eddie Smith de se présenter dans la catégorie des 132 livres.

135 livres, demi-finale — Jerry Boucher, de Montréal, a remporté une décision sur Ferdinand Christian, de Toronto.

125 livres, demi-finale — Ronnie Paulsen, d'Edmonton, a remporté une décision sur Hughie Meickle, de Vancouver.

132 livres — Charlie Smallface, de Lethbridge, a remporté une victoire par défaut sur Ed Smith, de Montréal.

132 livres — Ray Shanks, Marine canadienne d'Halifax, a remporté une victoire par knockout technique sur Bob Shields, de Régina, dans le premier round.

139 livres, demi-finale — Mickey Bergin, de Montréal, a remporté une décision sur Gene Power, de Toronto.

139 livres, demi-finale — Wes Mason, Armée canadienne, Nouvelle-Ecosse, a remporté une décision sur Clayton Kenny, d'Ottawa.

147 livres, demi-finale — Walter Kozak, d'Edmonton, a remporté une décision sur Ron Brown, d'Ottawa.

147 livres, demi-finale — Norm Jorgensen, de Vancouver, a remporté une décision sur Harold Mann, de Vancouver.

Herb Score a 263 retraits

Cleveland (AP). — Vic Wertz a cogné un simple et quatre doubles consécutifs et Herb Score a remporté sa 20e victoire de la saison alors que les Indiens de Cleveland ont défait les Athlétiques de Kansas City au compte de 8-4.

Score, un gaucher de 23 ans qui n'a perdu que neuf parties, a retiré 12 frappeurs au bâton pour porter son total pour la saison à 263. Il devient le troisième lanceur de 20 parties des Indiens.

Kansas City 100 003 000-4 7 1
Cleveland 103 210 10x-8 8 0
Ditmar, Brunet (3), Herriage (5), Harrington (6) et Smith ; Score et Hegan. P—Ditmar.

L'invitation amble de $15,000. au Richelieu a dû être contremandée

L'épreuve invitation de $15,000 pour ambleurs, qui devait avoir lieu vendredi soir au Parc Richelieu, a été contremandée hier soir par le secrétaire des courses Georges Giguère. C'est une nouvelle très désappointante pour les amateurs locaux de courses sous harnais qui étaient impatients de voir à l'oeuvre le célèbre Adios Harry, plus rapide ambleur de tous les temps.

Adios Harry, qui appartient à M. Luther Lyons, était en route de Yonkers (N.-Y.) à Montréal lorsque Giguère s'est vu dans l'obligation de contremander la classique. Le gros camion qui transportait le champion monet l'ambleur a repris hier la route de Yonkers.

Dale Frost, Maynard Hanover et Amortizor auraient pu être ici vendredi, mais la direction du parc Richelieu a cru, avec raison, qu'une course entre quatre chevaux seulement serait dénuée d'intérêt.

Giguère a décidé de contremander en apprenant que les propriétaires de Hillsota, Philip Scott et Bay State Pat retiraient leurs ambleurs de la course. Hillsota et Philip Scott venaient d'être battus décisivement par Adios Harry, samedi, à la piste de Yonkers.

"Je m'imagine que ces messieurs avaient d'excellentes raisons de ne pas vouloir participer à la course de vendredi, a déclaré Giguère aujourd'hui. Mais je crois que la raison principale, c'est qu'ils jugeaient les chances de leurs coursiers très minces, contre un champion de la trempe d'Adios Harry".

Les amateurs de trot et amble se souviendront qu'Adios Harry devait participer à une course à Blue Bonnets l'été dernier. Lorsque ses rivaux avaient "démissionné", à peu près comme ils viennent de le faire cette semaine, Lyons avait accepté un bon montant de la direction de Blue Bonnets pour faire seul quelques tours de piste.

Giguère espère toutefois pouvoir présenter Adios Harry au parc Richelieu cet automne, au cours du mois d'octobre, lorsque auront été disputées la plupart des riches classiques d'outre-frontière.

En attendant, il s'est remis au travail et continuera de présenter chaque soir, à la piste du Bout de l'Ile, des programmes bien balancés réunissant les meilleurs trotteurs et ambleurs au pays.

Wladek Kowalski redevient champion

Wladek Kowalski a bien mérité sa couronne de champion hier soir au Forum, devant plus de 11,000 spectateurs en disposant du français Edouard Carpentier. Ce dernier, qui avait mal à une jambe, prit la première chute en 13.14 minutes. Mais Kowalski obtint les deux autres chutes en 12.56 et 5.37 minutes respectivement.

En semi-finale, le rude Hard Boiled Haggerty a eu raison de Mike Padousis en 8.42. Le combat par équipe a été nul entre le duo Torres-Asselin et M. Vachon-Cato.

Dans la préliminaire, Maurice Valois et Angelo Savoldi ont fait match nul.

Boom dans les produits synthétiques

Une maison construite en plastique, des vêtements "à jeter après usage", peut-être même un remède au rhume de cerveau . . . bref, une infinité de réalisations étonnantes . . . voilà ce que laisse prévoir l'expansion prodigieuse des matières synthétiques!

SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre vous apporte des détails fascinants sur l'essor que connaissent actuellement les produits de synthèse et sur leur utilisation dans presque tous les articles de consommation courante. Achetez votre SÉLECTION d'octobre aujourd'hui: 30 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

3 façons pratiques d'acheter les bières CARLING
Red Cap et Black Label

ÉCONOMISEZ
en retournant les bouteilles vides!
LA BRASSERIE CARLING RED CAP LIMITÉE
"Les meilleures bières au monde sont brassées chez Carling"
ÉCONOMISEZ $ ÉCONOMISEZ $ ÉCONOMISEZ $ ÉCONOMISEZ $ ÉCONOMISEZ $ ÉCONOMISEZ $ ÉCONOMISEZ

TONALITE IMPECCABLE...
HAUTE FIDELITE "HI-FI"...
MUSICALITE INSURPASSABLE...
voilà ce que vous apportent les appareils de reproduction sur disque de marque...

Chez dupuis Frères
le magasin de la famille canadienne

Heures d'affaires 9 h. 30 à 5 h. 30
Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

Electrohome

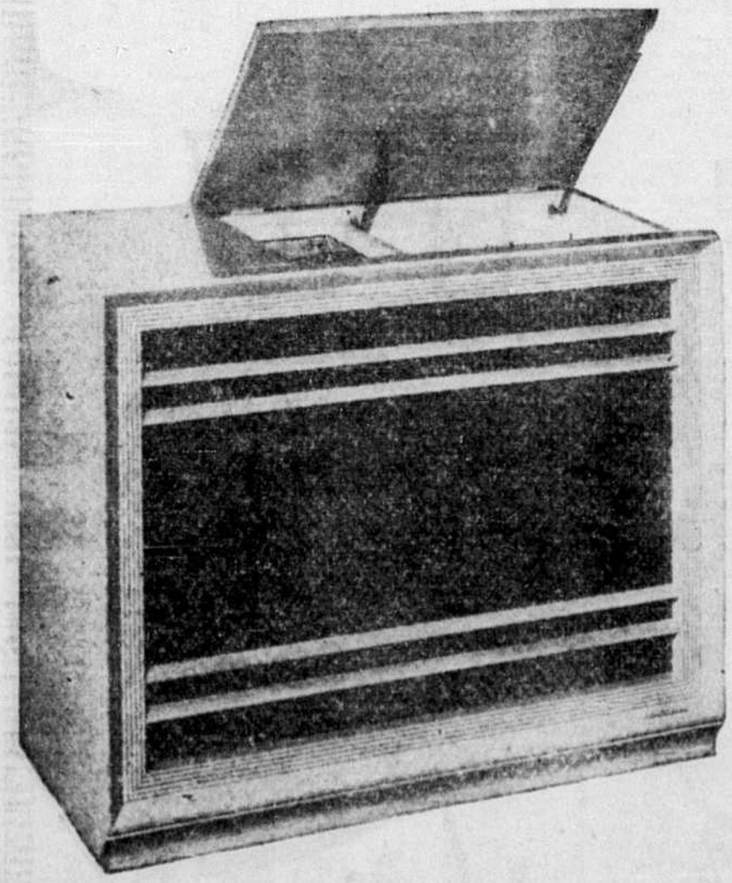

CRESCENDO MARK III
429.50
Nouveau perfectionnement de la haute fidélité . . . la tonalité triphonique . . . la plus belle réussite de la science acoustique. Circuit entrecroisé donnant une clarté de son inégalé de 20 à 20,000 CPS, grâce à ses trois hauts-parleurs, chacun à gamme de fréquences bien définie. Ebénisterie Deilcraft poncée à la main, fini noyer ou acajou. Supplément de 10.00 pour fini chêne pâle, feuilles d'automne.

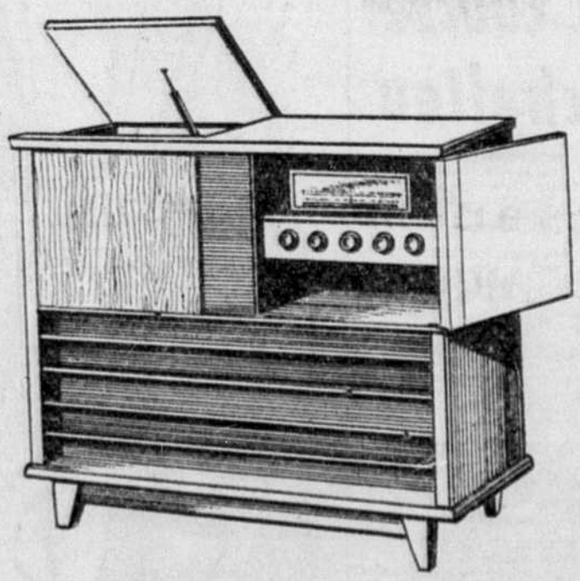

CONCORD MARK IV
399.50
Ce modèle semblable dans son rendement — au Concord Mark III — possède un change disque GARRARD à 3 vitesse. RADIO PHONOGRAPHE COMBINE. Deux hauts parleurs TRIAXAL. Vous obtenez la plus parfaite reproduction sur disques ainsi que la belle sonorité par la radio. Le meuble élégant est de style moderne.

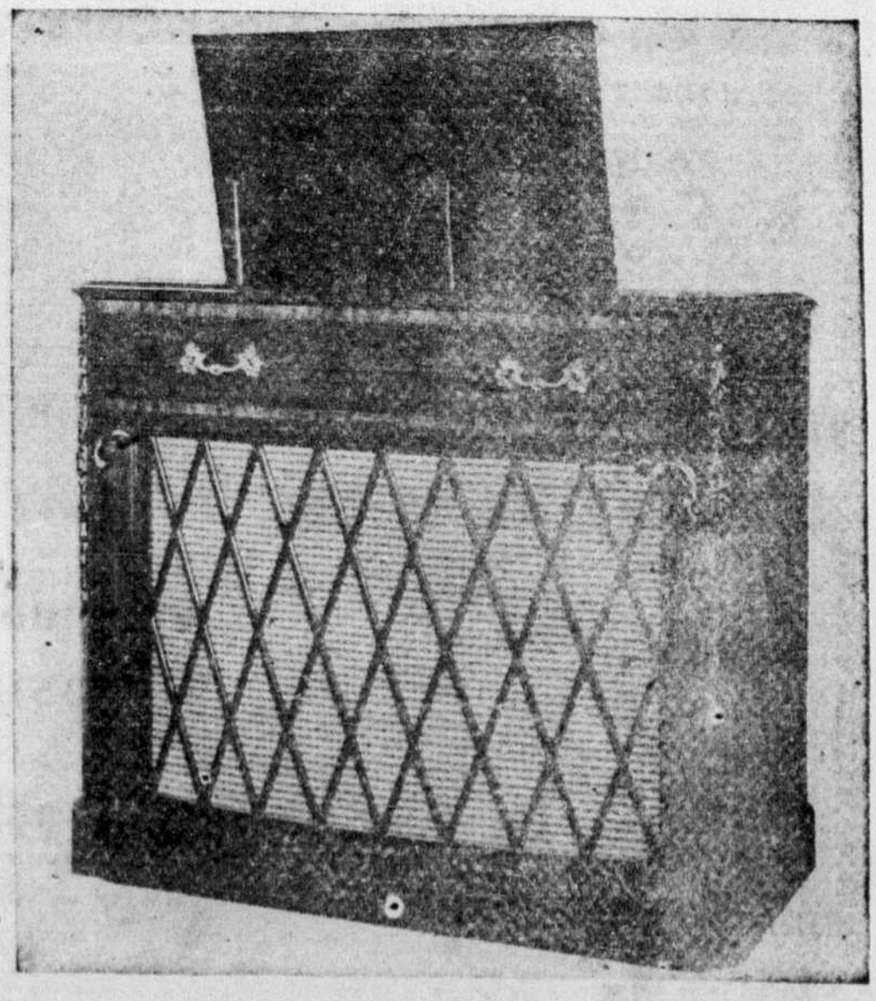

CHIPPENDALE MARK I
569.50
Un tel appareil met à votre portée une réception musicale d'une fidélité extraordinaire. La douceur du tourne-disques GARRARD, alliée à la commande auto-magic Electrohome assure une reproduction du son absolument parfaite. L'ébénisterie Deilcraft en bois de choix de style Chippendale a été poncée à la main. Riche fini noyer. Supplément de 10.00 pour fini noyer ou feuille d'automne.

Dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS président

DUPUIS -- MEZZANINE -- RAYON 500

Aucun versement comptant sur achats Budgétaires de 15.00 ou plus — sole la taxe de vente est payable au moment de l'achat